Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8370941
Centre d'intérêt: 230

Farine, Avigdor, 1920-.

Les diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail / Avigdor Farine avec la collab. de Pierre-Paul Proulx ; [pour le Centre de recherches en développement économique]. -- Montréal : Université de Montréal, Le Centre, 1974.
x, 223 p. : graph. ; 28 cm. -- (Dossier / Université de Montréal, Centre de recherches en développement économique ; 5)

Notes bibliogr. à la fin des chap.

Cote Dewey: 331.1'142/F225d Cote LC: HD/5729

Descripteur(s): *Enquête sur les finissants *Diplômé *Marché du travail *Adéquation études-emploi *Passage au travail *Salaire *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

L'étude porte sur la situation des diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail. Parmi les points abordés, mentionnons l'adéquation études-emploi, les moyens utilisés pour obtenir un emploi, les critères d'embauche, les salaires, la mobilité interprofessionnelle, la première décision d'études universitaires, le financement des études, l'utilité des études dans l'emploi actuel, la formation en cours d'emploi, la satisfaction au travail et le désir de retourner aux études. La perception que les diplômés se font de l'Université de Montréal est également mesurée.

L'enquête a eu lieu en juin 1973 auprès de deux cohortes de diplômés (le terme comprend les étudiants en rédaction de thèse): la cohorte de 1965-1969 et celle de 1970-1973. Au total, 5409 questionnaires ont été expédiés; 1708 diplômés ont participé à l'enquête pour un taux de réponse de 32,2%. Le questionnaire est reproduit en annexe.

L'analyse des données montre qu'il existe une différence plus marquée entre les hommes et les femmes de l'échantillon qu'entre les cohortes de diplômés en ce qui concerne leur situation d'études et de travail. Mentionnons que 80% des diplômés ont un emploi dans le secteur public; que seulement 3,3% ont un emploi hors Québec; que le salaire moyen au printemps 1973 est de 10,005$; que le taux de chômage au printemps 1973 est de 4,5%; que 40% des répondants désirent retourner aux études (et 49% d'entre eux changer de domaine d'études).

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 837094I

DOSSIER 5

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

crde

centre de recherches en développement économique

E D U Q 8?70941

LES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Avigdor Farine
Chercheur associé, C.R.D.E.

Avec la collaboration de

Pierre-Paul Proulx
Directeur du C.R.D.E.

Juin 1974

Nous tenons à remercier Serge Carlos, directeur-adjoint du Centre de Sondage pour ses suggestions en vue du choix de l'échantillon, ainsi que messieurs Maurice L'Abbé, vice-resteur à la recherche, grâce à qui cette étude fut initiée et Jacques St-Pierre, vice-recteur à la planification, grâce à qui elle fut financée.

TABLE DES MATIERES

		Page
PREFACE		i
LISTE DES TABLEAUX		vi
LISTE DES GRAPHIQUES		ix
LISTE DES TABLEAUX CROISES		x
INTRODUCTION		1
CHAPITRE I :	La concordance entre la formation universitaire et l'emploi	9
CHAPITRE II :	Les méthodes de recherche et de cueillette des données	29
CHAPITRE III:	Antécédents et caractéristiques d'études et de travail des diplômés	39
CHAPITRE IV :	Comparaison des cohortes de diplômés	67
CHAPITRE V :	Analyse de quelques données spécifiques	85
CHAPITRE VI :	Résumé, conclusions et implications de l'étude	101
APPENDICE A		119
APPENDICE B		137
APPENDICE C		147
TABLEAUX ET GRAPHIQUES		153

PREFACE

Ce Dossier est le deuxième préparé dans le cadre du programme de recherche de la section "Ressources Humaines" du C.R.D.E.; le premier portait sur le tourisme dans la région métropolitaine de Montréal. Ce Dossier s'ajoute à deux Cahiers publiés précédemment: un sur les migrations inter-provinciales d'étudiants et diplômés; l'autre sur les effets de l'impôt négatif sur l'ordre de travail. Trois autres Cahiers sont en préparation dans la section "Ressources Humaines"; le premier sur les migrations de la main-d'oeuvre québécoise; le deuxième sur l'expérience de personnes de race noire sur le marché du travail de Montréal, et le troisième sur le marché du travail de la région métropolitaine de Montréal.

Le présent Dossier n'aurait pu être préparé sans le dévouement, l'attention et l'énergie de Monsieur Avigdor Farine, chercheur associé du C.R.D.E., professeur à la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Montréal.

Nous osons espérer que le lecteur de ce Dossier conviendra avec nous qu'il était opportun de le publier malgré ces lacunes évidentes dues, en majeure partie, à l'absence de ressources financières pour le mener à terme.

Nous avons mené l'étude au niveau de treize domaines d'études selon la typologie CLARDER. Nos analyses de la structure des salaires laissent beaucoup à désirer en ce qui concerne l'analyse par cohorte, la distribution des salaires par âge, par discipline et par profession. Il reste néanmoins, selon nous, que certains renseignements et conclusions utiles s'en dégagent, et nous osons espérer que la lecture de ce document incitera certaines personnes à aller au-devant et à exploiter ces données mécanographiées actuellement disponibles.

Voici quelques-unes des constatations qui ressortent de l'analyse des données recueillies dans le cadre de cette étude, lesquelles portent principalement sur les diplômés et les sortants (les étudiants ayant terminé leur scolarité mais n'ayant pas remis leur thèse) des années 1965-1966, 1970-1971, 1971-1972:

1) 80% des diplômés et sortants de l'Université de Montréal ont un emploi dans le secteur public; de ceux-là, 95% sont dans le tertiaire et le quaternaire;

2) 75% des hommes et 84% des femmes travaillent dans la région métropolitaine de Montréal; seulement 3.3% des diplômés et sortants de l'université ont un emploi hors de la province de Québec;

3) le salaire moyen, au printemps 1973, de l'ensemble des diplômés et sortants couverts par l'étude, était de $11,205. pour les hommes et de $9,659. pour les femmes. La moyenne des salaires dans l'emploi actuel des diplômés est de $10,005.

   En juin-juillet 1973, environ 7% des diplômés et sortants avaient des salaires de moins de $5,000.; il s'agissait de religieux, de stagiaires et techniciens. D'autre part, 18% des hommes et 4% des femmes avaient un traitement supérieur à $15,000.;

4) il est très intéressant de noter que selon nombre d'indices, l'expérience des diplômés ne semble pas différer de celle des sortants sur le marché du travail. Ceci fait ressortir l'importance de la formation sur le tas, laquelle semblerait être valorisée par les employeurs. D'autre part, elle peut refléter le fait que durant une période de demande excédentaire de main-d'oeuvre hautement qualifiée, les employeurs ne discriminent pas tellement entre les sortants et les diplômés;

5) au-delà de 20% de diplômés et sortants indiquent qu'il est possible de remplir leur fonction actuelle avec une formation autre que la leur; ceci est surtout le cas pour ceux en sciences sociales, les administrateurs et les consultants. Par contre, 24% des hommes et 36% des femmes disent qu'il est absolument impossible de remplir leur fonction avec une formation autre que la leur; il s'agit surtout de diplômés en nursing et en droit. Quelques 67% des diplômés signalent l'utilité de leurs études dans leur emploi; 62% des hommes et 64% des femmes travaillent dans le domaine de leur dernière spécialisation. Environ 2% des diplômés signalent qu'ils ne travaillent pas dans le domaine de leur dernière spécialisation à cause de la rareté d'emploi dans ce domaine. Il ressort directement de l'étude que la mobilité interprofessionnelle se manifeste avec le passage du temps, ce qui fait diminuer le pourcentage de ceux qui se retrouvent dans un domaine d'emploi équivalent à leur domaine de spécialisation. On retrouve, par exemple, que 67% des diplômés de 1970-1973 ont un emploi dans le domaine de leur dernière spécialisation, alors que seulement 57% des diplômés de 1965-1969 se retrouvent dans une telle situation. Le pourcentage est plus bas pour les diplômés des sciences sociales dont la mobilité interprofessionnelle semble supérieure à celle des diplômés dans les autres domaines. Concernant l'adéquation entre formation et emploi, les chiffres suivants qu'on retrouvera au tableau croisé no 6 de l'étude sont révélateurs: environ 50% des diplômés en sciences de la santé indiquent que leur emploi se retrouve dans leur secteur d'études; 77.1% de ceux en droit pratiquent leur profession ainsi que 70% des diplômés en bibliothéconomie. Les pourcentages suivants de diplômés sont dans l'enseignement: 75% de ceux en lettres, 80% de ceux en sciences de l'éducation, 76% de ceux en psychologie, 50% de

ceux en théologie et en sciences religieuses et 90% de ceux en éducation physique. L'enseignement reste encore le premier employeur.

Au-delà de 40% des répondants à l'enquête désirent retourner aux études. Il est intéressant de noter qu'environ 40% de ceux-là désirent changer de domaine d'études; par contre, seulement 2% de ceux qui désirent changer de domaine d'études le feraient à cause du manque d'emploi dans leur spécialisation présente;

6) Le taux de chômage des diplômés et sortants de l'Université de Montréal, au printemps 1973, était de 4.5%.

Il y a un souci grandissant pour le facteur marché du travail dans le choix d'études et concernant la disponibilité d'emplois une fois les études terminées. Ce souci n'est cependant pas d'une importance majeure. On constate que les diplômés et sortants de la cohorte 1970-1973 sont plus enclins à continuer leurs études sans interruption. De plus, ceux-ci notent avoir eu plus de difficultés dans l'obtention d'emploi. Environ 20% des diplômés plus récents comparativement à 15% précédemment considèrent que le niveau du travail qu'ils ont à effectuer n'est pas approprié. Les diplômés et sortants de la période 1970-1973 sont plus critiques concernant l'organisation des programmes d'études qu'ils ont suivis et l'information transmise concernant ces questions;

7) il est intéressant de noter que la population féminine qui forme actuellement environ 45% de la population étudiante en 1973-1974 se concentre encore dans un nombre très restreint de domaines, à savoir le nursing, l'éducation, la

traduction et la bibliothéconomie. Elles reçoivent plus d'aide de leurs parents et elles ont plus tendance à écourter leurs études que ce n'est le cas pour leurs confrères de sexe masculin.

Les commentaires du lecteur sur le texte seraient fort appréciés étant donné notre désir de poursuivre l'analyse de ces questions grâce à la disponibilité de données mécanisées.

Pierre-Paul Proulx
le directeur

LISTE DES TABLEAUX

Page

TABLEAU 1 : Echantillon et taux de réponse par domaines d'études 155

TABLEAU 2 : Répartition des répondants par année de graduation 156

TABLEAU 3 : Lieu de naissance et âge des répondants 157

TABLEAU 4 : Répartition des répondants selon l'état civil et le nombre d'enfants 158

TABLEAU 5 : La profession du père 159

TABLEAU 6 : Répartition des répondants par type de diplôme et de rédaction de thèse 160

TABLEAU 7 : Pourcentage des répondants selon les institutions et les diplômes 161

TABLEAU 8 : Répartition des répondants selon le domaine d'études ou de spécialisation 162

TABLEAU 9 : Modalités de fréquentation 163

TABLEAU 10: Mode de financement 164

TABLEAU 11: Première décision d'études universitaires. Raisons du choix du programme d'études en vue du premier grade universitaire 165

TABLEAU 12: Passage entre cycles d'études. Raison de la non-poursuite des études au-delà du premier grade universitaire . . . 166

TABLEAU 13: Passage entre cycles d'études. Raisons de la poursuite des études au-delà du premier grade universitaire 167

TABLEAU 14: Passage entre cycles d'études. La description du passage du 1er cycle à la maîtrise, de la maîtrise au doctorat. Choix des programmes d'études 168

TABLEAU 15: Répondants actuellement aux études 169

TABLEAU 16: Situation de travail (juin-juillet 1973). Répartition des répondants sans emploi par domaines d'études 170

TABLEAU 17: Occupation d'un emploi depuis l'obtention du premier grade universitaire et le moyen d'acquisition de cet emploi 171

TABLEAU 18: Degré de difficulté à trouver un emploi 172

Page

TABLEAU 19: Critères d'embauche actuels et antérieurs 173

TABLEAU 20: Pourcentage des répondants par secteurs d'activités 174

TABLEAU 21: Les emplois. Pourcentage des répondants par groupes socio-professionnels 175

TABLEAU 22: Modalité de travail 176

TABLEAU 23: Lieu et langue de travail 177

TABLEAU 24: Les salaires (juin-juillet 1973) 178

TABLEAU 25: Raisons des changements d'emplois 179

TABLEAU 26: Pourcentage des répondants qui ont suivi des cours de formation durant l'emploi 180

TABLEAU 27: Possibilité d'une autre formation pour la fonction exercée. La formation du premier cycle universitaire comme prérequis à l'emploi actuel 181

TABLEAU 28: Degré d'utilité des études dans l'emploi actuel 182

TABLEAU 29: Travail dans le domaine de la dernière spécialisation universitaire. Raisons pour lesquelles les répondants n'utilisent pas les connaissances acquises dans leur emploi actuel 183

TABLEAU 30: Degré de satisfaction au travail 184

TABLEAU 31: Organisation d'activités de complément de formation par l'université, pour les diplômés d'une même discipline 185

TABLEAU 32: Organisation d'activités de complément de formation par une institution autre que l'université, pour les diplômés d'un même secteur de travail 186

TABLEAU 33: Retour aux études 187

TABLEAU 34: Retour aux études. Choix du domaine d'études 188

TABLEAU 35: Raisons du changement de discipline ou de spécialisation au cas de retour aux études 189

TABLEAU 36: Domaines d'études. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 . . 190

TABLEAU 37: Répartition des répondants par type de diplôme et de rédaction de thèse. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973. . 191

TABLEAU 38: Profession du père. Comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et 1970-1973 192

Page

TABLEAU 39: Passage entre cycles d'études. Raisons de la poursuite des études au-delà du premier grade universitaire. Comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et 1970-1973 193

TABLEAU 40: Passage entre cycles d'études. La description du passage du 1er cycle à la maîtrise, et de la maîtrise au doctorat. Comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et 1970-1973. . . 194

TABLEAU 41: Secteurs d'activités. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 195

TABLEAU 42: Pourcentage des répondants par groupes socio-professionnels. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 196

TABLEAU 43: Raisons pour lesquelles les répondants n'utilisent pas les connaissances acquises dans leur emploi actuel 197

TABLEAU 44: Retour aux études. Choix du domaine d'études. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973. 198

TABLEAU 45: Perception des répondants de l'Université de Montréal. Priorité accordée à certains facteurs 199

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

GRAPHIQUE 1: Degré de difficulté à se trouver un emploi. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973. Premier emploi 200

GRAPHIQUE 1 (suite): Dernier emploi 201

GRAPHIQUE 2: Utilité des études universitaires. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 202

GRAPHIQUE 3: Possibilité d'une autre formation pour la fonction exercée. Comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 203

GRAPHIQUE 4: La formation du premier cycle universitaire comme prérequis à l'emploi actuel. Comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 204

GRAPHIQUE 5: Travail dans le domaine de la spécialisation. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 205

GRAPHIQUE 6: Satisfaction au travail. Cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 206

GRAPHIQUE 7: Perception de l'Université de Montréal. Comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 207

GRAPHIQUE 8: Répartition des salaires par écart-réduit, par écart-type et par quartiles (juillet 1973) 208

LISTE DES TABLEAUX CROISES

Page

TABLEAU CROISE 1 : La profession du père et le domaine d'études des répondants 209

TABLEAU CROISE 2 : La profession du père et la prolongation des études des répondants mesurée par types de diplômes 210

TABLEAU CROISE 3 : La profession du père et le mode de financement des études 211

TABLEAU CROISE 4 : Le degré de difficulté à se trouver le premier emploi par domaines d'études 212

TABLEAU CROISE 5 : Le degré de difficulté à se trouver le dernier emploi par domaines d'études 213

TABLEAU CROISE 6 : Mobilité interprofessionnelle. Croisement de l'emploi actuel et du domaine d'études (selon CLARDER) 214

TABLEAU CROISE 7 : La raison du changement d'emploi, du précédent à l'emploi actuel, par secteur d'activités 215

TABLEAU CROISE 8 : Le genre de formation reçue en cours d'emploi et l'emploi actuel 216

TABLEAU CROISE 9 : La formation du premier cycle comme prérequis à l'emploi actuel 217

TABLEAU CROISE 10: L'utilité des études dans l'emploi actuel 218

TABLEAU CROISE 11: Possibilité d'une autre formation pour la fonction exercée 219

TABLEAU CROISE 12: Le degré de satisfaction au travail et l'emploi actuel 220

TABLEAU CROISE 13: L'emploi actuel et le choix du secteur d'études, en cas de retour aux études 221

TABLEAU CROISE 14: L'emploi et le salaire actuels (juin-juillet 1973) . . 222

TABLEAU CROISE 15: Le salaire actuel par groupes d'âge 223

INTRODUCTION

L'enseignement supérieur s'est développé au Québec, comme dans le reste du Canada, à un rythme accéléré durant la dernière décennie. Les universités de la province, l'Université de Montréal incluse, élargirent leurs cadres et offrirent de nouveaux programmes d'études couronnés de grades du deuxième et du troisième cycles, essayant de répondre aux besoins d'une société en mutation.

Selon un rapport récent(1), l'effort universitaire au Québec répondit à la demande sociale et à l'aspect consommation plutôt qu'au besoin de formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée requise pour le développement économique. Nous n'entrons pas dans la discussion de la mission de l'université. Mais une chose est certaine: tout diplôme a sa valeur économique, qu'il couronne des études classiques, générales ou techniques; car il permet à son détenteur de se trouver du travail, bien qu'avec un degré de facilité ou de difficulté qui varie selon les études faites et selon la conjoncture du marché. Il n'y a probablement pas un seul étudiant qui ne se soit demandé vers où ses études (et son futur diplôme) le mènent.

Or, ces dernières années, les diplômés universitaires en Amérique du Nord, surtout les détenteurs d'un Ph.D. ont de la difficulté à se trouver un emploi. En est-il de même pour le Québec? Par ailleurs, des sortants de l'université sont sur le marché du travail sans avoir terminé leur thèse et obtenu leur diplôme de maîtrise ou de doctorat(2). Y a-t-il des différences observables entre eux et les autres diplômés?*

---

*: Pour la simplification du langage et sauf dans quelques cas spécifiques, le terme "diplômés" incluera aussi les étudiants qui sont en rédaction de thèse, car de fait, ces étudiants détiennent déjà un premier grade universitaire.

En plus, nous nous sommes posés les questions suivantes:

- La formation universitaire et l'emploi concordent-ils?

  a) Quel est le rapport entre la formation et l'emploi du point de vue de l'offre (domaines d'études et de spécialisation)?

  b) Quelles sont les pratiques d'emploi (les moyens utilisés pour l'obtention d'un emploi, les critères d'embauche, les salaires et la mobilité interprofessionnelle?

- Comment les diplômés perçoivent-ils l'Université de Montréal?

Ces questions principales contiennent des sous-questions sur les attitudes d'études et de travail (première décision d'études universitaires, financement des études, passage entre cycles d'études, l'utilité des études dans l'emploi actuel, la formation en cours d'emploi, la satisfaction au travail et le désir de retourner aux études).

Bien qu'il eut été désirable de faire une étude des diplômés universitaires sur le marché du travail au niveau de la province, faute de fonds, nous avons limité notre recherche aux seuls diplômés de l'Université de Montréal.

Les données démontrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les sortants de l'université (les diplômés détenteurs d'un grade supérieur et les étudiants encore en rédaction de thèse) sur le marché du travail. Serait-ce à cause d'une forte demande de diplômés dans certains secteurs d'activités, dans la période étudiée?

Un autre aspect consiste à découvrir les tendances observables de deux cohortes de diplômés, celles de 1965-1969 et de 1970-1973, à l'égard de la formation et de l'emploi. Il ressort que les variations dans la formation et l'emploi des hommes et des femmes d'une même cohorte sont plus significatives que celles existant entre les cohortes mêmes de diplômés.

Les données de notre étude peuvent aussi servir au milieu universitaire: administrateurs, professeurs et étudiants. Une meilleure information sur l'expérience des diplômés sur le marché du travail peut éclairer la prise de décision de part et d'autre. Un nombre d'auteurs soulignent le besoin de créer un système d'information qui guiderait les nouveaux étudiants dans leur choix de discipline universitaire(3).

Cette étude est la première du genre au Québec. Des questionnaires ont été envoyés à 5,490 sortants de l'Université de Montréal (à 4,400 diplômés et à 1,090 étudiants qui, ayant terminé leur scolarité pour un grade supérieur, étaient inscrits en rédaction de thèse), les départements de médecine, de pharmacie, de dentisterie et d'optométrie sont exclus. L'expérience démontre qu'une forte relation formation/emploi existe dans ces domaines. Pour des raisons d'économie, nous n'avons pas inclus dans nos listes les diplômés des Ecoles Polytechnique et Hautes Etudes Commerciales. En somme, 1,708 répondants venant des différents départements de l'université ou 32.2% de la population visée forment notre échantillon, pourcentage qui est significatif pour ce genre de recherche (tableau 1)*.

Bien que cette étude soit sur les diplômés de Montréal sur le marché du travail, certains de ses aspects peuvent être généralisés aux diplômés des autres universités de la province.

Ce travail contient six chapitres. Le premier présente une courte revue des écrits sur le sujet de la concordance de la formation universitaire et l'emploi, ainsi qu'une revue de certaines enquêtes conduites auprès des diplômés d'autres universités canadiennes.

Le deuxième chapitre traite de la méthode de la recherche employée et de l'analyse statistique des données.

---

*: Les tableaux et les graphiques apparaissent à la fin du Dossier.

Le troisième chapitre rapporte les antécédents, les caractéristiques d'études et de travail des diplômés, ou autres variables qui permettent une meilleure vue de l'échantillon étudié.

Le quatrième chapitre discute des comparaisons faites entre les deux cohortes et entre les diplômés détenteurs d'un grade supérieur et les étudiants encore en rédaction de thèse sur le marché du travail. La perception que les répondants ont de l'université est aussi étudiée.

Le cinquième chapitre analyse les résultats du croisement de certaines variables. Les salaires sont aussi traités d'une façon spécifique.

Le sixième chapitre résume l'étude et les implications qui en découlent.

REFERENCES

(1): La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec. Etude E 5 réalisée pour la Commission Gendron (Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973), p. 97.

(2): Le terme "sortants" - diplômés ou non produits par le système d'enseignement - est utilisé par l'O.C.D.E. (O.C.D.E., Structures professionnelles et éducatives et niveaux de développement économique (Paris: O.C.D.E., 1969), p. 187. Il est aussi utilisé dans les projets "Relance" conduits au Québec par CADRE (1971) et la Direction Générale de la Planification du MEQ (1972 et 1973).

(3): The Learning Society. Report of the Commission on Post-Secondary Education in Ontario (Toronto: Ministry of Government Services, 1972), pp. 95-96; The Carnegie Commission on Higher Education, College Graduates and Jobs (New-York: McGraw-Hill, 1973), p. 187.

CHAPITRE I

LA CONCORDANCE ENTRE LA FORMATION UNIVERSITAIRE ET L'EMPLOI

La difficulté des diplômés de certaines disciplines à se trouver un emploi fut ressentie à la fin de 1969. Jusqu'alors, la demande de diplômés dépassa l'offre[1]. La possession d'un grade universitaire était une garantie d'obtention d'un emploi correspondant au domaine d'études accomplies. Aujourd'hui, les difficultés d'embauche sont dues à une certaine saturation du marché, à la concurrence d'un plus grand nombre de diplômés pour les mêmes postes et à plus de spécialisation exigée pour la plupart des emplois[2]. Des grades supérieurs semblent être requis pour remplir des fonctions qui n'exigeaient qu'un premier grade universitaire. A la différence des cohortes précédentes, la population étudiante se voit obligée de prolonger son éducation formelle afin d'agrandir la "somme d'instruction" acquise[3].

Pour des raisons financières et suite au manque de débouchés pour les diplômés, l'élan universitaire au Canada fut relativement ralenti en 1970-1971, pour reprendre en 1972-1973. Par ailleurs, les institutions d'enseignement supérieur absorbaient une grande partie de leurs finissants, sous forme de cadres ou de corps professoral. Combien d'enseignement supérieur les provinces peuvent-elles se permettre, est une question d'actualité. Quant au Québec, la chute de natalité qui affecte les effectifs scolaires à l'élémentaire et au secondaire, causera bientôt une diminution du nombre des jeunes de 18 à 24 ans, groupe d'âge duquel l'université puise la majeure partie de ses effectifs.

Un autre aspect de la relation formation/emploi, la prévision des besoins de main-d'oeuvre hautement qualifiée, représente un critère de développement de l'enseignement supérieur. Or, les besoins de main-d'oeuvre étant fonction de la conjoncture économique, toute planification s'avère difficile à ce niveau d'enseignement[4]. Néanmoins, l'université est appelée à jouer son rôle et à reviser les programmes d'études des disciplines où un déséquilibre entre la demande de diplômés et l'offre est ressenti,

dans le but de permettre une flexibilité de formation, et afin de préparer les étudiants pour des postes autres que prévus à l'origine(5).

Certains auteurs soulignent que la "panique" créée autour du chômage des diplômés en général, et des détenteurs d'un Ph.D. en particulier, provient de réactions exégérées à un problème qui est plutôt cyclique que structurel(6). A ce propos, l'association canadienne des écoles graduées a publié récemment des données sur l'emploi des détenteurs d'un Ph.D. pour l'année 1972-1973(7). Une comparaison est faite avec les données de 1971-1972 et de 1970-1971. Pour 1972-1973, 96% des nouveaux détenteurs d'un Ph.D. avaient un emploi au moment du dépôt de leur thèse doctorale. Du reste, certains ont probablement reçu entre-temps, un emploi. Il n'y a pas de changement marqué durant les deux dernières années du rapport, bien que le nombre de grades de Ph.D. octroyés a augmenté considérablement.

Revenant à l'économie de l'éducation, des calculs récents démontrent que le taux de rendement des investissements en éducation a diminué par comparaison avec celui calculé il y a cinq à six ans, et il semble que certains programmes d'études universitaires donnent même actuellement des taux de rendement négatifs(8).

Quant à la formation universitaire, il n'existe pas de moyens satisfaisants permettant de spécifier les besoins éducatifs exigés par la majorité des professions*. L'O.C.D.E., qui s'est penchée sur la question du développement économique des pays-membres, note les problèmes de classification de la main-d'oeuvre et, faute de connaissances, ne suggère que la conversion des besoins de chaque catégorie d'emploi en besoins classés par niveau d'éducation(9). Dans une de ses multiples publications, l'O.C.D.E. souligne que très peu d'attention est accordée

---

*: Entendu ici dans le sens du Bureau International du Travail, qui le fait équivaloir au terme anglais "occupation".

aux compétences requises dans divers agrégats de métiers. A cause d'une codification limitée, il est difficile de préciser les tâches réelles que la personne accomplit dans le cadre de sa profession[10].

Hollister constate qu'on ne connaît pas grand-chose sur la relation existant entre les professions et la formation qu'elles requièrent. Des suppositions arbitraires sont à la base de la traduction des fonctions professionnelles en exigences d'études ou en types de formations appropriées[11].

A ce propos, il est à noter qu'au cours des dernières années, divers systèmes de classification des professions étaient utilisés au Canada. Le ministère de la Main-d'oeuvre employait le Dictionary of Occupational Titles (D.O.T.) des Etats-Unis, aux fins de la main-d'oeuvre, et la Classification Internationale Type des Professions (C.I.T.P.) pour les services de l'immigration. Pour les recensements, Statistique Canada utilisait son propre système de classification. Le tome II de la Classification Canadienne Descriptive des Professions (C.C.D.P.) vient d'être publié (décembre 1973). Cette réalisation commune du ministère de la Main-d'oeuvre et de Statistique Canada facilitera probablement la recherche et les analyses sur les professions, l'organisation des enquêtes, les recensements, ainsi que l'établissement des programmes d'éducation et de formation.

Dans une étude sur la main-d'oeuvre hautement qualifiée, Atkinson et al. traitent de la relation formation/emploi au Canada[12]. Ils constatent que bien que 78% des diplômés en sciences et en génie travaillent dans le domaine de leur spécialisation, cette proportion varie selon les professions. Seulement 45% de ceux employés dans les sciences sociales eurent de fait leur dernier diplôme dans ce domaine; 25% d'eux possédaient un diplôme en génie; 8% et 12% obtinrent leur diplôme en sciences physiques et biologiques respectivement.

Parlant de la mobilité interprofessionnelle, les auteurs stipulent que fréquemment, les raisons de cette mobilité qui font qu'un grand nombre de diplômés travaillent dans un domaine différent de leur spécialisation universitaire ne sont pas économiques. Ces individus sont satisfaits et productifs dans leurs fonctions. Néanmoins, cette mobilité est parfois causée par une pénurie d'emplois. Dans ce cas, il est certain que les gens sont moins satisfaits de leur travail, et on peut présumer qu'ils sont moins productifs.

Le problème de la mobilité interprofessionnelle n'est pas typique au Québec. Thurow rapporte que seulement 40% des ouvriers américains ayant participé à l'enquête utilisent les habiletés développées à l'école (serait-ce à cause de la mobilité?); plus des 2/3 des diplômés des collèges et des universités reçoivent une formation en cours d'emploi par un processus informel et seulement 12% une formation formelle, sur les lieux du travail[13].

Selon Folger et al., aux Etats-Unis, un grand nombre de diplômés occupent des postes qui n'exigent pas des diplômes dans le domaine de leur formation universitaire[14]. Par exemple, seulement 4.2% des hommes et 3.2% des femmes ayant obtenu un B.A. en sciences sociales en 1958 et 25.5% des hommes et 11.6% des femmes en sciences naturelles étaient occupés à plein temps dans le domaine de leur formation, cinq ans après leur graduation. La proportion de ceux en éducation (75.8% des hommes et 90.8% des femmes), en commerce (58.7% des hommes et 20.8% des femmes) et en génie (77.3% des hommes et 17.4% des femmes) était de beaucoup plus élevée. A l'égard des maîtrises, ces auteurs constatent que 10% des diplômés en commerce se déclarent ingénieurs cinq ans après leur graduation; plus de 70% des diplômés en sciences humaines indiquent leur profession comme ingénieurs et plus de 4% des diplômés en sciences humaines ou en génie signalent qu'ils sont en commerce et en administration.

Même chez les détenteurs d'un Ph.D., des changements importants de spécialisation se font après leur graduation. Environ 10% des diplômés de 1957-1962 indiquent dans un rapport de 1964 qu'ils ont reçu leur Ph.D. dans un domaine (en chimie, en mathématique, en psychologie) différent de celui auquel ils s'identifient.

Plus un travailleur est éduqué, plus il est mobile. L'individu ayant une formation doctorale traverse plus facilement les lignes de démarcation des carrières et des spécialisations. Toujours aux Etats-Unis, 75% des détenteurs d'un Ph.D. continuent à travailler dans leur spécialisation, 7 ans après leur graduation. Cette proportion passe à 70% pour ceux qui font partie de la main-d'oeuvre active 8 à 17 ans après leur graduation, et à 60% pour ceux dans la main-d'oeuvre active 18 ans et plus.

Au Canada, Boyd et Gross, auxquels nous reviendrons plus loin, constatent que 5 à 10 ans après leur graduation, les diplômés en sciences pures tendent vers des postes universitaires et d'administration(15).

Holland et al. soulignent aussi la multitude des variables à considérer et les contraintes existantes dans la prévision des besoins de main-d'oeuvre hautement qualifiée(16). L'analyse de ces variables requiert la connaissance du marché et des facteurs qui influencent la prise de décision des employeurs, des employés, des associations professionnelles, des étudiants et de ceux qui décident des politiques en matière d'éducation.

Quant aux étudiants, des contraintes psychologiques et sociales sont souvent à la base de leurs aptitudes, leurs habiletés et leurs intérêts. Ces facteurs sont liés au choix du domaine d'études et conduisent l'étudiant à choisir parfois une discipline rapportant moins de rendement monétaire, en art, par exemple, plutôt qu'en génie. Selon ces auteurs, les contraintes financières ne semblent pas avoir une influence principale

sur les décisions éducatives des étudiants. En tout cas, une meilleure information sur les emplois peut devenir un facteur important dans leur prise de décision.

Dans une étude sur les facteurs qui influencent le choix de carrière des étudiants, Dodge et al. trouvent qu'un tiers de leurs répondants ont préféré des carrières d'un moindre rendement monétaire[17]. "L'irrationnel" du choix d'une carrière est dû, en partie, à la difficulté de mesurer les valeurs non-pécuniaires de cette carrière. Les auteurs se sont interrogés sur les aspects du modèle néo-classique de choix de carrière: l'actualisation des gains à travers le temps et l'information à l'égard des carrières. Ils rapportent que seulement 50% des répondants actualisent leurs gains futurs à un taux positif et que 35% d'eux arrivent même à des taux implicitement négatifs. Les auteurs concluent qu'en général, les étudiants manquent d'information à l'égard des salaires; ils sous-estiment les salaires initiaux pour la majorité des emplois, mais surestiment le revenu à travers le temps de la carrière de leur choix.

Cette courte analyse démontre les difficultés rencontrées dans la concordance de la formation et de l'emploi. Nous terminons cette partie du chapitre par le texte suivant qui nous semble très important. Parlant des diplômés et du marché du travail, la Carnegie Commission on Higher Education brosse un tableau de la situation[18]. Une nouvelle période se dessine, dit-elle, où la question de débouchés peut devenir un problème. Plus de diplômés se feront concurrence pour les mêmes postes. Environ 30% des diplômés des collèges américains travaillent comme cols bleus, vendeurs ou employés de bureau. Un sous-emploi de la formation reçue en dérive.

En anticipant les années 1970, les chances d'emploi sont bonnes pour certaines professions (les sciences de l'environnement, de la santé,

de l'informatique, de l'administration) et ne le sont pas pour d'autres (les sciences sociales, l'enseignement). Les diplômés devront s'adapter à cette nouvelle situation. Les hommes touchés par le manque de débouchés en sciences pures, par exemple, pourront s'acheminer vers l'administration. Les femmes affectées par la saturation dans le domaine de l'enseignement pourront aller vers la santé ou autres services préventifs.

Le problème des détenteurs d'un Ph.D. n'est pas facile à résoudre, à cause de leur nombre croissant et de la tendance à engager des femmes pour les mêmes postes. Ces diplômés se trouvent dans une situation de crise potentielle qui peut engendrer une grave déception à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

Selon les auteurs, seule une coopération entre le gouvernement, l'université, les associations professionnelles et l'entreprise privée permettra de déceler les moyens susceptibles de remédier à la situation:

- Une information plus pertinente et des options raisonnables devront être pourvues aux jeunes pour une meilleure prise de décision dans leur choix d'études. Les étudiants devront chercher au niveau collégial et même au premier cycle universitaire une éducation générale plutôt qu'une spécialisation. Ils devront voir le collège et l'université comme lieu de formation à la vie plutôt qu'un lieu préparant uniquement à l'exercice d'un emploi. Par ailleurs, les étudiants devront se créer des attentes réalistes à l'égard des emplois.

- L'université peut contribuer en introduisant plus de flexibilité dans les options offertes; par un service de counseling sur les options à suivre en vue du marché; par ses programmes d'éducation permanente ou récurrente qui permettent aux étudiants d'arrêter et de revenir après un certain temps pour compléter leurs études.

- Les associations professionnelles peuvent contribuer en coopérant avec ceux qui sont intéressés à l'enseignement supérieur; en offrant des cours de recyclage et en accumulant des renseignements sur le marché du travail.

- Les employeurs pourront coopérer en revisant leurs pratiques d'embauche et en recrutant des diplômés pour des postes occupés auparavant par des non-diplômés (the upgrading of jobs). Ils doivent offrir des cours de formation en cours d'emploi et faciliter à leurs employés les possibilités de promotion ou même une plus grande mobilité intersectorielle.

Enquêtes auprès des diplômés

Les enquêtes sur la concordance de la formation et de l'emploi, conduites auprès des diplômés universitaires, ne sont pas nombreuses. Le peu d'information sur ce sujet est éparpillée et se trouve chez des organismes tels que l'Ontario Council of Graduate Studies et l'Association des Universités et Collèges du Canada, plutôt que chez les universités mêmes. Les associations professionnelles se sont penchées sur tel ou tel aspect de formation et d'emploi, mais généralement, leurs données sont recueillies pour besoins internes et ne sont pas transmises au public. Statistique Canada et le ministère de la Main-d'oeuvre et l'Immigration publient des données sur le nombre de grades octroyés par les universités, la demande de diplômés ou les projections d'inscriptions universitaires. Le ministère d'Etat des Sciences et de la technologie termine actuellement un recensement de la main-d'oeuvre hautement qualifiée au Canada en 1973; cette étude traite essentiellement de la relation formation/emploi du point de vue de l'offre.

Dans cette partie du chapitre, nous allons revoir les enquêtes qui ont été publiées et qui sont comparables à la nôtre. Harvey a fait une étude pour la Commission de l'enseignement post-secondaire en Ontario[19].

Il a essayé de suivre trois cohortes de diplômés du premier grade en arts et sciences, celles de 1960, de 1964 et de 1968. Harvey a posé comme hypothèse le manque de correspondance entre le marché du travail et le système d'éducation, particulièrement dans la formation universitaire en arts et sciences. Rappelons que l'étude a été réalisée en 1970-1971, période difficile à l'égard de débouchés.

Les principales conclusions auxquelles Harvey arrive sont les suivantes:

- il y a des différences d'intégration au marché du travail selon l'année de graduation et le sexe des répondants;
- les diplômés de 1968 ont dû se contenter de moins de postes valables (prestige jobs) que ceux de 1964 et 1960;
- le système scolaire continue d'être le plus grand employeur de diplômés, surtout des femmes, bien qu'une plus haute proportion d'hommes se dirigent vers l'industrie en comparaison de ceux de 1964 et 1960;
- le moyen principal d'atteindre un poste est de contacter l'employeur en personne (diplômés de 1968);
- le degré de satisfaction au travail est en déclin pour toute la période, surtout chez les hommes;
- un plus grand nombre de diplômés de 1968 ont donné la raison "renvoi" pour le deuxième ou troisième changement d'emploi après leur graduation, ce qui démontre les difficultés d'intégration au marché du travail à la fin de l'année 1969;
- les diplômés de 1968 en sciences physiques (hommes et femmes) ont eu le plus de difficulté à se trouver un poste valable (seulement 8.6% des diplômés de 1960 en sciences

physiques ont occupé des postes de peu de prestige occupationnel; en 1964, ce taux a été de 9.0% pour atteindre 35.4% des diplômés de cette catégorie en 1968). Ce n'est pas étonnant que les nouveaux étudiants en sciences affirment prendre cette situation en considération dans leur choix de discipline d'études;

- quant au domaine d'études, bien que les femmes sont plus stables dans leur choix de discipline, beaucoup plus d'hommes passent durant les années 1960 des humanités aux sciences sociales et sciences pures;

- plus d'étudiants des couches sociales pauvres terminent leurs études universitaires, mais dans cette même période où la base sociale des inscriptions universitaires est élargie, les attentes de l'emploi diminuent parallèlement;

- les diplômés de 1968 ont souffert du rétrécissement de l'interaction formation/emploi. Le premier grade perd de sa valeur du marché, du fait que les diplômés des collèges communautaires font concurrence pour les mêmes emplois; un grade supérieur devient nécessaire pour les postes valables.

L'auteur conclut que plus d'enquêtes sur la concordance de la formation et l'emploi devront être conduites pour la recherche de moyens de solutions et pour l'information qu'il faut pourvoir aux étudiants par les bureaux de placement universitaires ou les services de counseling. En outre, la connaissance des préférences des employeurs et leurs pratiques d'embauche peuvent contribuer à plus d'adéquation entre la formation et l'emploi. Leurs suggestions à l'égard des changements à introduire dans les différents programmes universitaires méritent considération.

Anisef et Jansen conduisent leur enquête auprès des diplômés de l'Université York pour la période 1963-1969, et leurs rapports sont publiés par York's Institute for Behavioral Research[20]. Leur étude est plutôt à base sociologique. Les auteurs analysent les antécédents des diplômés et trouvent que ces derniers viennent surtout de la classe moyenne ascendante. Quant aux diplômes acquis, ceux qui possédaient un B.A. de 4 ans (Honours B.A.) eurent moins de difficulté à obtenir un poste et des meilleurs conditions de travail que ceux ayant un B.A. de 3 ans (General B.A.). Mais, avec le temps, il semble que ces différences tendent à disparaître. A la question sur la pertinence des études à leur fonction actuelle, 20% ont répondu "très pertinentes" et 60% "pertinentes". Environ 44% des répondants suggèrent que les cours soient plus orientés vers le milieu du travail (vocationnaly oriented). Quant à l'occupation principale des diplômés, 36.6% des hommes et 50% des femmes sont dans l'enseignement; 32.9% des hommes et 19.9% des femmes sont dans le commerce et la gestion des affaires. Ceux qui poursuivent des études supérieures le font dans le domaine du majeur du B.A. (42.6%), mais la majorité des étudiants changent de discipline pour faire une maîtrise en droit, en éducation ou en gestion des affaires. Environ 34% financent leurs études par des bourses. Les détenteurs d'un B.A. et ceux qui poursuivent des études supérieures soulignent la pertinence de leurs études antérieures à leur fonction actuelle.

L'étude faite en 1973 à l'Université d'Edmonton est une forme de recherche institutionnelle qui voulait:

1) vérifier les possibilités d'emploi des diplômés de 1972;
2) cerner les disciplines les plus touchées par la saturation du marché du travail;
3) connaître la réaction des diplômés suite à leur expérience de travail[21].

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes:

- Les diplômés des programmes généraux en arts et sciences ont eu le plus de difficulté à se trouver un emploi. Ces diplômes, bien des fois, doivent poursuivre leurs études, faute d'emploi adéquat.

- Un des critères d'embauche est l'expérience de travail. Les étudiants qui avaient travaillé durant les été précédant leur graduation ont eu moins de difficulté à se trouver un emploi.

- Les diplômés expriment le désir que plus de contact soit instauré entre l'université et l'industrie, pour connaître les besoins de cette dernière et former les futurs diplômés en fonction des carrières émergentes.

- Les diplômés soulignent le besoin d'inclure aux programmes d'études des cours pratiques, ce qui pourrait améliorer la formation universitaire.

- Un certain nombre de répondants constatent d'ailleurs que des cours techniques peuvent avoir une valeur immédiate sur le marché du travail, mais qu'à long terme, les études universitaires sont plus rentables, du fait qu'elles contribuent à former des individus éduqués.

Dans une étude pour le Conseil des Sciences du Canada, Boyd et Gross ouvrent le débat sur le point suivant: comment un groupe de diplômés en sciences physiques voient le rapport entre leur formation et leur emploi[22]. L'étude porte sur les questions suivantes:

- Est-ce que la formation du premier cycle universitaire est un prérequis à l'emploi?

- Dans quelle mesure les connaissances et la formation acquises à l'université sont utilisées dans l'emploi?

- Est-ce que l'emploi (du répondant) pourrait être aussi bien fait par quelqu'un ayant une formation dans une autre discipline universitaire?

Leur échantillon couvre les promotions de 1954, 1959 et 1964, et les réponses de 70% des 913 répondants contactés leur servent de données. En étudiant des groupes d'avant 20, 15 et 10 ans, ces auteurs avaient la possibilité de suivre le changement des conditions des diplômés dans le temps. Ils constatent la mobilité interprovinciale de ces cohortes, le mouvement étant plutôt vers l'Ontario et le Québec. A l'égard de ce dernier, ils notent que des facteurs de langue et de culture peuvent expliquer le fait qu'une grande proportion des diplômés québécois cherchent et trouvent de l'emploi dans leur propre province.

Selon les données, les répondants ont une attitude positive et sont satisfaits de leurs conditions de travail. Ceci est probablement dû au fait qu'ils appartiennent aux promotions de 1954-1964, "l'âge d'or" des diplômés, période où les employeurs venaient rencontrer les étudiants avant leur graduation ayant des offres d'emploi attrayantes en main.

Les différents problèmes que nous rencontrons, disent les auteurs, portent sur la nature de l'enseignement supérieur, la situation de l'offre et de la demande d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et la propre utilisation des diplômés. La concordance de la formation et l'emploi est à la base de la satisfaction au travail; cette concordance a des implications sur les programmes universitaires et leur rapport aux besoins du marché.

Cette courte revue donne une idée des enquêtes conduites auprès des diplômés universitaires. Nous passons maintenant au chapitre sur la méthodologie de la recherche et la cueillette des données.

REFERENCES

(1): Association des Universités et Collèges du Canada (A.U.C.C.), Affaires Universitaires 12, no 2 (1971), p. 2.

(2): Canada Department of Manpower and Immigration. Supply and Demand 1970: New University Graduates (Ottawa: Queen's Printer, 1970), p. 11.

(3): Farine, A., "The Output of Canadian Universities as Measured by Graduate Degrees", The Alberta Journal of Educational Research, Vol. XIX, no 2 (1973), pp. 120-121, The Carnegie Commission on Higher Education, déjà citée, p. 4; Bureau de la statistique du Québec, Le marché du travail au Québec, 1972 (Québec: Service de la réprographie, juillet 1973), p. 19.

(4): The Learning Society, déjà cité, pp. 30-31.

(5): A.U.C.C., p. 9.

(6): Handa, M.L. et Skolnik, M.L., "Empirical Analysis of the Demand for Higher Education in Canada", in: S. Ostry (ed.) Canadian Higher Education in the Seventies (Ottawa: Le Conseil Economique du Canada, 1972), p. 8.

(7): Canadian Association of Graduate Schools, "Employment of New Ph.D. Graduates, 1972-1973" (Toronto, janvier 1974), en polycopie.

(8): Dodge, D.A. et Stager, D.A.A., "Returns to Graduate Study in Science, Engineering and Business", Document de travail (University of Toronto. Institute for Quantitative Analysis of Social and Economic Policy, 1970).

(9): O.C.D.E., Planification de l'enseignement. Problèmes d'organisation (Paris: O.C.D.E., 1966), p. 17.

(10): O.C.D.E., Structures professionnelles..., déjà cité, pp. 34-37; voir aussi Proulx, P.P., "The Assessment of Long Term Manpower Requirements", Relations Industrielles (Laval), (octobre 1965), pp. 53-69.

(11): O.C.D.E., Evaluation technique de la première phase du Projet Régional Méditerrannéen, par R. Hollister (Paris: O.C.D.E., 1967), pp. 38, 93-95.

(12): Atkinson et al., Canada Highly Qualified Manpower Resources. Canada Department of Manpower and Immigration (Ottawa: Information Canada, 1970), pp. 13, 82-86.

(13): Thurow, L.B., "Education and Economic Equality", The Public Interest, no 28 (1972), pp. 66-81.

(14): Folger, J.K. et al., Human Resources and Higher Education (New-York: Russel Sage Foundation, 1970), pp. 233-235, 243.

(15): Boyd, A.D. et Gross, A.C., Education and Jobs, Background Study for the Science Council of Canada, Special Study no 28 (Ottawa: Information Canada, 1973), p. 60.

(16): Holland et al., Manpower Forecasting and Educational Policy. A Report Prepared for the Commission on Post-Secondary Education in Ontario (Toronto: The Queen's Printer, 1971), pp. X, 56, 111, 133, 157.

(17): Dodge et al., "Factors Influencing Career Choice of Students", Communication présentée au 5ième Congrès Annuel de l'Association canadienne d'économique (Saint-Jean, T.N., Juin 1971).

(18): The Carnegie Commission on Higher Education, pp. 3-18.

(19): Harvey, E.B., Education and Employment of Arts and Science Graduates: The Last Decade (Toronto: The Queen's Printer, 1972), pp. 38, 47, 252-264.

(20): Anisef, P. et Jansen, C., York Graduate Study (Toronto: Institute of Behavioral Research, Aug. 1971 - Feb. 1972), en sept rapports.

(21): Zaharia, G., Survey of Employment Opportunities for 1972 University Graduates (Edmonton: University of Alberta, Office of Institutional Research and Planning, 1973), pp. 1-2, 60-62.

(22): Boyd, A.D. et Gross, A.C., pp. 6, 20, 32, 69.

CHAPITRE II

LES METHODES DE RECHERCHE ET DE CUEILLETTE DES DONNEES

L'analyse par cohortes nous permet de mesurer à un certain moment la même expérience que les sous-populations ont subi dans des périodes différentes de temps. Elle se rapproche de l'étude longitudinale du fait qu'elle échantillonne des cohortes ou des groupes d'individus (choisis au hasard) qui ont vécu le même événement ou la même expérience et recueille des données venant des individus mêmes (simulation d'un "panel design")[1]. En conduisant une enquête des diplômés de 1965-1969 et de 1970-1973 sur le marché du travail, nous essayons de connaître les expériences d'études et de travail des deux groupes.

Le questionnaire

Suite à une revue des écrits sur le sujet, nous nous sommes mis à la préparation du questionnaire (voir Appendice A). Cet instrument de recherche contient plusieurs parties: l'histoire des études accomplies (les diplômes obtenus, le passage entre cycles d'études, le financement de ces études), la situation actuelle du répondant, l'histoire de travail (les moyens utilisés pour obtenir un emploi, les emplois occupés et les salaires reçus), l'expérience du répondant sur le marché du travail et le retour aux études. Une section sur la perception qu'ont les diplômés de l'Université de Montréal est également incluse. Une lettre explicative en page 3 du questionnaire donne le but de l'étude. Le questionnaire est structuré de façon à permettre la cueillette d'une vaste quantité de données. Etant préparées pour un échantillon choisi au hasard, certaines questions ne s'adressaient qu'à une partie de cet échantillon. Par exemple, un diplômé du premier cycle qui était passé sans interruption aux études supérieures et qui se trouvait encore aux études, ne devait et ne pouvait répondre aux items sur l'expérience de travail. Ceci explique la variation du nombre de réponses aux différents items, tel qu'on le verra plus tard.

Pour des raisons d'économie, il a été décidé d'envoyer le questionnaire par la poste. Une première copie du questionnaire anonyme a été envoyée

en fin mai-début juin 1973, et une enveloppe-réponse affranchie y était jointe. Afin de diminuer le biais causé par le grand nombre de non-réponses, un sous-échantillon de 500 sortants de l'université (diplômés et étudiants en rédaction de thèse sur le marché du travail) ont été choisis au hasard, en tant que groupe contrôle. Ces sortants ont été priés d'indiquer leur nom sur une carte-réponse affranchie (voir Appendice B) et de la retourner séparément, en même temps que le questionnaire rempli. Comme les deux documents (questionnaire et carte-réponse) devaient nous parvenir séparément, le questionnaire n'était pas identifié mais nous pouvions savoir si la personne avait répondu. Nous avons supposé qu'ayant à indiquer leur nom, ces diplômés se sentiraient sous un certain contrôle et répondraient comme dans une situation de quasi-entrevue. Le manque de fonds ne nous a pas permis de faire passer le questionnaire par entrevue au domicile du répondant, ce qui aurait permis plus de contrôle et moins de biais, bien qu'on ait considéré la possibilité de le faire avec au moins 100 répondants en tant que sous-groupe contrôle.

Une deuxième copie du questionnaire, contenant une lettre rappel (en Appendice B), a été envoyée à tous ceux faisant partie de l'échantillon, au début du mois de juillet, sauf à ceux qui avaient indiqué leur nom dans la carte-réponse séparée. Enfin, pour atteindre ceux qui, probablement, étaient en vacances durant les mois de juillet et août, une carte rappel a été envoyée à la fin du mois d'août.

Durant les mois de juillet et août, un assistant de recherche a contacté, par téléphone, ceux du groupe contrôle qui n'avaient pas répondu. Mais, à cette époque de l'année, il est difficile d'atteindre les gens chez eux. Environ 25 diplômés qui n'avaient pas renvoyé leur questionnaire rempli ont répondu par téléphone à un mini-questionnaire contenant des items sur les études, le travail et leur situation actuelle (en Appendice B). Ces mini-questionnaires ont été ajoutés à ceux du groupe contrôle.

Nous avons retenu 1,708 questionnaires (douze ont été rejetés) ou 32.2% de la population visée forment notre échantillon*. Bien que significatif pour ce genre d'étude, il nous semble que ce taux aurait pu être plus élevé si on avait fait l'enquête à une autre période de l'année et si le questionnaire avait été un peu moins exhaustif. Car une population qui subit trop d'enquêtes finit par ne pas répondre du tout.

L'échantillonnage

La première chose à faire à l'égard de l'échantillonnage a été de trouver un échantillon représentatif des diplômés des différents départements de l'Université de Montréal. Une autre décision concernait les années de graduation qu'on allait inclure dans l'étude. Par ailleurs, plus on s'éloigne dans le temps, plus il devient difficile d'obtenir des listes valables. La mobilité des diplômés en résidences est énorme; même l'adresse de leur "résidence permanente" change souvent. Le Régistraire ne garde les listes des étudiants que d'une année à l'autre, au plus, les listes de deux années consécutives. Pour le reste, il faut chercher les renseignements dans les dossiers des étudiants, et pour la période avant 1970, ces dossiers sont sur microfiches. Ces difficultés nous ont amenés à échantillonner les diplômés de l'université des années 1970-1971 et 1971-1972. Dans le désir de suivre une cohorte plus ancienne de diplômés, nous nous sommes arrêtés aussi à l'année 1965-1966, dans laquelle se perçoivent les premiers résultats en diplômés de la politique de rattrapage des universités de langue française de la province. Pour cette année de graduation, un travail énorme a été investi pour trouver dans les microfiches les renseignements nécessaires.

Une mise au point s'impose. Il est difficile, dans le genre d'étude comme la nôtre, de "tailler" l'échantillon en sous-groupes nets, permettant de démontrer les similarités ou les différences entre les groupes. Un certain nombre de diplômés de 1965-1966 sont retournés aux études et se

---

*: A ce propos, notons que 257 répondants (51.4% du groupe contrôle) ont identifié leur nom séparément.

retrouvent dans la cohorte de 1970-1972. Le fait que nous nous sommes adressés aux diplômés de 1965-1966, 1970-1971 et 1971-1972 et que nous avons eu des réponses des diplômés de la période précédant 1965 d'un côté et de 1973 d'un autre côté, démontre que les mêmes individus continuent leurs études, se recyclent et acquièrent plus de formation.

Le nombre de diplômés visés a été décidé par la suite (tableau 1). Il fut décidé d'échantillonner tous les diplômés de 1965-1966 (avec l'idée qu'un grand nombre d'eux ne sera pas atteint à cause du changement d'adresses), et un sur deux des sortants des années 1970-1971 et 1971-1972.

Bien que le questionnaire a été adressé aux diplômés de 1965-1966, 1970-1971 et 1971-1972, ayant à énumérer tous leurs diplômes, certains répondants ont mentionné des diplômes d'une période précédant 1965; d'autres ont déjà indiqué le diplôme obtenu en 1973. Ainsi, nous parlerons de deux cohortes: celle de 1965-1969 composée en grande majorité de diplômés de 1965-1966, et celle de 1970-1973 qui comporte surtout les diplômés de 1970-1972 (tableau 2).

A propos, cette répartition nous convient. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, 1969 a été l'année où se fit sentir un manque de débouchés pour les diplômés universitaires. Ainsi, nous pourrons comparer deux groupes qui auront subi des expériences différentes sur le marché et voir les attitudes d'études et de travail qui leur sont particulières

La codification

Les questionnaires remplis ont été examinés, et les renseignements ont été codifiés et inscrits sur les feuilles de données du Centre de Calcul de l'Université de Montréal qui a exécuté la perforation et la programmation utilisant le langage Statistical Package for the Social Sciences (S.P.S.S.)[2]. Toute précaution a été prise afin d'éliminer les erreurs

et de ne pas porter des jugements de valeurs différents à l'égard des questions ouvertes du questionnaire.

Pour des raisons de présentation, les dizaines de départements que les répondants ont noté ont été regroupés suivant le système CLARDER(3). Ce système est basé sur la classification des disciplines faites par le Western Interstate Commission for Higher Education (WICHE) des Etats-Unis et pour le Higher Education General Information Survey (HEGIS) du Bureau Fédéral de la Statistique. Cette adaptation de CLARDER a été retenue parce qu'elle semble en voie de s'implanter dans les admissions aux universités de la province. Elle a été aussi utilisée dans des études commanditées par la Commission Gendron(4). La répartition des départements suivant la classification CLARDER est en Appendice C.

Les disciplines d'études des répondants ont été codifiées selon une adaptation de la codification de Statistique Canada, appliquée à l'enquête sur la main-d'oeuvre hautement qualifiée que cet organisme vient de mener pour le compte du ministère d'Etat des Sciences et de la technologie (fin 1973).

Quant à "l'histoire de travail" des répondants, nous avons donné un code aux industries et aux emplois signalés. La codification de Statistique Canada, qui couvre tous les grands secteurs d'activités et groupes d'emplois, ainsi que celle utilisée pour les études commanditées par la Commission Gendron, étaient trop compliquées pour la liste plus limitée des professions des diplômés qui se sont dégagées de l'enquête.

L'analyse statistique

A part les tableaux et les graphiques des distributions des données, nous avons cherché la corrélation entre certaines variables telles que la profession du père et le financement des études, ou le domaine d'études et certaines attitudes de travail (v.g., utilité des études,

satisfaction au travail). Nous avons retenu le test de chi carré pour la mesure et l'interprétation de ces corrélations. Pour les besoins de cette étude, le chi carré en-dessous du seuil de .05 est considéré comme significatif.

Malheureusement, le chi carré ne s'est pas tout le temps prêté à l'analyse; les dizaines de rangées et de colonnes de nos tableaux créent des degrés de liberté, au-delà desquels le chi carré n'est plus sensible. Même le regroupement des items ne nous a pas aidés, les chi carrés étaient significatifs au seuil de .00 ou en-dessus de .05 (certains items ne devant pas être répondus par tous, il y eut beaucoup de vides), ce qui nous a obligés à les rejeter. Ainsi, notre mesure se limite surtout à des moyennes, à des pourcentages, à des pourcentages moyens pour les regroupements et au chi carré où il fut significatif.

Nous avons appliqué le TESTAT (analyse d'items traditionnelle) au groupe d'items concernant la perception qu'ont les diplômés de l'Université de Montréal. Quant aux salaires, nous les avons comparés par la cote Z (écart-réduit) et par écart-type, ce qui nous permit de les disperser sur une courbe (échelle d'intervalles). De même, nous avons considéré les salaires par quartile et par écart-quartile[5].

Il faut noter que les totaux des tableaux varient de l'un à l'autre. Ceci est dû au fait que tous les répondants n'ont pas répondu à tous les items du questionnaire. En outre, à cause des différences individuelles des répondants dans l'expérience d'études et de travail, la totalité des questions ne s'adressaient pas à tous les répondants. Il faut aussi signaler que les petites différences entre les totaux ou les pourcentages des tableaux sont attribuables à des compilations différentes.

REFERENCES

(1): Glock, Ch., "Survey Design and Analysis in Sociology", in Ch. Glock (ed.), Survey Research in the Social Sciences (New-York: Russel Sage Foundation, 1967), pp. 3-64.

(2): Nic, N.H. et al., Statistical Package for the Social Sciences (New-York: McGraw-Hill, 1970).

(3): Système CLARDER, La classification générale (1/72). Classification et regroupement des domaines d'études et de recherche. Comité d'élaboration d'un système d'informatique et de gestion des universités (C.E.S.I.G.U.), Québec, juillet 1972; voir aussi D.I.G.E.S., Service de la Recherche, CLARDER, "Version A", Québec, mai 1973.

(4): La production des universités..., p. 22.

(5): Guilford, J.P., Fundamental Statistics in Psychology and Education (New-York: McGraw-Hill, 1965), pp. 70, 175-176.

CHAPITRE III

ANTECEDENTS ET CARACTERISTIQUES D'ETUDES ET DE TRAVAIL DES DIPLOMES

Les répondants

Le nombre des répondants est de 1,106 hommes et 602 femmes. Cette proportion de 65% d'hommes et de 35% de femmes est comparable à la composition de la population étudiante de l'Université de Montréal dans la période étudiée(1).

Lieu de naissance et âge des répondants (tableau 3)

La comparaison entre hommes et femmes démontre que 43.6% des hommes sont nés à Montréal, 47.8% au Québec hors de Montréal, 2.6% dans une autre province et 6% dans un autre pays. Des femmes, 52.3% sont nées à Montréal, 39.3% au Québec hors de Montréal, 1.7% dans une autre province et 6.7% dans un autre pays. Ces pourcentages suggèrent que les hommes sont plus mobiles et plus prêts que les femmes à se déplacer pour poursuivre leurs études. D'autres études confirment ce fait(2).

Quant à l'âge des répondants, les femmes sont plus jeunes que les hommes (45.4% et 30.3% respectivement des groupes d'âge 20 à 22 et 23 à 25 ans). Passé 25 ans, le pourcentage des femmes décroît. Est-ce parce qu'elles sont occupées à élever leurs enfants pour revenir à 36 ans et plus se recycler, selon les données de l'étude, dès que les enfants ont grandi? Quant aux hommes, leur pourcentage est plus fort par comparaison avec les femmes dans les groupes d'âge 26 à 30 et 31 à 35 ans (57.6% et 36.8% respectivement), ce qui est expliqué par leur désir de continuer des études et se recycler pour une amélioration personnelle et salariale, comme on le verra au paragraphe "passage entre cycles d'études" de ce travail.

L'état civil (tableau 4)

Si on examine l'état civil, 48.6% des femmes sont célibataires, 10% sont religieuses et 3.7% sont veuves, séparées ou divorcées, tandis que les hommes atteignent un moindre pourcentage dans ces catégories. Moins de femmes mariées que d'hommes mariés sont aux études (37.7% et

58.1% respectivement). Il est plus facile, paraît-il, à un homme marié qu'à une femme mariée de poursuivre des études, à cause des obligations familiales de cette dernière.

Ajoutons que 33.6% des hommes et 17.2% des femmes ont des enfants. La grande majorité des répondants de cette catégorie avaient un ou deux enfants.

La profession du père (tableau 5)

Du point de vue de la profession du père, plus de filles que de fils d'individus des professions libérales ou d'administrateurs sont diplômés (38.4% et 22.9% respectivement). Moins de filles que de fils de fonctionnaires, d'ouvriers ou d'agriculteurs terminent leurs études couronnées d'un diplôme. Du croisement de cet item et de l'item sur le financement des études (tableau 10), il ressort que plus de femmes que d'hommes bénéficient de l'aide des parents, ce qui est expliqué par la strate socio-professionnelle plus aisée du père.

La profession du père de 75.1% des hommes se situe dans les catégories de fonctionnaires, d'ouvriers et d'agriculteurs, contre 60.4% des femmes; ce qui démontre que les enfants des familles "moins aisées" se distinguent comme diplômés. Cette constatation va à l'encontre de plusieurs études des années 1960, selon lesquelles l'accès et la réussite universitaires n'étaient le cas que d'une couche sociale privilégiée, ou que la continuation des études dépendait, entre autres, de la profession du père[3]. Nous reviendrons à ce sujet au tableau 38, dans la comparaison de cohortes de diplômés, pour connaître le changement dans le temps.

Les diplômés (tableaux 6, 7, 8)

Le tableau 6 présente la répartition des diplômes obtenus. Il faut noter, dès le début, qu'afin de permettre une variation de réponses, nous n'avons pas lié le premier diplôme à un baccalauréat spécialisé, le deuxième à une

maîtrise et le troisième à un doctorat; surtout que pour les diplômés de la période précédant 1969, une autre nomenclature de diplômes était en vigueur. Nous parlons de premier diplôme ou inscrit en rédaction de thèse, de deuxième diplôme ou inscrit en rédaction de thèse, etc... Ainsi, à l'item "diplôme obtenu ou inscrit en rédaction de thèse" (item 1 du questionnaire), 150 répondants (hommes et femmes) énumérèrent un baccalauréat en pédagogie comme premier diplôme, 1,014 un baccalauréat spécialisé, 339 une licence, 95 une maîtrise, 4 un doctorat, 77 d'autres diplômes, et un certain nombre est inscrit en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat. Pour éliminer le biais qui peut s'introduire, nous n'avons pas accordé un premier grade aux détenteurs d'un grade supérieur qui n'ont pas indiqué la possession du premier grade, bien que logiquement, ils devaient le posséder s'ils ont été admis aux études supérieures.

Etant un grade pré-universitaire, le Baccalauréat es Arts collégial n'a pas été retenu. Le Baccalauréat en Pédagogie (B.Péd.) fut considéré, sa possession étant un prérequis pour l'enseignement. Pour ceux qui dirent avoir un Brevet "A" et un B.Péd., ce dernier a été retenu. La différence entre le nombre de répondants et le nombre de diplômes dérive du fait qu'un même individu possède plus d'un diplôme. Si on peut parler de moyennes, les hommes possèdent deux diplômes et les femmes 1½ diplôme chacun.

Le baccalauréat spécialisé constitue le type de diplôme le plus nombreux, suivi par la maîtrise. Ceci est expliqué par la prolongation des études du premier grade universitaire aux études supérieures, tendance qui existe dans les pays développés.

Depuis 1968, la licence est considérée comme premier grade, sauf pour les programmes d'études dans lesquels un premier grade universitaire est accordé avant la licence[4]. Ceci explique le nombre moins élevé

de détenteurs d'une licence dans notre étude. En général, l'Université de Montréal s'est alignée aux autres universités nord-américaines dans la réforme des programmes offerts et des grades B.A., M.A. et Ph.D. accordés.

Mesuré par les grades universitaires, on peut dire que le nombre de diplômés représente la "somme du savoir" ou le "stock" de capital humain qui est à la disposition de la société. Ce nombre représente, certainement, une main-d'oeuvre hautement qualifiée, répartie par disciplines d'études et de spécialisation qu'on verra au tableau 8.

L'échantillon contenait 1,090 étudiants en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat. Mais depuis l'obtention des listes du Régistraire jusqu'au moment de la réponse au questionnaire, un bon nombre de répondants ont certainement terminé leur thèse et obtenu leur diplôme. En tout cas, 350 étudiants sont en rédaction de thèse de maîtrise et 129 en rédaction de thèse de doctorat (tableau 6).

Le changement de types de diplômes obtenus, dans le temps, est présenté au tableau 37, dans l'étude des cohortes.

Le tableau 7 révèle que plus que 80% des diplômes détenus ont été octroyés par l'Université de Montréal. Il y a une mobilité d'étudiants qui passent d'une université à l'autre pour un diplôme additionnel ou pour un grade supérieur. Un nombre s'est acheminé vers les Etats-Unis ou vers la France pour un doctorat, ce qui explique le pourcentage plus élevé à l'item "autre pays", au niveau du troisième ou du quatrième diplôme.

Le tableau 8 donne la répartition des répondants selon le domaine d'études ou de spécialisation. Une comparaison des listes de diplômés des années 1965 et plus fait ressortir le nombre croissant de diplômés en sciences pures et appliquees. Selon l'Etude E 5 pour la Commission Gendron[5],

l'éducation est une discipline qui a connu une croissance annuelle de 19.2% durant la dernière décennie. L'éducation continue à occuper une place importante dans les disciplines universitaires; ceci provient du fait que l'enseignement est encore le premier secteur d'activités des diplômés. Non seulement ceux des sciences de l'éducation, mais un grand nombre de diplômés en sciences et en lettres s'acheminent aussi vers l'enseignement; à un certain degré, cette situation est comparable à ce qui se passe en Ontario ou en Alberta(6).

Quant au secteur "santé", c'est surtout le nursing qui forme les diplômés dans ce secteur. Suivant la classification CLARDER, les sciences humaines incluent aussi les sciences sociales; ainsi, un bon nombre de diplômés en économique, en politique, en sociologie et en relations industrielles font partie des 782 diplômés en Arts et Sciences humaines. En outre, les diplômés en sciences de l'environnement, en psychologie, en droit, en administration hospitalière et en bibliothéconomie s'ajoutent aux diplômés des autres disciplines citées auparavant et représentent ensemble ces ressources humaines dont la société dispose.

LES ETUDES

Modalité de fréquentation (tableau 9)

La grande majorité des répondants (79.0% des hommes et 76.9% des femmes) ont fait leurs études à temps plein. Le nombre d'étudiants à temps partiel est plus élevé au niveau du deuxième diplôme. Il est naturel qu'un diplômé se cherche du travail après l'obtention de son baccalauréat et essaie d'approfondir ses connaissances ou sa spécialisation au-delà du premier grade universitaire à temps partiel, tout en travaillant, comme on le verra au paragraphe sur le passage entre cycles d'études.

L'item "moitié ou plus que la moitié des études à temps plein" au niveau des grades supérieurs est expliqué par le temps plein requis au niveau de la maîtrise et la résidence au niveau du doctorat, la thèse étant généralement faite à temps partiel.

Mode de financement (tableau 10)

Plusieurs moyens de financement étant possibles, les répondants pouvaient donner, s'il y avait lieu, plus d'une réponse pour le même diplôme. Ainsi, nous avons calculé un pourcentage moyen de ce choix de réponses. L'item "propre travail" semble représenter le principal moyen de se payer des études; plus de 33% des détenteurs d'un premier diplôme, plus de 40% des détenteurs d'un diplôme additionnel et plus de 50% de ceux actuellement aux études indiquent ce moyen. Travailler avant ou durant les études ou un travail d'été est courant. Travailler et se perfectionner en cours de route semble très répandu chez les enseignants.

Les bourses viennent en deuxième lieu (28.6% des hommes et 26.5% des femmes actuellement aux études). Relativement, le pourcentage des bourses est plus fort au niveau des grades supérieurs, les diplômés du premier grade universitaire ayant fait preuve de mérite académique ou d'efficacité au travail.

Les emprunts et l'aide des parents sont mentionnés surtout pour la période d'études du premier grade, dans laquelle un bon nombre d'étudiants ne peuvent se chercher du travail, ne possédant pas encore un diplôme. Tel que noté auparavant, les femmes bénéficient plus de l'aide des parents que les hommes (voir aussi tableau croisé 3).

L'aide de l'époux(se) augmente au niveau de grades supérieurs. Logiquement, moins de diplômés sont mariés au niveau du premier grade.

Première décision d'études universitaires (tableau 11)

A la question, "Quelles furent les raisons du choix de votre programme d'études en vue du premier grade universitaire?", plus de 51% indiquent "intérêt personnel". L'orientation des études précédentes et les notes reçues au collège sont à la base de cet intérêt personnel, tel que souligné par un bon nombre de répondants. La facilité d'accès à un programme

d'études tente plus de femmes que d'hommes à le choisir (15% et 12.8% respectivement). En général, il n'y a presque pas de différence entre les réponses des hommes et des femmes aux différents items. Environ 16% répondent que la disponibilité d'emploi dans une discipline (au temps de la décision) fut une raison du choix.

Si nous divisions les items de la question 2 du questionnaire en deux: 1) raisons dépendantes de l'individu (intérêt personnel, tests d'aptitudes, être avec des ami(e)s (items 1, 2 et 5 du tableau 11), et 2) raisons indépendantes de l'individu (facilité d'accès à un programme d'études, disponibilité d'emplois, perfectionnement exigé (items 3, 4 et 6), il ressort que pour 63% des hommes et 61.4% des femmes, les intérêts et les aptitudes sont des facteurs très importants dans leur première décision d'études universitaires, et que les raisons venant de l'extérieur, telles que la prévision d'emplois ou le besoin de perfectionnement, jouent un rôle secondaire. Au début de leurs études universitaires, les étudiants sont moins influencés par des aspects économiques futurs, et leurs valeurs suivent plutôt les tendances de leur groupe d'âge. Rappelons l'étude de Dodge et al.[7], selon laquelle les étudiants du premier cycle manquent d'information à l'égard des emplois et tendent à sous-estimer leur revenu initial. Il semble, par contre, que certaines variables liées au travail deviennent plus importantes au niveau du deuxième ou du troisième cycles universitaires (voir tableau 13).

Passage entre cycles d'études (tableaux 12, 13, 14)

Parmi les raisons données à la non-poursuite des études en vue d'un grade supérieur, la raison financière est la plus importante, 24.5% des hommes et 14.7% des femmes (tableau 12). Cette constatation est confirmée par d'autres études[8]. Plus de femmes (32.3%) que d'hommes (24.4%) rejoignent le marché du travail après leur premier diplôme (réponses à l'item "acquisition d'expérience de travail"). Des études faites au niveau du CEGEP démontrent que, relativement, plus de femmes que d'hommes

complètent le cours professionnel. Les femmes tendent à écourter leurs études à cause du caractère terminal du cours professionnel qui permet un accès rapide au travail[9]. Ceci ressort aussi de notre enquête.

Un certain nombre de répondants indiquent qu'ils n'étaient pas motivés pour des études supérieures, ou qu'ils n'ont pas été acceptés, ou qu'ils étaient peu satisfaits des programmes d'études. Pour 7.8% des hommes et 8.4% des femmes, les connaissances acquises au premier cycle sont suffisantes pour la fonction qu'ils occupent; 4.7% des hommes et 3.1% des femmes craignent qu'un grade supérieur leur crée des difficultés d'emploi. Les autres raisons pour la non-poursuite des études supérieures sont l'âge, le mariage, la santé, le besoin de retourner travailler pour rendre la bourse et le besoin de passer les examens du barreau, pour ceux en Droit (14.7% des hommes et 16.8% des femmes).

En somme, le désir de travailler (items 2, 4, 7 et 9 du tableau 12) pousse 39.4% des hommes et 45.5% des femmes à ne pas poursuivre leurs études en vue d'un grade supérieur, à la date de l'enquête.

A l'égard des raisons de la poursuite des études au-delà du premier grade universitaire (tableau 13), le besoin d'approfondir la spécialisation au niveau de la maîtrise et au niveau du doctorat vient en premier. Plus de disponibilité d'emplois suite à un diplôme supérieur est une autre raison importante, ainsi que la promotion et un salaire plus élevé. Environ 9% des hommes et 10.1% des femmes postulant le grade de maîtrise et 4.6% des hommes et 5.4% des femmes postulant celui du doctorat poursuivent leurs études supérieures, faute d'emploi adéquat. De fait, 50.3% des hommes et 42.9% des femmes poursuivent leurs études au niveau de la maîtrise pour des raisons d'emploi.

Il est évident que la plus importante parmi les raisons données est le besoin d'approfondir la spécialisation du cycle d'études précédent. Les femmes insistent plus que les hommes sur ce besoin (48% et 43.8% au niveau de la maîtrise et 63.6% et 44.7% au niveau du doctorat, respectivement) (voir aussi tableau 39).

Quant à la description du passage du premier cycle d'études à la maîtrise et de celle-ci au doctorat (tableau 14), plus de 50% des répondants ont continué leurs études sans interruption. Plus de 20% ont travaillé et ont fait simultanément leurs études de maîtrise ou de doctorat. Environ 12.2% des hommes et 11.3% des femmes ont travaillé un certain temps avant de poursuivre leurs études de maîtrise, et 19.8% des hommes et 11.5% des femmes ont travaillé avant de poursuivre leurs études doctorales. En outre, 4.1% des hommes et 4.8% des femmes au niveau de la maîtrise et 4% les hommes et 2.6% des femmes au niveau du doctorat ont cherché du travail, mais n'ayant pas trouvé, ont poursuivi leurs études. Nous nous demandons s'il y a un changement (pattern change) dans les pratiques de passage entre cycles d'études dans le temps. La comparaison entre les deux cohortes de diplômés que nous ferons plus loin au tableau 40 apportera des clarifications sur cet aspect.

Environ 87% des répondants au niveau du premier cycle et plus de 96% au niveau des grades supérieurs indiquent que leur programme d'études représentait leur premier choix (tableau 14). Les réponses antérieures ayant démontré, en grande majorité, que les études supérieures sont poursuivies dans le but d'approfondir la spécialisation et en fonction de l'emploi, il n'est pas étonnant que les programmes des étudiants pour les grades supérieurs sont leur premier choix à 97.8% pour les hommes et à 95.7% pour les femmes. A cet égard, une question se pose: quelle est l'adéquation entre l'offre de programmes universitaires et le choix des étudiants? Nous y reviendrons au chapitre de conclusions et implications de l'étude.

Etudiants actuellement aux études (tableau 15)

Les données indiquent que 592 hommes et femmes sont actuellement aux études ou en rédaction de thèse. De ceux-là, 389 hommes et femmes (65.7%) sont à l'Université de Montréal. Le reste, 165 répondants (27.9%) sont dans les autres universités québécoises et 38 répondants (6.4%) font leurs études en dehors de la province.

L'emploi (tableaux 16, 17)

Il ressort des données que 1,330 répondants occupent un emploi à temps plein, 73 un emploi à temps partiel et 71 sont sans emploi en juin-juillet 1973, date de l'enquête (tableau 16). Généralement, ceux qui travaillent à temps partiel font simultanément leurs études supérieures. Un certain nombre d'étudiants occupent un emploi à temps plein tout en faisant leurs études à temps plein. Les 80 répondants qui ont indiqué chercher un emploi, venaient des catégories de "sans emploi" ou "employés à temps partiel". Le taux de "sans emploi" représente 4.5% du nombre de la "main-d'oeuvre" active des diplômés. Mais ce taux est exagéré du fait qu'on s'attend à un délai entre le temps de la graduation et l'occupation d'un emploi. Rappelons que 13% des répondants sont des diplômés de 1973 (tableau 2).

Des 71 diplômés sans emploi, 22 venaient des arts et sciences humaines, 15 des sciences pures et appliquées, 9 des sciences de l'éducation, 9 du droit et 8 des lettres.

Plus de 86% des répondants occupent un emploi depuis l'obtention du premier diplôme universitaire (tableau 17). Des autres 14%, une partie poursuit, sans interruption, du premier cycle d'études aux études supérieures.

Moyen d'acquisition (tableau 17)

Quant aux moyens d'acquisition de l'emploi, "j'ai fait une demande d'emploi à tout hasard", est indiqué par 25.2% des hommes et 31.3% des femmes. Ceci inclut certains répondants qui spécifient, "j'ai fait une demande précise". "Par l'intermédiaire d'ami(e)s" qui inclut aussi "par l'intermédiaire d'un professeur", reçoit 20.6% des réponses des hommes et 23.1% des femmes. "Par le service de placement de l'université ou un service de recrutement sur le campus" est plus indiqué par les hommes (12%) que par les femmes (7.3%), de même que "par les journaux ou autres formes de publicité" (12% et 8.2% respectivement). Environ 12.4% des

femmes et 7.5% des hommes ont déjà occupé le même emploi ou un emploi semblable; un grand nombre d'entre eux sont des enseignants qui sont retournés à l'enseignement ou chez le même employeur. "Par un stage" chez le même employeur est la pratique utilisée surtout par les psychologues. "Par la communauté" (les religieux), "par engagement militaire", "le travail me fut proposé", etc., sont indiqués par 14.1% des hommes et 9.4% des femmes(10).

Degré de difficulté à se trouver un emploi (tableau 18)

Les diplômés devaient encercler, sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente aucune difficulté et le 7 beaucoup de difficultés, le nombre correspondant au degré de difficulté qu'ils ont eu à se trouver leur premier emploi. Environ 57.1% des hommes et 59 1% des femmes n'ont éprouvé aucune difficulté; 5.7% des hommes et des femmes en ont éprouvé.

A l'égard de l'emploi actuel (si ce dernier est différent du premier emploi), 51.9% des hommes et 58.1% des femmes n'ont eu aucune difficulté, et 7.3% des hommes et 9% des femmes en ont eu. Sur l'échelle de 1 à 7, la difficulté moyenne à se trouver le premier emploi est de 2.2 pour hommes et femmes et de 2.3 (hommes) et 2.4 (femmes) pour l'emploi actuel. Ces constatations vont à l'encontre des informations transmises par les mass-media sur les grandes difficultés éprouvées par les diplômés à se trouver un emploi. Nous reviendrons à ce sujet dans la comparaison des cohortes (graphique 1) et dans les tableaux croisés 4 et 5 qui ne démontrent qu'une légère augmentation dans le pourcentage de diplômés qui ont éprouvé de la difficulté à se trouver un emploi.

Critères d'embauche (tableau 19)

Le grade universitaire approprié est indiqué par les diplômés comme critère principal d'embauche (23.6% des hommes et 21.7% des femmes). La spécialisation vient en deuxième lieu (16.7% des hommes et 23.3% des femmes), et l'expérience vient en troisième lieu, environ 17.6% des hommes et des femmes.

Il n'y a pas de différence marquée entre les critères actuels d'embauche et les critères antérieurs. La qualification légale était plus exigée auparavant, 12.3% des hommes et 16.4% des femmes, contre 10% des hommes et des femmes qui indiquent ce critère comme actuel. "Aucun critère" dans le passé est noté par 4.3% des hommes; ce pourcentage décroît à 0.6% des hommes et à 0.5% des femmes actuellement.

En somme, la spécialisation, les aptitudes personnelles, la compétence et la facilité de travailler en groupe sont plus indiquées comme critères actuels d'embauche en comparaison à un passé récent.

Secteurs d'activités (tableau 20)

Etant des nouveaux diplômés, la majorité des répondants n'ont indiqué que le secteur d'activité et leur emploi actuels. Environ 80.8% des hommes et 85.7% des femmes travaillent dans le secteur public, 19.2% des hommes et 14.3% des femmes, dans le secteur privé (dont 2.4% des hommes et 0.2% des femmes à leur compte). Relativement, ces proportions diffèrent de celles constatées dans les autres provinces où le secteur privé (industrie manufacturière, transport, communications, finances) absorbe les diplômés dans une proportion plus significative(11). Il ressort des écrits sur ce sujet que dans des conditions normales d'une économie développée, la répartition de la main-d'oeuvre hautement qualifiée devrait être plus proportionnée: 1/3 des diplômés s'intégreraient au secteur privé, et 2/3 au secteur public et les services(12). Il nous est difficile d'insister sur les disparités constatées, mais rappelons ici que notre échantillon ne couvre pas tous les départements d'une université; les sciences commerciales et le génie, par exemple, ont été exclus, ce qui n'a pas permis de présenter toute la diversité des diplômés. Par ailleurs, il se peut que la "complexité" de l'économie québécoise a pour effet que moins de diplômés francophones se dirigent vers le secteur privé.

La comparaison faite entre l'emploi actuel et les emplois précédents des diplômés met en évidence le fait que plus de répondants se dirigent vers la fonction publique, probablement à cause d'un marché saturé. Il ressort que la fonction publique (18.8% des hommes et 14.3% des femmes) et l'enseignement (57.3% des hommes et 55.8% des femmes) continuent à absorber plus de diplômés qu'une économie équilibrée le suggère. Très peu s'intègrent à l'industrie manufacturière (3.6% des hommes et 1.2% des femmes). Les secteurs tertiaire et quaternaire (consultants, organismes de recherche) représentent ensemble 96.4% des hommes et 98.8% des femmes.

En comparant les emplois des hommes dans le secteur privé, on constate que le pourcentage de ces derniers diminue de 38.1% dans leur troisième emploi précédent (quatrième emploi au tableau 20) à 16.8% dans leur emploi actuel; tandis que dans le secteur public, leur pourcentage augmente de 61.9% dans leur troisième emploi précédent à 80.8% dans leur emploi présent. La même comparaison peut être faite pour les femmes.

Le pourcentage des hommes en enseignement a diminué de 61.4% dans l'emploi précédent à 57.3% dans l'emploi actuel, probablement à cause de la réduction des effectifs scolaires; mais le pourcentage des femmes a augmenté dans les mêmes emplois de 51.4% à 55.8% (voir aussi tableau 21). Est-ce à cause du niveau pré-scolaire qui est en voie de développement ou que la féminisation de l'enseignement augmente?

Le pourcentage décroissant du clergé, hommes et femmes, est à noter; il est dû probablement au fait que moins de gens joignent actuellement les ordres (voir aussi tableau 22). La santé est représentée surtout par les infirmières et les physiothérapeutes. Les hommes sont plutôt dans l'administration hospitalière.

Les emplois (tableau 21)

Les emplois des diplômés sont variés. Pour le besoin de présentation, nous avons eu à les arranger en groupes socio-professionnels, suivant la classification CLARDER, comme les domaines d'études, bien que cela cause une perte de diversité. La présentation en détail exigerait des tableaux contenant des dizaines de rangées et de colonnes.

Le pourcentage des employés dans le domaine de la santé augmente par rapport au passé. Il en est de même des chimistes ou autres travailleurs en sciences pures et appliquées. Le pourcentage des travailleurs en sciences sociales n'a relativement pas changé, bien que l'étude au niveau d'une ou de quelques spécialisations aurait fait ressortir plus de données spécifiques. Tel que souligné auparavant, le pourcentage des hommes en enseignement décroît, tandis que celui des femmes augmente. Le tableau met également en évidence la diminution du clergé.

Le pourcentage des répondants en administration est limité du fait que nous ne nous sommes pas adressés aux diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Bien qu'en nombre limité, les journaliers mentionnés dans les emplois précédents sont des diplômés qui se situaient dans cette catégorie avant ou durant leurs études, mais qui, dès leur graduation, ont changé de catégorie et embrassé leur carrière (voir aussi tableau 42).

Modalité de travail (tableau 22)

Les diplômés travaillent à plein temps à plus de 85%; les femmes moins, leurs obligations familiales les forcent probablement à accepter un travail à temps partiel. D'ailleurs, une partie de ceux qui travaillent à temps partiel sont actuellement aux études.

Au cours des années, le pourcentage des religieux diminue de 15.2% à 2.8% pour les hommes, et de 8.7% à 4% pour les femmes.

Les catégories de religieux, stagiaires, travail à l'heure, etc., apparaissent pour expliquer les paliers inférieurs des salaires.

En comparant les emplois, on constate que le plein temps était moindre dans les emplois précédents, les diplômés étant alors aux études. Certains d'entre eux travaillaient probablement à la semaine ou à l'heure, vu le pourcentage plus élevé de ces catégories dans le passé en comparaison à l'emploi actuel.

Lieu et langue de travail (tableau 23)

Ce tableau révèle que 75.5% des hommes et 84.1% des femmes travaillent actuellement à Montréal ou dans la région. Comme on le voit, les femmes sont moins mobiles. Québec, Ottawa et la région de Sherbrooke-Trois-Rivières représentent ensemble 16.1% du lieu de travail pour les hommes et 9.5% pour les femmes. Ottawa semble attirer un nombre de femmes (4.3%), en partie, comme traductrices. Seulement 3.3% des hommes et des femmes oeuvrent à l'extérieur de la province. Demander à un québécois de travailler à l'extérieur de la province, c'est lui demander de faire un grand effort. Des questions de langue et de culture ont pour effet que le québécois ne se sent bien que chez lui[13].

La comparaison entre le lieu de naissance (tableau 3) et le lieu de travail (tableau 23) met en évidence la mobilité des diplômés des autres régions du Québec ou de l'extérieur vers la région de Montréal.

En comparant les emplois, on constate que le français est en utilisation croissante, tandis que l'utilisation de l'anglais décroît. Il est difficile de savoir si la cause réside dans le fait que plus de diplômés se sont acheminés vers la fonction publique et l'enseignement, secteurs à prépondérance francophone, ou s'il y a progrès dans l'utilisation du français comme langue de travail, en général.

Les salaires (tableau 24)

Ce tableau donne les salaires des hommes et des femmes et le salaire moyen à la fin de chaque emploi. Pour le besoin de présentation, nous avons réparti les salaires en huit paliers.

Quant à l'emploi actuel, 35.5% des hommes sont au palier III au début de l'emploi; à la fin de l'emploi, c'est-à-dire actuellement, ils ne représentent que 17.7%; le reste est passé aux paliers supérieurs. Environ 44.5% des femmes se trouvent aussi à ce palier au début de l'emploi; actuellement, elles n'atteignent que 33.5%. A ce propos, les salaires de ce palier, $7,000.-$9,000., sont initiaux dans un nombre d'emplois exigeant un premier grade universitaire (juillet 73).

Le tableau reflète aussi le dynamisme du passage d'un palier à l'autre. Aux paliers IV à VIII, le pourcentage des répondants augmente du début de l'emploi à sa fin, pour les différents emplois, ce qui est explicable par le fait que plus de diplômés des paliers inférieurs atteignent ces paliers dans la période étudiée. Les répondants du palier IV ($9,000.-$11,000.), par exemple, augmentent de 6.9% au début du troisième emploi (deuxième emploi précédant l'emploi présent) à 26.2% actuellement pour les hommes et de 13.9% à 29.8% pour les femmes.

Les répondants du palier I ($2,000.-$5,000.) sont des religieux ou des stagiaires, des assistants, des techniciens de recherche qui ont occupé ces emplois durant leurs études. On constate que le pourcentage des hommes décroît de 17.9% au début du troisième emploi à 6.0% actuellement; le pourcentage des femmes diminue de 27.9% au début du troisième emploi à 2.6% actuellement; ce qui démontre qu'un nombre significatif de répondants qui étaient à ce palier dans leur ou leurs emplois antérieurs sont passés à des paliers supérieurs. Il en est de même pour les répondants qui étaient dans les ordres durant leur ou leurs emplois précédents et ne le sont plus.

En moyenne, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Le salaire moyen des hommes est de $11,205. pour l'emploi actuel; celui des femmes se situe à $9,659. Des différences semblables entre les salaires des hommes et des femmes sont perçues dans les emplois antérieurs des répondants (voir aussi tableaux croisés 14, 15 et graphique 8).

Raisons des changements d'emploi (tableau 25)

Parmi les raisons données, un "travail plus intéressant" est indiqué par 38.5% des hommes et 41.4% des femmes pour le premier changement d'emploi, et par 32.7% des hommes et 35.8% des femmes pour le deuxième changement. La "promotion" est mentionnée par 14.2% des hommes et 9.4% des femmes pour le premier changement d'emploi, et par 18.5% des hommes et 12.3% des femmes pour le deuxième changement. Le "retour aux études" est noté par 10.2% des hommes et 7.4% des femmes pour le premier changement d'emploi, et par plus de 6% des hommes et des femmes pour le deuxième changement. Un "meilleur salaire", par plus de 8% des hommes pour les deux changements d'emploi, contre 3% et moins par les femmes. Les autres raisons de changement indiquées sont le déménagement, le renvoi, le travail outre-mer, le mariage, les voyages (voir aussi tableau croisé 7).

Il ressort qu'un "travail plus intéressant" est la raison principale des changements d'emploi, devançant la "promotion" ou un "meilleur salaire". Ceci correspond à une étude récente faite à Michigan, selon laquelle "un bon salaire" ne vient qu'en cinquième dans une série de raisons de changement d'emploi, la première étant un "travail plus intéressant"(14).

Cours de formation durant l'emploi (tableau 26)

Environ 35% des répondants ont suivi des cours de recyclage ou autres cours de formation durant l'emploi.

Répartis par domaines d'études, 37.8% des hommes et 41.7% des femmes suivent des cours en sciences de l'éducation; 15.1% des hommes et 4.9% des femmes des cours en sciences commerciales et administratives; 11.2% des hommes et 5.6% des femmes en sciences pures; 9.2% des hommes et 5.6% des femmes des cours en droit. Plus de femmes que d'hommes suivent des cours en arts et en sciences humaines (14.1% et 8.5% respectivement), et en psychologie (7.7% et 5.3% respectivement) (voir aussi tableau croisé 8).

Possibilité d'une autre formation pour la fonction exercée (tableau 27)

A la question, "est-ce que la fonction que vous exercez pourrait être aussi bien remplie par quelqu'un ayant une formation dans une discipline universitaire autre que la vôtre?", les diplômés devaient encercler, sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente absolument impossible et le 7 absolument possible, le nombre correspondant à leur perception. Environ 23.8% des hommes et 36.1% des femmes indiquent que ceci est absolument impossible, tandis que 22.5% des hommes et 19.9% des femmes disent qu'il est absolument possible de faire le remplacement. Sur l'échelle de 1 à 7, la moyenne est de 3.8 pour les hommes et de 3.4 pour les femmes. Ces dernières sont plus catégoriques dans leur réponse. Comme on le verra plus loin (tableau croisé 11), "absolument impossible" est surtout indiqué par les diplômés en nursing ou en droit, tandis que "absolument possible" est indiqué par les diplômés en sciences sociales ou par les administrateurs et les consultants.

Dans ce contexte, une remarque mérite d'être faite. La facilité de remplacement est fonction de l'appariement entre la formation et l'emploi. Même un chimiste qui ne travaille pas en chimie et occupe, disons, un poste administratif, dira qu'il est absolument possible qu'un diplômé ayant une formation différente de la sienne puisse exercer la même fonction. Ainsi, on peut conclure que dans la plupart des cas, le couplage formation/emploi est étroit. Mais que pour un bon nombre de professions, une formation différente suffit pour l'exercice d'une même fonction[15] (voir aussi graphique 3 et tableau croisé 11).

A la question, "est-ce que votre formation du premier cycle universitaire est un prérequis à l'emploi que vous occupez?", les diplômés devaient encercler, sur une échelle de 1 à 7, l'importance de ce prérequis. Environ 18.3% des hommes et 23.3% des femmes signalent la non-nécessité de ce prérequis, tandis que 47% des hommes et des femmes indiquent sa nécessité dans leur emploi présent(16). Sur l'échelle de 1 à 7, la moyenne de la nécessité du prérequis est d'environ 5 pour les hommes et les femmes (voir aussi graphique 4 et tableau croisé 9).

Ici comme dans la question précédente, on perçoit que, d'une part, différentes formations permettent l'accès à une pluralité de professions; d'autre part, une même profession peut être exercée par des individus ayant des formations différentes. Ceci souligne de nouveau l'existence des caractéristiques de complémentarité et de substitution dans tout capital humain.

L'utilité des études dans l'emploi actuel (tableau 28)

Environ 3.6% des hommes et 4.7% des femmes indiquent sur une échelle de 1 à 7 l'inutilité des études dans leur emploi actuel, tandis que 24.2% des hommes et 27.6% des femmes notent leur extrême utilité.

Sur l'échelle de 1 à 7 où le 1 représente l'inutilité des études et le 7 l'extrême utilité, la moyenne de répondants est de 5 pour hommes et femmes, c'est-à-dire environ 67% des hommes et des femmes signalent l'utilité de leurs études dans leur emploi présent (voir aussi graphique 2 et tableau croisé 10 pour l'expérience différente par cohortes et par groupes professionnels).

Travail dans le domaine de la dernière spécialisation (tableau 29)

Environ 61.7% des hommes et 64.4% des femmes travaillent dans le domaine de leur dernière spécialisation universitaire; environ 25% des hommes et des femmes ne travaillent que partiellement, tandis que 14.2%

des hommes et 10.1% des femmes ne travaillent pas du tout dans leur spécialisation. Quant aux raisons pour lesquelles les répondants n'utilisent pas les connaissances acquises dans leur emploi actuel, 31.5% des hommes et 23.3% des femmes notent que leur travail est en dehors de leur spécialisation; 16.5% des hommes et 20.5% des femmes travaillent à un niveau non-approprié. Environ 30.2% des hommes et 36.9% des femmes accusent l'université (items 2, 3, 4, 5 et 6 du tableau 29), disant que l'enseignement reçu est trop archaïque, trop théorique et que les programmes d'études sont inadéquats. Enfin, 2.2% des hommes et des femmes soulignent que la rareté des emplois dans le domaine de leur discipline les force à travailler en dehors de leur spécialisation (voir aussi graphique 5 et tableau 43).

Degré de satisfaction au travail (tableau 30)

Environ 1.6% des hommes et 0.7% des femmes n'ont aucune satisfaction au travail; 31.8% des hommes et des femmes retirent une grande satisfaction. Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente aucune satisfaction et le 7 une grande satisfaction, la moyenne des répondants est de 5.7 pour les hommes et 5.5 pour les femmes, c'est-à-dire que 64.6% des hommes et 61.5% des femmes retirent de la satisfaction au travail[17] (voir aussi graphique 6 et tableau croisé 12).

Organisation d'activités de complément de formation (tableaux 31, 32)

Environ 62.3% des hommes et 67.4% des femmes favorisent l'organisation d'activités de complément de formation par l'université, pour les diplômés d'une même discipline. Environ 37.7% des hommes et 32.6% des femmes se prononcent contre. Parmi les types d'activités suggérées, plus de 50% des hommes et des femmes mentionnent des cours de recyclage; 11.3% des hommes et 7.9% des femmes proposent des séminaires, et 12.1% des hommes et 16.5% des femmes, des séances d'information et d'animation.

Quant à l'organisation d'activités de complément de formation par une institution autre que l'université, pour les diplômés d'un même secteur, 56.1% des hommes et 35.2% des femmes sont en faveur, tandis que 43.9% des hommes et 64.8% des femmes sont contre (tableau 32). Parmi les suggestions d'activités, 37.9% des hommes et 34.2% des femmes mentionnent les cours offerts par les associations professionnelles, 15.9% des hommes et 10.7% des femmes les cours donnés par des organismes privés ou l'industrie, 18.3% des hommes et 26.7% des femmes les cours donnés par l'employeur.

Retour aux études (tableau 33)

Ce tableau montre que 41.2% des hommes et 47.5% des femmes qui n'étaient pas aux études au temps de l'enquête désirent y retourner à temps plein ou à temps partiel en 1974 ou 1975; un nombre de répondants sont indécis à l'égard du retour aux études ou de l'année du retour.

Pour 53% des hommes et 65% des femmes qui désirent retourner à une université, la préférence va à l'Université de Montréal, tandis que 38% des hommes et 35% des femmes soulignent leur préférence pour une autre université québécoise; 9% des hommes désirent continuer leurs études dans une université en dehors de la province.

Choix du secteur d'études (tableau 34)

S'ils retournaient aux études, 55.7% des hommes et 57.4% des femmes choisiraient le même domaine d'études que leur précédent, tandis que 44.3% des hommes et 42.6% des femmes désirent changer de domaine. Les études souhaitées sont surtout en arts et sciences humaines (plus de 24% des hommes et des femmes), et en sciences de l'éducation (plus de 16%); 30% des hommes et seulement 9.9% des femmes choisiraient des cours en commerce ou en administration, tandis que 7.4% des femmes choisiraient des cours en sciences de la santé, contre 4.6% des hommes (voir aussi tableau 44 et tableau croisé 13).

Raisons du changement souhaité de domaine d'études ou de spécialisation (tableau 35)

Quant aux raisons données pour le changement souhaité de domaine d'études, 21.2% des hommes et 27.4% des femmes disent que c'est pas intérêt personnel; 17.9% des hommes et 13.1% des femmes, pour compléter leur formation dans une discipline connexe; plus de 11% des hommes et des femmes, pour des raisons de recyclage; 17.4% des hommes et 14.3% des femmes, pour de meilleurs débouchés; 2.8% des hommes et 5.4% des femmes, par insatisfaction du travail exercé, tandis qu'environ 2.8% des hommes et des femmes, par mécontentement de leur domaine précédent d'études; 2.5% des hommes et 4.8% des femmes, pour rencontrer les exigences de l'employeur; enfin, 1.9% des hommes et 2.4% des femmes se sentent forcés de le faire par manque d'emploi dans leur spécialisation précédente.

Vu comme ensemble, le désir de spécialisation, l'éventualité de promotion et la possibilité de meilleurs débouchés (items 1, 2, 3, 6, 9 et 10 du tableau 35) sont prioritaires. Le changement dans les intérêts personnels viennent en deuxième lieu et l'insatisfaction au travail comme celle du domaine précédent d'études, en troisième lieu.

REFERENCES

(1): Université de Montréal, Statistiques 1971-1972, décembre 1971, pp. 5-9, Statistiques 1972-1973 (décembre 1972), pp. 5-9, à l'exclusion de l'Education permanente pour les deux périodes.

(2): Farine, A., "Réflexions sur la mobilité du personnel enseignant", Education Canada, IX, no 1 (1969), pp. 22-29; voir aussi Friedfinnson, A. et Sampson, M., "Employment Survey of 1967-1969 University of Manitoba B.A. Graduates" (Winnipeg: University of Manitoba, 1970), p. 60.

(3): Voir aussi Harvey, p. 261; Anisef et Jansen, Rapport I, pp. 1-2.

(4): Farine, A., "The Output...", p. 121.

(5): La production des universités..., p. 100.

(6): Harvey, pp. 192-193; Zaharia, p. 9; selon Paquette, R., "Géographes et marché du travail au Canada: Panorama des années 1960", Le Géographe Canadien, XVII, no 1 (1973), p. 57, 52% des géographes sont dans l'enseignement.

(7): Dodge et al., (réf. 17 du chapitre I), p. 30.

(8): Bordeleau, J. et Gélineau, G., L'université buissonnière (Montréal: P.U.M., 1973), p. 66.

(9): Farine, A., "Demographic and Social Accounting: A Follow-Up on the Withdrawals from Quebec Colleges", présentée à la réunion annuelle de l'A.E.R.A., Nouvelle-Orléans, février 1973, paru dans ERIC, ED 074 889, août 1973, p. 4; MEQ, Direction Générale de la Planification, Relance 1973, Documents Education et emploi 4-14, novembre 1973, pp. 34, 45, 54, 58.

(10): Voir aussi Harvey, p. 218, Anisef et Jansen, Rapport VI, p. 46.

(11): Selon Harvey, p. 306, cette proportion serait de 23% pour l'Ontario; selon Anisef et Jansen, Rapport VI, p. 48, elle serait de 21% pour la même province; traitant des sciences seulement, Boyd et Gross, pp. 16, 54, arrivent à 22% pour le Canada; pour l'Alberta, voir Zaharia, p. 9.

(12): Gill, R.T., Economic Development: Past and Present (Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall Inc., 1967), p. 64.

(13): Voir aussi Boyd et Gross, p. 32.

(14): Cité dans "Work Ethic is Alive and Well and Living in Canada", The Financial Post (septembre 15, 1973); voir aussi Herzberg, F. et al., The Motivation to Work (New-York: Wiley, 1959), p. 115; Herzberg, F., "Une fois de plus, comment motiver des employés?", Harvard Business Review, 46, no 2 (1968), pp. 1-12 (version française).

(15): Voir aussi Boyd et Gross, p. 68.

(16): Voir Harvey, p. 99; sur cette question, ses répondants sont moins sévères que les nôtres.

(17): Voir aussi Anisef et Jansen, Rapport VI, p. 66; Friedfinnson et Sampson, p. 32; Harvey, p. 117.

CHAPITRE IV

COMPARAISON DES COHORTES DE DIPLOMES

Ce chapitre présente les comparaisons établies entre les sortants de l'université (les détenteurs d'un grade supérieur et les étudiants encore en rédaction de thèse) sur le marché du travail, ainsi que celles faites entre les deux cohortes de diplômés; celles de 1965-1969 et de 1970-1973.

Comparaison entre le groupe contrôle et le reste

Nous commençons par la comparaison établie entre le groupe contrôle et le reste. Tel qu'indiqué dans le chapitre II sur les méthodes de recherche employées, un sous-échantillon de 500 sortants de l'université (diplômés et étudiants en rédaction de thèse) sur le marché du travail ont été choisis au hasard, en tant que groupe contrôle. Ces sortants ont été priés d'identifier leur nom séparément. Nous avons supposé qu'ayant à identifier leur nom, ces diplômés se sentiraient sous un certain contrôle et répondraient comme dans une situation de quasi-entrevue, ce qui diminuerait le biais qui peut s'introduire par le grand nombre de non-réponses au questionnaire. En somme, 257 répondants (51.4% du groupe contrôle) ont identifié leur nom séparément.

De ces 257 répondants (163 hommes et 94 femmes), provenant de tous les départements selon CLARDER, 95 appartiennent à la cohorte de 1965-1969 et 162 à celle de 1970-1973; 32 sont aux études à temps plein, 27 à temps partiel, 43 en rédaction de thèse de maîtrise et 21 en rédaction de thèse de doctorat. Des répondants faisant partie de la main-d'oeuvre active, 213 travaillent à plein temps, 5 à temps partiel, 5 sont sans emploi et à la recherche d'un emploi. Parlant de l'emploi actuel, 32 répondants sont dans le secteur privé et 183 dans le secteur public. Dans la répartition par industries, l'enseignement vient en premier lieu (110 répondants), le service hospitalier vient en deuxième (35 répondants) et la fonction publique en troisième (18 répondants). Quant à la satisfaction au travail, 55 répondants sont très satisfaits et 2 ne le sont pas du tout. La moyenne et la médiane des salaires de ces diplômés

dans leur emploi actuel ne diffèrent presque pas de celles de tout l'échantillon.

Aucune différence significative ne fut trouvée entre le groupe contrôle et le reste de l'échantillon, sauf que les questionnaires retournés du groupe contrôle étaient mieux remplis. Nous ne pouvons pas dire avec certitude que tout biais est absent.

Comparaison entre les diplômés et les étudiants en rédaction de thèse

Aucune différence n'est perçue entre les détenteurs d'un grade et les étudiants encore en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat (selon le cas) sur le marché du travail. Les salaires pourraient démontrer certains écarts, mais ces derniers n'ont pas été décelés par notre étude.

D'ailleurs, il ne semble pas que les étudiants en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat ont eu plus de difficulté à se trouver du travail.

A cet égard, une mise au point s'impose. Un étudiant qui est en rédaction de thèse de maîtrise est déjà diplômé, possédant un grade du premier cycle universitaire. Un étudiant en rédaction de thèse de doctorat détient même un grade du deuxième cycle. Rappelons aussi que la grande majorité des emplois des diplômés se trouvent dans l'enseignement, la fonction publique et autres services où les critères d'embauche ne spécifient pas, en général, la possession d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat. Ainsi, il serait surprenant de trouver des écarts significatifs entre ces différents groupes de diplômés sur le marché du travail*.

---

*: Bien que pour être membre d'une association professionnelle, la Corporation des psychologues, par exemple, il faut au moins détenir le grade de maîtrise.

Une thèse de maîtrise inédite déposée à l'Université de Montréal démontre que, dans la fonction publique, il ne semble pas y avoir de différence entre les diplômés ayant obtenu leur grade du deuxième cycle universitaire, les étudiants qui ont déposé leur thèse et ceux qui sont encore en rédaction de thèse,dans l'obtention d'un poste ou dans la fonction que les individus exercent(1). L'employeur fait rarement distinction entre celui qui a remis sa thèse ou non. Même s'il existe certains écarts de salaires, ces derniers se rajustent par la suite. Ceci ressort aussi de notre étude.

L'étude faite par CADRE sur les sortants des CEGEP démontre que l'employeur traite presqu'à pied d'égalité un détenteur d'un D.E.C. (Diplôme d'Etudes Collégiales) professionnel et un non-diplômé du même secteur de formation(2). En outre, un non-diplômé du professionnel est même plus rémunéré qu'un diplômé du programme général (pré-universitaire).

Anisef et Jansen trouvent qu'en Ontario, les diplômés possédant un B.A. régulier (trois années de scolarité) ont eu un peu plus de difficulté à se trouver du travail en comparaison avec ceux qui possédaient un B.A. de quatre années de scolarité (Honours B.A.(3); mais que par la suite, les différences salariales ou autres diminuent, et les deux types de diplômés s'égalisent quant à leur situation de travail. Il semble exister un rapport entre cette constatation et la situation des diplômés détenteurs d'un grade du deuxième cycle et des étudiants qui n'ont pas encore déposé leur thèse, par exemple. En somme, il n'y a pas de différence significative entre les diplômés et les étudiants encore en rédaction de thèse sur le marché du travail.

Comparaisons entre les cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973

Selon les données, 650 répondants appartiennent aux promotions de 1965-1969 et 1,058 à celles de 1970-1973.

Domaines d'études (tableau 36)

Ce tableau montre le changement des domaines d'études dans le temps (cohorte de 1965-1969 comparée à celle de 1970-1973) en fonction des diplômes obtenus. Les sciences de la santé, les sciences pures et appliquées, le droit et l'éducation physique ont connu un accroissement marqué; tandis que les sciences humaines, les lettres, les sciences de l'éducation, la théologie et les sciences religieuses ont connu une diminution de leurs effectifs. Cette constatation met en relief la tendance des diplômés, ces dernières années, de s'acheminer vers les sciences pures ou vers certaines spécialisations.

Les diplômes (tableau 37)

La comparaison des diplômes révèle ceci: le nombre de baccalauréats en pédagogie a diminué de beaucoup dans la période de 1970-1973. L'université n'en accorde plus. Le nombre de licences a aussi diminué; tel qu'expliqué dans le chapitre précédent, la licence n'a que l'équivalence d'un baccalauréat spécialisé. Les catégories "autre diplôme", "certificat", "Licence d'Enseignement Secondaire", perdent de l'importance, les étudiants poursuivant des études en vue d'un grade.

La diminution du nombre de détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat pour la période 1970-1973 n'est qu'une diminution "technique". En général, une période de deux ou trois ans est trop courte pour compléter des études de maîtrise et de doctorat. Les diplômés de 1970-1971 et 1971-1972 auxquels nous nous sommes adressés, n'ont pas eu le temps de poursuivre et de terminer leurs études supérieures. Un grand nombre d'entre eux sont en rédaction de thèse.

La profession du père (tableau 38)

Y a-t-il un changement observable dans la profession du père vu par cohortes de diplômés? Le tableau 38 présente la mobilité ascendante des groupes socio-professionnels moins aisés (agriculteurs, petits

commerçants et ouvriers non-spécialisés), vers les plus aisés (professions libérales, administrateurs et (hauts) fonctionnaires). Ceci est en accord avec la variation du nombre d'employés par groupes socio-professionnels au Québec pour la période 1967-1972(4).

Ce qui ne manque pas de surprendre dans le tableau 38, est le fait suivant: plus de fils et de filles des familles aisées reçoivent un diplôme universitaire dans la période 1970-1973 par rapport à 1965-1969. Le contraire a été démontré au tableau 5. Il nous semble plutôt que c'est la structure socio-professionnelle du Québec qui change et que le pourcentage d'agriculteurs, de petits commerçants et d'ouvriers non-spécialisés décroît par rapport aux autres groupes socio-professionnels.

LES ETUDES

Passage entre cycles d'études (tableaux 39 et 40)

Parmi les raisons de la poursuite des études au-delà du premier grade universitaire (tableau 39), le besoin d'approfondir la spécialisation au niveau de la maîtrise et au niveau du doctorat vient en premier lieu pour les deux cohortes (soulignée surtout par les doctorants (43.5%) de la cohorte de 1970-1973). "Faute d'emploi adéquat après le premier (ou le second diplôme)" est plus fréquemment mentionné par les diplômés de 1970-1973 au niveau de la maîtrise et au niveau du doctorat, par comparaison à ceux de 1965-1969. "Plus de disponibilité d'emploi suite à des études de maîtrise" est surtout noté par les diplômés de 1970-1973, mais au niveau de la maîtrise seulement. "La promotion et le salaire plus élevé" ainsi que les "exigences de la fonction exercée" ont motivé surtout les diplômés de 1965-1969 à continuer leurs études.

Il semble qu'un certain nombre de jeunes diplômés se soient sentis obligés de poursuivre leurs études, faute d'emplois adéquats au moment de leur graduation. Cependant, les diplômés de 1965-1969 se sont intégrés

plus facilement au travail mais reviennent aux études pour des raisons de promotion et d'un salaire plus élevé; ou à cause des exigences de la fonction exercée (voir aussi tableau 13).

Quant à la description du passage du premier cycle d'études à la maîtrise et de celle-ci au doctorat (tableau 40), la comparaison entre les deux cohortes permet de constater les tendances suivantes:

1) Les diplômés de 1970-1973 ont continué sans interruption du baccalauréat à la maîtrise, ou de la maîtrise au doctorat, à un taux plus élevé que ceux de 1965-1969.

2) Ainsi, plus de diplômés de 1970-1973 ont cherché un emploi, mais n'ayant pas trouvé, ont poursuivi leurs études.

3) Par contre, surtout les diplômés de 1965-1969 ont travaillé pendant une certaine période avant de poursuivre leurs études.

4) Les répondants de la cohorte de 1965-1969 ont travaillé et fait simultanément des études supérieures, ou ont suivi des cours de perfectionnement entre les différents cycles d'études à un taux plus élevé que ceux de la cohorte de 1970-1973. Disons tout de suite, qu'appartenant à une période plus éloignée, les diplômés de 1965-1969 ont eu plus de temps pour le faire (voir aussi tableau 14).

En général, il ne semble pas y avoir de changement (pattern change) marqué dans les pratiques de passage entre cycles d'études, dans le temps.

L'EMPLOI

Degré de difficulté à se trouver un emploi (graphique 1)

Les diplômés devaient encercler sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente aucune difficulté et le 7 beaucoup de difficultés, le nombre correspondant au degré de difficulté qu'ils ont eu à se trouver leur premier emploi.

Les diplômés de 1965-1969 ont eu moins de difficulté à trouver leur premier emploi que ceux de 1970-1973. Environ 67.1% des diplômés de 1965-1969 n'ont éprouvé aucune difficulté, contre 51.6% de ceux de 1970-1973; 7.9% des diplômés de 1970-1973 ont éprouvé beaucoup de difficultés à trouver l'emploi contre 2.4% de ceux de 1965-1969.

A l'égard du dernier emploi ou de l'emploi actuel, 58.3% des diplômés de 1965-1969 n'ont éprouvé aucune difficulté à trouver l'emploi contre 48.9% de ceux de 1970-1973; 7.1% des diplômés de 1965-1969 en ont éprouvé contre 8.9% de ceux de 1970-1973.

Sur l'échelle de 1 à 7, la difficulté moyenne à trouver le premier emploi est de 1.85 pour les diplômés de 1965-1969 contre 2.49 pour ceux de 1970-1973. La difficulté moyenne à trouver l'emploi actuel (si ce dernier est différent du premier emploi) se situe à 2.2 pour les diplômés de 1965-1969 contre 2.6 pour ceux de 1970-1973.

Ici et tel qu'indiqué au chapitre III (tableau 18), les deux cohortes ont eu plus de difficulté à trouver l'emploi actuel (voir aussi tableaux croisés 4 et 5 pour l'analyse par domaines d'études).

Secteurs d'activités (tableau 41)

Plus de diplômés de 1970-1973 ont eu leur emploi actuel (3.3%) et leur emploi précédent (2.1%) dans l'industrie manufacturière, par comparaison à ceux de 1965-1969 (1.5% et 1.6% respectivement). Néanmoins, plus de diplômés de 1970-1973 travaillent dans la fonction publique par comparaison avec ceux de 1965-1969 (20.1% et 13% respectivement dans l'emploi actuel; 19.4% et 8.9% dans l'emploi précédent). Cependant, la tendance à joindre la fonction publique, commune aux deux cohortes, est mise en évidence en comparant les deux emplois.

Plus de répondants de 1970-1973 travaillent dans le secteur de la santé pour les deux emplois, 15.2% et 18.9% respectivement, contre 10.3% et

8.5% pour la cohorte de 1965-1969, ce qui démontre que plus de diplômés, surtout du nursing, ont remplacé les non-diplômés dans ce secteur d'activité.

Quant à l'enseignement, le pourcentage des diplômés de 1965-1966 décroît de 70.8% dans l'emploi précédent à 66.5% dans l'emploi actuel (question de retraite?), bien que le pourcentage de la cohorte de 1970-1973 augmente de 42% dans l'emploi précédent à 46.6% dans l'emploi actuel (féminisation de l'enseignement, développement du niveau pré-élémentaire? (voir aussi tableau 20)).

Le pourcentage du clergé diminue pour les deux cohortes et pour les deux emplois.

Il semble pertinent de considérer les cohortes pour chaque emploi séparément. Le pourcentage de la cohorte de 1970-1973 est plus élevé dans chaque secteur d'activité, par comparaison à celle de 1965-1969, sauf pour l'enseignement et le clergé qui voient une diminution de taux. A l'emploi précédent, l'enseignement accuse un décroissement de 70.8% à 42%, et le clergé de 3% à 1.6%. A l'emploi actuel, le décroissement est de 66.5% à 46.6% pour l'enseignement, et de 1.7% à 1% pour le clergé.

Le secteur quaternaire enregistre une légère diminution de taux dans l'emploi actuel; ceci est attribuable au fait que la période de 1970-1973 est trop courte pour permettre aux nouveaux détenteurs d'un grade supérieur de s'intégrer à ce secteur d'activité.

Les emplois, cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973 (tableau 42)

Par comparaison aux diplômés de 1965-1969, les diplômés de 1970-1973 enregistrent un taux plus élevé en sciences de la santé, en sciences pures, en sciences sociales et dans les professions libérales. Les enseignants accusent une diminution pour les deux emplois: de 63.3% à 30.7% dans l'emploi précédent et de 54.6% à 38% dans l'emploi présent.

Les consultants accusent une diminution de taux dans l'emploi actuel: de 7.5% à 5.8%. Tel que souligné auparavant, la période de 1970-1973 est trop courte pour permettre aux détenteurs d'un grade supérieur de devenir consultants. De même pour les administrateurs qui connaissent eux aussi une légère diminution de taux (de 7.3% à 6.9%).

Ce tableau présente aussi un aspect de mobilité interprofessionnelle. Le pourcentage des employés en sciences de la santé (cohorte de 1970-1973) diminue de 14.1% dans l'emploi précédent à 8.7% dans l'emploi actuel. Un certain nombre de diplômés du nursing sont passés à l'enseignement (secteur professionnel des CEGEP), ce qui contribue à accroître le taux des enseignants (38%) dans l'emploi actuel.

Une remarque mérite d'être faite à l'égard des journaliers. Leur taux diminue d'un emploi à l'autre. Tel qu'indiqué dans le chapitre précédent (tableau 21), un certain nombre de répondants ont travaillé durant leurs études en tant que journaliers, mais ont embrassé leur carrière dès leur graduation.

Utilité des études universitaires dans l'emploi actuel (graphique 2)

Comparés à ceux de 1970-1973, les diplômés de 1965-1969 trouvent leurs études très utiles dans l'emploi actuel (31% et 21.7% respectivement). Seulement 3% des diplômés de 1965-1969 soulignent l'inutilité des études dans leur emploi, contre 4.7% de la cohorte de 1970-1973. Sur l'échelle de 1 à 7 où le 1 représente l'inutilité des études et le 7 l'extrême utilité, la moyenne des répondants se situe à 5.35 pour la cohorte de 1965-1969 et à 4.85 pour celle de 1970-1973.

En pourcentages, 64% des diplômés de 1965-1969 et 56% de ceux de 1970-1973 signalent l'utilité des études dans leur emploi présent (voir aussi tableau 28).

Possibilité d'une autre formation pour la fonction exercée (graphique 3)

Environ 27% des diplômés de 1965-1969 indiquent qu'il serait absolument impossible que la fonction qu'ils exercent soit aussi bien remplie par quelqu'un ayant une formation dans une autre discipline universitaire que la leur; ceci est indiqué par 29.5% des répondants de 1970-1973.

Sur l'échelle de 1 à 7 où le 1 représente absolument impossible et le 7 absolument possible, le moyenne des répondants se situe à 3.74 pour les diplômés de 1965-1969 et à 3.59 pour ceux de 1970-1973.

En pourcentages, 42% des diplômés de 1965-1969 et 35% de ceux de 1970-1973 signalent la possibilité de remplacement (voir aussi tableau 27 et tableau croisé 11 pour l'analyse par disciplines).

La formation du premier cycle universitaire comme prérequis à l'emploi actuel (graphique 4)

Il n'y a pas de grande différence entre les réponses des deux cohortes à l'égard du prérequis des études du premier cycle universitaire dans leur emploi présent. Environ 47% des deux groupes indiquent la nécessité du prérequis, tandis que 20% de ceux de 1965-1969 et 21% de ceux de 1970-1973 soulignent la non-nécessité (voir aussi tableau 27 et tableau croisé 9).

Travail dans le domaine de la spécialisation (graphique 5 et tableau 43)

Plus de diplômés de 1970-1973 (67%) indiquent qu'ils travaillent dans le domaine de leur dernière spécialisation (57% pour 1965-1969). Ceci démontre qu'il existe une mobilité interprofessionnelle dans le temps. Tel que le témoigne aussi le tableau 43, les répondants de 1965-1969 travaillent en dehors de leur spécialisation (30.7%), trouvent l'enseignement universitaire trop théorique (12.5%), disent que trop peu de connaissances concernant leur emploi sont acquises à l'université (7.6%), et enfin travaillent à un niveau non-approprié (15.6%). Environ 3.4% des répondants

de cette cohorte notent que la rareté d'emplois les obligea à choisir un emploi en dehors de leur spécialisation.

Les diplômés de 1970-1973 répondent aux mêmes items à des taux différents. Ils sont plus exigeants. Ainsi, 24.1% travaillent en dehors de leur spécialisation, 18.1% se plaignent que l'enseignement universitaire est trop théorique, 7.7% disent que trop peu de connaissances concernant leur emploi sont acquises à l'université et 21.4% travaillent à un niveau non-approprié. Cette dernière raison, qui est donnée par les deux cohortes, démontre la difficulté de se trouver un emploi apparié aux attentes que les diplômés se créent suite à leurs études, mais qui ne sont pas toujours satisfaites. Dans ces attentes qui ne sont pas basées sur un marché de travail réel résident, selon nous, la cause des plaintes des diplômés portant sur le fait qu'ils n'utilisent pas les connaissances acquises à l'université dans leur emploi actuel, et la cause de l'insatisfaction démontrée dans leurs réponses au questionnaire (voir aussi tableau 29).

Satisfaction au travail (graphique 6)

Environ 33.7% des diplômés de 1965-1969 et 31% de ceux de 1970-1973 retirent une grande satisfaction au travail. Très peu de répondants des deux groupes n'en retirent aucune.

Sur l'échelle de 1 à 7 où le 1 représente aucune satisfaction et le 7 une grande satisfaction, la moyenne des répondants est de 5.75 (62%) pour la cohorte de 1965-1969, et de 5.62 (51%) pour celle de 1970-1973 (voir aussi tableau 30 et tableau croisé 12).

Retour aux études (tableau 44)

S'ils retournaient aux études, 58.2% des diplômés de 1965-1969 choisiraient le même domaine d'études que leur précédent, contre 55.2% de ceux de 1970-1973. Les principaux domaines d'études souhaitées par

la cohorte de 1965-1969 sont les suivants: sciences de la santé (8%), arts et sciences humaines (21.7%), sciences de l'éducation (14.9%), psychologie (13.6%), commerce et administration (16.8%). Les diplômés de 1970-1973 indiquent les mêmes choix mais à des taux différents: sciences de la santé (4%), arts et sciences humaines (27.6%), sciences de l'éducation (20.8%), psychologie (8.6%), commerce et administration (23.1%). Il faut souligner que le choix du domaine d'études est fonction des études précédentes du répondant et de son intérêt personnel d'un côté, et le désir d'améliorer sa situation en vue d'une promotion ou d'un salaire plus élevé, d'un autre côté. Ces facteurs qui interviennent dans les décisions et orientations du choix d'un programme d'études sont liés entre eux, et il est difficile de les identifier séparément.

Comment les diplômés perçoivent-ils l'Université de Montréal? (graphique 7 et tableau 45)

Les répondants devaient encercler sur une échelle de 1 à 5 où le 1 représente l'insatisfaction concernant les différents facteurs ou critères par lesquels l'université est évaluée, et le 5 représente une grande satisfaction, le nombre correspondant au degré de leur satisfaction. Il ressort des réponses, qu'à un certain degré, les diplômés de 1965-1969 ont une meilleure perception de l'université que ceux de 1970-1973. Sur deux facteurs, l'opinion de ces derniers est moins positive:

1) l'organisation des programmes d'études;
2) l'information transmise sur ces programmes.

Selon le graphique 7, l'évaluation de l'Université de Montréal faite par les diplômés se situe en-dessous de la moyenne de 3, autour de 2.60 pour la cohorte de 1965-1969 et de 2.51 pour celle de 1970-1973.

Les items suivants se situent à la moyenne ou en-dessus de la moyenne, pour les deux cohortes:

C) Relations entre les étudiants
E) Réputation de l'université
F) Localisation de l'université
J) Services aux étudiants

En-dessous de la moyenne, se rangent les items suivants:

A) Relations entre les étudiants et les professeurs
B) Méthodes pédagogiques
D) Participation au gouvernement universitaire
G) Relations entre les étudiants et l'administration
H) Organisation des programmes d'études
I) Information sur les programmes d'études
K) Rôle de l'université dans le milieu socio-économique
L) Autre (précisez)

Le TESTAT (l'Analyse d'items traditionnelle administrée aux groupes d'items concernant la perception des diplômés) permet l'examen statistique des données. Le TESTAT révèle le suivant: sur un total de 60 (12 items à 5 points chacun, voir questionnaire en Appendice), la moyenne de la perception de l'Université de Montréal qui se produit chez les diplômés est de 28.87, l'écart-type est de 7.06, et l'Alpha ou le seuil de confiance est de .73; ce qui démontre une cohérence statistique de tout cet aspect de perception.

A la question, "si vous aviez la possibilité de modifier un des facteurs ci-dessus, auquel donneriez-vous la priorité?" (item 11A du questionnaire), 7.8% des diplômés de 1965-1969 indiquent "les relations entre les étudiants et les professeurs", contre 5.4% des diplômés de 1970-1973 (tableau 45); en d'autres mots, les anciens se plaignent plus à cet égard. Environ 25.3% de la cohorte de 1965-1969 notent "les méthodes pédagogiques", contre 21.8% de celle de 1970-1973; ce facteur aussi semble avoir été corrigé avec le temps, puisque les

nouveaux diplômés se plaignent moins. Environ 24.6% des anciens et 30.5% des nouveaux diplômés mentionnent "l'organisation des programmes d'études"; 22.7% des diplômés de 1965-1969 et 20% de ceux de 1970-1973, "le rôle de l'université dans le milieu socio-économique". Ainsi, la qualification de l'enseignement (l'organisation ou le remaniement des programmes d'études et des nouvelles méthodes pédagogiques), dans le but de répondre aux besoins socio-économiques du milieu, semble être le facteur le plus important sur lequel, selon les diplômés, l'université devrait se pencher.

REFERENCES

(1): Gervais, P., "Les diplômés en sciences sociales dans la fonction publique" (Thèse de Maîtrise inédite, Université de Montréal, 1970), p. 9.

(2): Gadbois, L., "A propos d'une relance des sortants de l'enseignement collégial (1970-1971)", Prospective, 9, no 4 (1972, pp. 208-219.

(3): Anisef et Jansen, Rapport II, p. 45.

(4): Le marché du travail au Québec 1972, déjà cité, p. 47.

CHAPITRE V

ANALYSE DE QUELQUES DONNEES SPECIFIQUES

CHAPITRE V

ANALYSE DE QUELQUES DONNEES SPECIFIQUES

Ce chapitre rapporte les résultats du croisement de certaines variables: la profession du père, le domaine d'études ou le secteur d'activité du diplômé et la prolongation des études, l'emploi actuel et les attitudes de travail.

La profession du père et le domaine d'études des répondants (tableau croisé 1)

Aucune relation ne semble exister entre la profession du père et le domaine d'études des répondants. Plus de fils et de filles de fonctionnaires, d'ouvriers spécialisés et non-spécialisés (environ 23%) sont diplômés en sciences pures, par comparaison aux répondants dont les parents sont dans les professions libérales (15.9%) ou des commerçants (15.8%). Plus de fils et de filles d'agriculteurs (29.6%) ou de fonctionnaires (21.6%) sont diplômés en éducation par comparaison à ceux des parents dans les professions libérales (17.2%) ou le commerce (17.6%). Plus d'enfants d'agriculteurs (10.8%) ont fait des études en théologie et sciences religieuses par comparaison aux autres répondants.

La profession du père et la prolongation des études des répondants mesurée par types de diplômes (tableau croisé 2)

Très peu de relation existe entre la profession du père et la prolongation des études des répondants, mesurée par types de diplômes. Ceci confirme nos constatations faites aurapavant (voir tableaux 5, 10 et 38), selon lesquelles les enfants des familles moins aisées obtiennent à un rythme croissant des diplômes universitaires.

Il ressort que les enfants de fonctionnaires, d'ouvriers et d'agriculteurs progressent vers ce que nous appelons une classe moyenne ascendante. Le même phénomène est constaté en Ontario[1].

La profession du père et le mode de financement des études (tableau croisé 3)

Tel que prévu, la contribution du père dans les professions libérales, en administration ou en commerce, est plus forte que celle du fonctionnaire ou de l'ouvrier (voir aussi tableaux 5 et 10). Les bourses sont accordées plus souvent aux fils de fonctionnaires, d'ouvriers et d'agriculteurs.

En somme, leur "propre travail" est le moyen le plus utilisé par les diplômés (environ 34%) pour financer leurs études.

Degré de difficulté à se trouver le premier emploi, par domaines d'études (tableau croisé 4)

Les diplômés en sciences pures et en sciences humaines ont éprouvé plus de difficulté à se trouver leur premier emploi (30.7% et 36.6% respectivement). Notons que cet échantillon est très restreint. La grande majorité des répondants considérés par domaines d'études, n'ont éprouvé aucune difficulté à se trouver du travail, les répondants des sciences de l'éducation venant en tête (29.2%) (voir aussi tableau 18 et graphique 1).

Degré de difficulté à se trouver le dernier emploi, par domaines d'études (tableau croisé 5)

Quant à la difficulté à se trouver l'emploi actuel (si ce dernier est différent du premier emploi), les diplômés en sciences pures (14.7%), en sciences humaines (29.4%), en lettres (26.3%), ont éprouvé plus de difficulté; mais, de nouveau, notons que cet échantillon est très restreint. Il semble que la grande majorité des répondants n'ont pas éprouvé de difficulté à se trouver leur emploi. Dans ce cas aussi, il a été moins difficile aux diplômés en éducation ou en sciences humaines à se trouver du travail (27.7% et 24.6% respectivement).

MOBILITE INTERPROFESSIONNELLE

Croisement de l'emploi actuel et du domaine d'études (tableau croisé 6)

Ce tableau sur l'emploi occupé croisé aux études accomplies est l'un des plus révélateurs. Environ 31.9% des diplômés en sciences de l'environnement travaillent dans le domaine de la santé, 31.8% sont dans les professions libérales et 18.2% sont des consultants ou des techniciens de recherche; notons que ces répondants ne sont pas nombreux. Environ 50% des diplômés en sciences de la santé travaillent dans le domaine de leur formation (nursing, physiothérapie), 29.1% dans l'enseignement et 9.3% en administration hospitalière. Environ 39.8% des diplômés en sciences pures travaillent comme chimistes, physiciens ou mathématiciens; 46.5% enseignent. Environ 27.8% des diplômés en sciences humaines travaillent comme sociologues, psychologues, économistes, en service social ou en orientation; 37.8% enseignent; 11.6% sont en administration et 15.9% sont consultants ou travaillent dans la recherche. Seulement 13.8% des diplômés en lettres travaillent en arts ou en lettres, 75.7% en éducation et 6.9% en administration. Environ 9.9% des diplômés des sciences de l'éducation travaillent en orientation ou exercent une autre fonction en arts et sciences humaines, 79.9% enseignent et 3.8% sont en administration. Environ 76.2% des diplômés en psychologie travaillent comme psychologues, 9.3% sont dans l'enseignement et 8.1% travaillent comme consultants. Environ 7.6% des diplômés en droit sont en administration, 77.1% pratiquent le droit et 3.1% sont consultants. Environ 19.7% des diplômés en théologie et en sciences religieuses travaillent dans le domaine des sciences sociales, 50.4% enseignent, 17.1% exercent leur fonction sacerdotale et 6.8% sont en administration. Environ 22.7% des diplômés en administration travaillent dans le domaine des sciences sociales, 9.1% en administration scolaire, 19.2% en administration générale et 13.6% sont des consultants ou dans la recherche. Environ 90.5% des diplômés en éducation physique sont dans l'enseignement. Environ 70.4% des diplômés en bibliothéconomie travaillent en tant que bibliothécaires, 18.5% dans l'enseignement et 11.1% en administration.

Ce tableau donne une bonne idée de la mobilité interprofessionnelle. Les répondants des sciences de la santé ne travaillent directement dans le secteur de la santé qu'à 50%. De même, les diplômés en sciences pures ne travaillent comme chimistes, physiciens et mathématiciens qu'à 39.8%. Serait-ce à cause d'une pénurie d'emplois dans l'entreprise privée, ou au peu d'importance accordée à la recherche scientifique au Québec? Seulement 27.8% des diplômés en sciences sociales ont indiqué travailler directement dans leur propre domaine. L'enseignement est le premier secteur d'activité des diplômés universitaires.

La raison du changement d'emploi, du précédent à l'emploi actuel, par secteurs d'activités (tableau croisé 7)

"Un travail plus intéressant" est mentionné en grande majorité par tous les groupes professionnels. "La promotion" est indiquée par ceux en administration (27.6%). "Le retour aux études" et "autres raisons" (voyage, mariage) sont tant soit peu notés par tous les répondants (voir aussi tableau 25).

Le genre de formation reçue en cours d'emploi et l'emploi actuel (tableau croisé 8)

Environ 66.6% des travailleurs en sciences de la santé qui ont répondu à cet item ont suivi des cours ou un recyclage dans leur propre domaine. De même, 75.9% des chimistes ou des mathématiciens ont suivi des cours dans le domaine de leur formation. Les cours les plus suivis furent ceux en éducation, probablement par les diplômés des autres domaines d'études qui se sont acheminés vers l'enseignement. Les cours du barreau sont suivis par les diplômés en droit (68.6% de ceux dans les professions libérales). Notons que les répondants de certains groupes professionnels ne sont pas nombreux.

Un certain nombre de répondants ont suivi un éventail de cours par intérêt personnel. Par exemple, 5% des administrateurs suivent des cours en sciences de la santé, 12.5% des cours en sciences humaines, 15% en lettres,

35% en éducation, 7.5% en psychologie et 5% en droit (voir aussi tableau 26).

La formation du premier cycle comme prérequis à l'emploi actuel (tableau croisé 9)

La non-nécessité de la formation du premier cycle universitaire est soulignée par les infirmières (35.1%), par les enseignants (20.5%), par les administrateurs (23.8%) et les journaliers (66.7%). A part ces derniers qui ne travaillent pas dans le domaine de leur formation et dont la réaction est compréhensible, il nous semble que les autres diplômés veulent souligner, par leur réponse, l'importance de la formation qu'ils reçoivent "sur le tas", au travail même, formation qui, à premier abord, mène les répondants à juger les études du premier cycle universitaire comme non-nécessaires.

Mais la majorité de tous les groupes professionnels indiquent la nécessité de ce prérequis (voir aussi tableau 26).

L'utilité des études dans l'emploi actuel (tableau croisé 10)

A part les journaliers qui ne travaillent pas dans le domaine de leur formation, les autres répondants indiquent, en pourcentages significatifs, l'utilité des études dans leur emploi présent. Ceci confirme la constatation faite ci-dessus que la majorité de tous les groupes professionnels indiquent la nécessité de la formation du premier cycle universitaire comme prérequis dans leur emploi actuel.

En fait, un certain nombre de répondants des sciences pures et des sciences humaines, qui ont éprouvé plus de difficulté à se trouver un emploi, ou qui ne travaillent pas dans le domaine de leur spécialisation, ont encerclé, sur l'échelle de 1 à 7 où le 1 représente l'inutilité et le 7 l'extrême utilité des études universitaires à l'emploi occupé, le 4 ou le 5, indiquant l'utilité des études mais non leur extrême utilité (voir aussi tableau 28 et graphique 2).

Possibilité d'une autre formation pour la fonction exercée (tableau croisé 11)

Les infirmières (58.9%), les enseignants (26.8%), le clergé (50%), les avocats (58.7%), les administrateurs (24.3%), les travailleurs en sciences pures (19.4%), les travailleurs en sciences sociales (18.5%) et les consultants (15.7%) répondent qu'il est absolument impossible que leur fonction puisse être exercée par un diplômé ayant une formation différente de la leur. Mais 22.4% des travailleurs en sciences pures, 23.3% des travailleurs en sciences sociales, 18.5% des enseignants, 27.2% des administrateurs, 18.3% des répondants dans les professions libérales et 33.9% des consultants et des techniciens de recherche disent aussi qu'il est absolument possible que leur fonction soit exercée par un diplômé ayant une formation différente de la leur.

Il ressort de ce que nous avons constaté précédemment, que d'un côté, une même formation peut préparer pour plusieurs professions, et que d'un autre côté, un certain nombre de professions peuvent être exercées par des individus de différentes formations (voir aussi tableau 27 et graphique 3).

Le degré de satisfaction au travail et l'emploi actuel (tableau croisé 12)

Sauf les journaliers (33.3%) qui sont insatisfaits de leur travail, les répondants de tous les groupes socio-professionnels éprouvent une grande satisfaction dans leur emploi actuel (voir aussi tableau 30 et graphique 6).

L'emploi actuel et le choix du domaine d'études, en cas de retour aux études (tableau croisé 13)

Environ 50% des répondants du secteur de la santé indiquent que s'ils retournaient aux études, ils entreprendraient le même genre d'études qu'auparavant. Les travailleurs en sciences pures (69.3%) signalent qu'ils entreprendraient le même domaine d'études mais dans une spécialisation spécifique, différente de la leur. De même, 35% des travailleurs en

sciences sociales, 26.5% des répondants de l'enseignement et 43.1% de ceux en administration souhaitent des études futures dans leur propre domaine.

Tel qu'expliqué au chapitre III, le programme d'études dans le cas de retour aux études est fonction d'un grand nombre de facteurs liés entre eux. Le désir d'approfondir les études ou la spécialisation antérieure et l'amélioration personnelle et salariale qui s'en suivent jouent un rôle principal dans la décision d'études futures (voir aussi tableaux 34 et 44).

L'emploi et le salaire actuels (tableau croisé 14)

Le niveau du salaire est fonction de toutes sortes de facteurs liés entre eux, celui de l'ancienneté inclus. Ainsi, il est difficile de comparer les salaires des deux cohortes de diplômés de périodes différentes.

La grande majorité des répondants ayant gradué dans la période 1970-1973, l'ancienneté n'est pas un facteur déterminant de leur salaire. Tel que constaté au chapitre III (tableau 24), les salaires des diplômés se concentrent aux paliers III ($7,000.-$9,000.) et IV ($9,000.-$11,000.). Rappelons que le salaire moyen des femmes est moins élevé que celui des hommes. Des travailleurs en sciences de la santé, 7.1% des hommes et 49% des femmes, sont au palier III; 28.6% des hommes et 41.2% des femmes sont au palier IV. Environ 35.8% des hommes (administration hospitalière) sont au palier VIII ($17,000.-$20,000.).

En sciences pures, 26.8% des hommes et 70% des femmes sont au palier III; 44.5% des hommes et 30% des femmes sont au palier IV; 1.8% des hommes sont au palier VIII.

En arts et sciences humaines, 14.7% des hommes et 20.2% des femmes sont au palier III; 34% des hommes et 33.7% des femmes sont au palier IV; 21.3% des hommes et 16.2% des femmes sont au palier V ($11,000.-$13,000.); 3.9% des hommes seulement sont au palier VIII.

En enseignement, 17.1% des hommes et 31.9% des femmes sont au palier III; 24.5% des hommes et 27% des femmes sont au palier IV; 22.5% des hommes et 19.8% des femmes sont au palier V; 5% des hommes seulement sont au palier VIII.

Les répondants du clergé ne reçoivent qu'une rémunération minime, non comparable au salaire des autres diplômés.

Des répondants en administration, 9.8% des hommes et 37.1% des femmes sont au palier III; 26.9% des hommes et 25.9% des femmes sont au palier IV; 21.2% des hommes et 7.4% des femmes sont au palier VI ($13,000.-$15,000.); 12.6% des hommes et 3.7% des femmes sont au palier VII ($15,000.-$17,000.); 14% des hommes et seulement 3.7% des femmes sont au palier VIII.

Dans les professions libérales et chez les consultants, les femmes se comparent aux hommes concernant les différents paliers des salaires, bien qu'au palier VIII, qui est le plus élevé, on trouve 14.7% des hommes comme consultants et 6.8% dans les professions libérales; aucune femme n'a indiqué ce niveau de salaire.

Le salaire actuel par groupes d'âge (tableau croisé 15)

Ce tableau démontre que plus on est jeune, moins on se retrouve aux paliers VI, VII et VIII.

La grande majorité des jeunes de 20 à 25 ans, hommes et femmes, se trouvent aux paliers III et IV. La grande majorité des répondants de 30 à 40 ans se situent aux paliers IV et VI. Très peu de femmes se trouvent au palier VIII (4.8%), et celles qui ont indiqué ce niveau de salaire ($17,000.-$20,000.) avaient dépassé 41 ans.

sciences sociales, 26.5% des répondants de l'enseignement et 18.1% de ceux en administration souhaitent des études futures dans leur propre domaine.

Tel qu'expliqué au chapitre III, le programme d'études dans le cas de retour aux études est fonction d'un grand nombre de facteurs liés entre eux. Le désir d'approfondir les études ou la spécialisation antérieure et l'amélioration personnelle et salariale qui s'en suivent jouent un rôle principal dans la décision d'études futures (voir aussi tableaux 34 et 44).

L'emploi et le salaire actuels (tableau croisé 14)

Le niveau du salaire est fonction de toutes sortes de facteurs liés entre eux, celui de l'ancienneté inclus. Ainsi, il est difficile de comparer les salaires des deux cohortes de diplômés de périodes différentes.

La grande majorité des répondants ayant gradué dans la période 1970-1973, l'ancienneté n'est pas un facteur déterminant de leur salaire. Tel que constaté au chapitre III (tableau 24), les salaires des diplômés se concentrent aux paliers III ($7,000.-$9,000.) et IV ($9,000.-$11,000.). Rappelons que le salaire moyen des femmes est moins élevé que celui des hommes. Des travailleurs en sciences de la santé, 7.1% des hommes et 49% des femmes, sont au palier III; 28.6% des hommes et 41.2% des femmes sont au palier IV. Environ 35.8% des hommes (administration hospitalière) sont au palier VIII ($17,000.-$20,000.).

En sciences pures, 26.8% des hommes et 70% des femmes sont au palier III; 44.5% des hommes et 30% des femmes sont au palier IV; 1.8% des hommes sont au palier VIII.

En arts et sciences humaines, 14.7% des hommes et 20.2% des femmes sont au palier III; 34% des hommes et 33.7% des femmes sont au palier IV; 21.3% des hommes et 16.2% des femmes sont au palier V ($11,000.-$13,000.); 3.9% des hommes seulement sont au palier VIII.

En enseignement, 17.1% des hommes et 31.9% des femmes sont au palier III; 24.5% des hommes et 27% des femmes sont au palier IV; 22.5% des hommes et 19.8% des femmes sont au palier V; 5% des hommes seulement sont au palier VIII.

Les répondants du clergé ne reçoivent qu'une rémunération minime, non comparable au salaire des autres diplômés.

Des répondants en administration, 9.8% des hommes et 37.1% des femmes sont au palier III; 26.9% des hommes et 25.9% des femmes sont au palier IV; 21.2% des hommes et 7.4% des femmes sont au palier VI ($13,000.-$15,000.); 12.6% des hommes et 3.7% des femmes sont au palier VII ($15,000.-$17,000.); 14% des hommes et seulement 3.7% des femmes sont au palier VIII.

Dans les professions libérales et chez les consultants, les femmes se comparent aux hommes concernant les différents paliers des salaires, bien qu'au palier VIII, qui est le plus élevé, on trouve 14.7% des hommes comme consultants et 6.8% dans les professions libérales; aucune femme n'a indiqué ce niveau de salaire.

Le salaire actuel par groupes d'âge (tableau croisé 15)

Ce tableau démontre que plus on est jeune, moins on se retrouve aux paliers VI, VII et VIII.

La grande majorité des jeunes de 20 à 25 ans, hommes et femmes, se trouvent aux paliers III et IV. La grande majorité des répondants de 30 à 40 ans se situent aux paliers IV et VI. Très peu de femmes se trouvent au palier VIII (4.8%), et celles qui ont indiqué ce niveau de salaire ($17,000.-$20,000.) avaient dépassé 41 ans.

Répartition des salaires par écart-réduit (graphique 8)

Tel qu'indiqué au chapitre II sur les méthodes de recherche employées, nous avons utilisé la cote Z (écart-réduit) parce qu'elle nous donne une meilleure distribution sous la courbe et nous permet de comparer une distribution à une autre*.

Ainsi, selon le graphique 8, le palier I ($2,000.-$5,000.) a une cote Z de -2.6123 à -1.7083 et occupe la surface sous la courbe qui s'étend de .4955 à .4554 à gauche de la moyenne.

Le palier II ($5,000.-$7,000.) a une cote Z de -1.7083 à -1.1056 et occupe l'aire comprise entre .4554 et .3643 à gauche de la moyenne.

Le palier III ($7,000.-$9,000.) a une cote Z de -1.1056 à -.5029 et occupe la surface comprise entre .3643 et .1915 à gauche de la moyenne.

Le palier IV ($9,000.-$11,000.) a une cote Z de -.5029 à +.0997 et occupe la surface qui s'étend de .1915 à gauche de la moyenne à .0359 à droite de la moyenne.

Le palier V ($11,000.-$13,000.) a une cote Z de +.0997 à +.7024 et occupe la surface de .0359 à .2580 à droite de la moyenne.

Le palier VI ($13,000.-$15,000.) a une cote Z de +.7024 à +1.3050 et occupe l'aire comprise entre .2580 et .4032 à droite de la moyenne.

---

*: La cote Z est calculée selon la formule suivante:

$$Z = \frac{X - x}{\sigma}$$

où X = le salaire individuel;
x = la moyenne des salaires ($10,669.);
σ = l'écart-type ($3,318.).

Le palier VII ($15,000.-$17,000.) a une cote Z de +1.3050 à +1.9077 et occupe la surface de .4032 à .4713 à droite de la moyenne.

Le palier VIII ($17,000.-$20,000.) a une cote Z de +1.9077 à +2.8118 et occupe l'aire comprise entre .4713 et .4971 à droite de la moyenne.

Répartition des salaires par écart-type (graphique 8)

La répartition des salaires par écart-type (courbe normale) donne une moyenne de $10,669.: 2.1% des répondants sont des stagiaires, des journaliers, des assistants de recherche ou des membres du clergé dont le salaire varie entre $2,000. et $4,033. (entre -3σ et -2σ). Environ 13.6% des répondants sont des assistants de recherche ou des diplômés qui viennent d'embrasser leur carrière et leur salaire varie entre $4,033. et $7,351. (entre -2σ et -1σ).

Environ 34.1% des répondants exercent leur profession et leur salaire s'étale entre $7,351. et $10,669. (entre -1σ et la moyenne).

Environ 34.1% des diplômés ont déjà une certaine ancienneté dans leur profession et leur salaire varie entre $10,669. et $13,987. (entre la moyenne et +1σ).

Environ 13.6% des diplômés reçoivent un salaire de $13,987. à $17,305. (entre +1σ et +2σ), et 2.1% un salaire de $17,305. à $20,623. (entre +2σ et +3σ).

Répartition des salaires par quartiles (graphique 8)

La médiane des salaires des diplômés à leur emploi actuel est de $10,105. L'écart-quartile ou la moitié de la différence entre le troisième et le premier quartile est de $2,253.

On peut s'apercevoir que la distribution n'est pas complètement normale. Il existe une symétrie (skewness) vers la gauche de .470. Le Kurtosis ou le rapport entre la largeur de la courbe et son ordonnée maximum est de .399.

Ainsi, les salaires entre $2,000. et $7,852. se situent au premier quartile (les premiers 25% des salaires).

Les salaires entre $7,852. et $10,105. se situent entre le premier et le deuxième quartiles ou la médiane.

Les salaires entre $10,105. et $12,358. se situent entre la médiane et le troisième quartile.

Enfin, les salaires entre $12,358. et $20,000. se situent au-delà du troisième quartile (les derniers 25% des salaires).

REFERENCE

(1): Anisef et Jansen, Rapport I, pp. 1-2.

CHAPITRE VI

RESUME, CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS DE L'ETUDE

Le but principal de l'étude est de découvrir les tendances observables de deux cohortes de diplômés, celles de 1965-1969 et de 1970-1973, suite à une enquête conduite auprès des diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail.

Le premier chapitre présente une courte revue des écrits sur la concordance de la formation universitaire et l'emploi. Un nombre d'enquêtes faites auprès des diplômés d'autres universités canadiennes sont aussi mentionnées.

Le deuxième chapitre traite des méthodes de recherche employées et de l'analyse statistique des données.

Le troisième chapitre rapporte les antécédents, les caractéristiques d'études et de travail des diplômés, ou autres variables qui permettent une meilleure vue de l'échantillon étudié.

Le quatrième chapitre discute des comparaisons faites entre les deux cohortes et entre les diplômés détenteurs d'un grade supérieur et les étudiants encore en rédaction de thèse sur le marché du travail. La perception que les répondants ont de l'Université de Montréal est aussi étudiée.

Le cinquième chapitre analyse les résultats du croisement de certaines variables. Les salaires sont aussi traités d'une façon spécifique.

Le présent chapitre résume l'étude et les implications qui en découlent.

L'image reflétée de l'étude

La meilleure façon de présenter l'image des diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail est de juxtaposer les questions que nous nous sommes posées au départ de cette étude et les réponses tirées des données accumulées. Pour les fins de résumé et de synthèse, nous aborderons simultanément les variables et les sous-variables étudiées tout au long de l'étude.

Dès le début, nous pouvons affirmer qu'il existe une différence plus marquée entre les hommes et les femmes de l'échantillon, dans leur situation d'études et de travail, dans leurs attitudes et les tendances perçues, qu'entre les cohortes de diplômés de 1965-1969 et de 1970-1973.

Rappelons qu'il n'existe aucune différence significative entre le groupe contrôle et le reste de l'échantillon. De plus, il ne semble pas que les étudiants en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat sur le marché du travail soient traités différemment des diplômés de leur niveau d'études. En tout cas, dans une courte période de temps, les caractéristiques des sortants de l'université tendent à s'uniformiser quant à la situation de travail.

Tendances observables dans le domaine de formation, comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973

Il est clairement démontré que plus de répondants de 1970-1973 se sont acheminés vers les sciences et vers les spécialisations dans différents domaines, comparés à ceux de 1965-1969. Il faut également noter que ces derniers n'avaient probablement pas la possibilité d'entreprendre des études spécialisées, soit à cause des structures scolaires existantes dans la province, soit à cause de leur choix d'études précédentes.

Ceci nous amène à une autre constatation: les diplômés de 1970-1973 ont plus tendance à prolonger leurs études d'un grade universitaire à l'autre, que ceux de 1965-1969[(1)]. Les raisons principales évoquées sont le besoin d'approfondir la spécialisation, le manque d'emplois adéquats après le premier diplôme, l'évidence de plus de disponibilité d'emplois suite à des études supérieures. Soulignons qu'il n'est question que d'une tendance, car un certain nombre de répondants de 1970-1973 sont des diplômés de 1965-1969 retournés aux études. Ceux-ci le font surtout dans le but d'obtenir une promotion et un salaire plus élevés ou pour rencontrer les exigences d'une fonction qui requiert un grade universitaire supérieur.

Le besoin de retourner à l'université pour perfectionnement après une période de travail est mis en relief par le grand nombre (environ 27%) d'étudiants à temps partiel au deuxième et troisième cycles universitaires (voir tableau 9). Selon une étude récente, 70% des étudiants adultes en stage de perfectionnement à l'Université de Montréal sont des enseignants ou des travailleurs dans les autres domaines d'activités du secteur tertiaire. Ce pourcentage est encore plus élevé dans d'autres universités de la province[2]. Il nous semble que l'esprit d'éducation récurrente, c'est-à-dire, retour aux études après une première formation et suite à une période de travail, est implanté chez les anciens diplômés.

Les raisons du choix du domaine d'études des répondants nous mènent à certaines réflexions. L'influence du marché et le désir de se trouver un emploi ne sont pas les vrais catalyseurs dans le choix d'un programme d'étuder pour le premier grade universitaire. L'orientation des études précédentes, les notes reçues et les valeurs du groupe d'âge sont derrière "l'intérêt personnel" que la majorité des répondants ont indiqué. Aucune relation ne se dégage entre la profession du père et le choix du domaine d'études du répondant, tandis que la facilité d'accès à certains programmes d'études semble avoir plus d'incidence[3].

Le financement des études est un autre point important. Un nombre significatif de répondants indiquent qu'ils ne poursuivirent pas leurs études pour des raisons financières. L'aide des parents, l'aide de l'époux(se) et surtout leur "propre travail" sont mentionnés comme moyens utilisés pour financer les études.

Tendances observables dans l'emploi, comparaison entre les cohortes de 1965-1969 et de 1970-1973

Les moyens utilisés pour l'obtention d'un emploi

Pour les diplômés de 1970-1973, s'adresser en personne au lieu du travail et faire une demande spécifique d'emploi semblent les démarches les

plus utilisées. D'autres moyens sont le service de placement de l'université, surtout pour les étudiants en sciences pures, les journaux et l'intermédiaire d'amis. Les diplômés de 1965-1969, et surtout les enseignants, indiquent retourner à leur place précédente de travail. En général, les moyens utilisés pour l'obtention d'un emploi sont différents et ne semblent pas varier de beaucoup entre les deux cohortes.

La difficulté à se trouver un emploi

Les données ne semblent pas confirmer la "panique" à l'égard du chômage des diplômés universitaires, "panique" ressentie vers la fin de 1969 (et amplifiée par les mass-media) par un manque de débouchés, surtout pour les détenteurs d'un Ph.D. Nos données indiquent qu'un certain nombre de diplômés de 1970-1973 ont eu plus de difficulté à se trouver du travail adéquat, surtout dans les sciences pures et appliquées et les sciences humaines. La saturation du marché força, semble-t-il, un plus grand nombre d'entre eux à s'acheminer vers l'enseignement ou à poursuivre sans interruption leurs études en vue d'un grade supérieur. Un nombre de diplômés en sciences sociales ont eu à initier des projets de "perspectives jeunesse". Mais, en général, les diplômés de 1965-1969, et même ceux de 1970-1973, s'intègrent sans trop de difficulté au marché. Le taux de "sans emploi" de notre échantillon représente 4.5% du nombre des diplômés. Mais ce taux est exagéré du fait qu'on s'attend à un délai entre le temps de la graduation et l'occupation d'un emploi. Rappelons que 13% des répondants sont des diplômés de 1973.

Concordance entre la formation et l'emploi

La revue des écrits sur ce sujet ainsi que nos données démontrent que, d'une part, différentes formations permettent l'accès à une pluralité de professions; d'autre part, une même profession peut être exercée par des individus ayant des formations différentes. La substitution de travailleurs de formations différentes pour le même emploi est évidente. Il n'est pas étonnant qu'avec le temps, 50% des diplômés en

plus utilisées. D'autres moyens sont le service de placement de l'université, surtout pour les étudiants en sciences pures, les journaux et l'intermédiaire d'amis. Les diplômés de 1965-1969, et surtout les enseignants, indiquent retourner à leur place précédente de travail. En général, les moyens utilisés pour l'obtention d'un emploi sont différents et ne semblent pas varier de beaucoup entre les deux cohortes.

La difficulté à se trouver un emploi

Les données ne semblent pas confirmer la "panique" à l'égard du chômage des diplômés universitaires, "panique" ressentie vers la fin de 1969 (et amplifiée par les mass-media) par un manque de débouchés, surtout pour les détenteurs d'un Ph.D. Nos données indiquent qu'un certain nombre de diplômés de 1970-1973 ont eu plus de difficulté à se trouver du travail adéquat, surtout dans les sciences pures et appliquées et les sciences humaines. La saturation du marché força, semble-t-il, un plus grand nombre d'entre eux à s'acheminer vers l'enseignement ou à poursuivre sans interruption leurs études en vue d'un grade supérieur. Un nombre de diplômés en sciences sociales ont eu à initier des projets de "perspectives jeunesse". Mais, en général, les diplômés de 1965-1969, et même ceux de 1970-1973, s'intègrent sans trop de difficulté au marché. Le taux de "sans emploi" de notre échantillon représente 4.5% du nombre des diplômés. Mais ce taux est exagéré du fait qu'on s'attend à un délai entre le temps de la graduation et l'occupation d'un emploi. Rappelons que 13% des répondants sont des diplômés de 1973.

Concordance entre la formation et l'emploi

La revue des écrits sur ce sujet ainsi que nos données démontrent que, d'une part, différentes formations permettent l'accès à une pluralité de professions; d'autre part, une même profession peut être exercée par des individus ayant des formations différentes. La substitution de travailleurs de formations différentes pour le même emploi est évidente. Il n'est pas étonnant qu'avec le temps, 50% des diplômés en

sciences de la santé occupent des emplois autres que prévus à l'origine de leur spécialisation; de même, 60% des diplômés en sciences pures et appliquées et 70% des diplômés en arts et sciences humaines exercent des fonctions qui ne concordent pas à leur spécialisation.

Mais, tel que discuté dans le chapitre I sur la revue de littérature, le problème de mobilité interprofessionnelle n'est pas spécifique au Québec. La mobilité de nos diplômés, ou leurs réponses à la question sur la possibilité que différentes formations permettent l'accès au même emploi, sont comparables aux situations existantes dans le reste du Canada ou aux Etats-Unis.

Les secteurs d'activités

La tendance à joindre la fonction publique est commune aux deux cohortes. En outre, 80.8% des hommes et 85.7% des femmes travaillent dans le secteur public, 19.2% des hommes et 14.3% des femmes dans le secteur privé (incluant 2.4% des hommes et 0.2% des femmes à leur compte). Relativement, ces proportions diffèrent de celles constatées dans les autres provinces, où le secteur privé absorbe les diplômés dans une proportion plus adéquate.

Il se peut que la "complexité" de l'économie québécoise a pour effet que moins de diplômés francophones se dirigent vers le secteur privé.

Par ailleurs, la comparaison entre le lieu de naissance et le lieu de travail des répondants met en évidence la mobilité des diplômés des autres régions du Québec ou de l'extérieur vers la région de Montréal.

Les critères d'embauche

La spécialisation et la compétence, représentées respectivement par la prolongation de la scolarité et le diplôme obtenu, sont les principaux critères d'embauche. L'adaptabilité de l'individu, sa capacité à communiquer et à travailler en groupe ont une place importante parmi les critères d'embauche indiqués.

"Aucun critère" ou la "qualification légale" seulement, indiqués comme critères dans un passé récent, sont actuellement éliminés des pratiques d'embauche.

Le salaire

Les salaires des diplômés sont étudiés au chapitre précédent. Le niveau du salaire étant fonction de toutes sortes de facteurs liés entre eux, une étude spécifique à cet égard est nécessaire avant de nous prononcer.

Raisons pour les changements d'emplois

La mobilité interprofessionnelle a été soulignée auparavant. Dans la recherche d'une amélioration, "un travail plus intéressant" est noté comme raison principale de changement. Rappelons que des études récentes démontrent qu'un salaire plus élevé ne vient qu'en quatrième ou en cinquième lieu dans les raisons de changement d'emploi. Est-ce qu'un affaiblissement de l'éthique de travail, tel que rapporté par les mass-media ou par certaines études, est à la base de la mobilité d'emploi[4]? Nos données ne semblent pas l'indiquer. A part la recherche d'un travail plus intéressant, le retour aux études, le déménagement, le voyage ou un travail outre-mer sont les raisons données par les répondants; ces raisons sont logiquement valables.

L'utilité des études dans l'emploi actuel

Les diplômés de 1965-1969 considèrent leurs études plus utiles dans l'exercice de leur fonction que ceux de 1970-1973. Tel que prévu, les anciens sont relativement plus satisfaits de leurs études et de leur travail, moins critiques de la formation universitaire ou de leur fonction. La non-nécessité de la formation du premier cycle universitaire comme prérequis à l'emploi actuel est souligné par environ 20% des deux cohortes. Quelle que soit l'ampleur de la spécialisation universitaire, une formation additionnelle en cours d'emploi est toujours nécessaire.

Ceci semble être oublié par une partie des diplômés qui, recevant une formation additionnelle au travail même, considèrent à premier abord les études du premier cycle universitaire comme non-nécessaires.

A ce propos, les remarques de Boyd et Gross sont pertinentes[5]. Ces auteurs constatent que 42.6% des diplômés en sciences physiques ne trouvent pas leurs études très utiles dans leur emploi actuel. Trop de facteurs contribuent à cet effet. La meilleure explication réside, peut-être, dans un manque d'appariement entre la fonction souhaitée et la situation actuelle de travail du répondant.

Satisfaction au travail

Tel qu'indiqué auparavant, les anciens semblent plus satisfaits au travail que les nouveaux diplômés. Est-ce parce qu'ils ont eu moins de difficulté à se trouver un poste et qu'ils appartiennent plutôt aux années 1960, "années d'or" pour l'emploi des scientifiques, et que les nouveaux diplômés appartiennent à une décennie qui rencontre plus de difficulté sur ce point? Mais, l'insatisfaction et la remise en question sont des indices du temps qui frappent tous les groupes de la société, ceux des diplômés inclus.

Organisation d'activités de complément de formation

Plus de 50% des répondants se prononcent en faveur de l'organisation d'activités de complément de formation par l'université pour les diplômés d'une même discipline. Des cours de perfectionnement, des colloques et des séminaires sont parmi les types d'activités les plus suggérées.

Cependant, 56% des hommes et 35% des femmes sont aussi en faveur de l'organisation d'activités de complément de formation par une institution autre que l'université. Les cours de perfectionnement offerts par les associations professionnelles et la formation technique sur les lieux du travail sont les plus suggérés.

Le besoin de perfectionnement et de retour aux études

L'analyse des données démontre un grand besoin de perfectionnement et de retour aux études de la part des diplômés. Un nombre significatif de ceux de 1965-1969 se retrouvaient aux études en 1970-1973. Environ 35% des répondants indiquent avoir suivi des cours de formation ou autres cours d'intérêt durant l'emploi. Les cours d'éducation sont les plus suivis, étant requis pour l'enseignement vers lequel la grande majorité des répondants se sont acheminés.

Par ailleurs, plus de 40% des diplômés qui n'étaient pas aux études indiquent leur désir de retourner aux études universitaires. Plus de 55% de ces répondants notent que s'ils retournaient aux études, ils choisiraient le même domaine d'études que leur précédent, soulignant ainsi le désir d'approfondir leur spécialisation.

Environ 20% de ceux qui souhaitent un changement dans leur programme d'études, dans le cas de retour aux études, disent que ce serait par intérêt personnel, et plus de 15% le feraient dans la perspective de meilleurs débouchés.

Mais, en général, le désir de spécialisation et de promotion vient en premier lieu, un changement dans les intérêts personnels en deuxième, suivi de l'insatisfaction au travail et de l'insatisfaction du domaine d'études précédentes.

Comment les diplômés perçoivent-ils l'Université de Montréal?

Il y a peu de différence entre la perception de l'université chez les diplômés de 1965-1969 et celle des diplômés de 1970-1973. Les deux cohortes trouvent que les améliorations devraient se centrer autour des facteurs suivants:

a) relations professeurs/étudiants;
b) relations étudiants/administration;

c) méthodes pédagogiques;
d) organisation des programmes d'études;
e) rôle de l'université dans le milieu socio-économique.

Plus spécifiquement, la qualification de l'enseignement (remaniement des programmes d'études et utilisation de nouvelles méthodes pédagogiques), dans le but de répondre aux besoins socio-économiques du milieu québécois, semblent être les facteurs les plus importants sur lesquels, selon les diplômés, l'université devrait se pencher.

Tendances par sexe

Nous avons laissé ce paragraphe à la fin, pour lui donner le poids qu'il mérite.

Dans le passé, les femmes ne représentaient qu'un tiers de la population étudiante de l'Université de Montréal Cet aspect démographique est en voie de changement. Selon les statistiques pour 1973-1974, les femmes représentent 45% de la population étudiante de l'université(6).

Les obligations familiales des femmes les limitent dans la poursuite des études universitaires. En moyenne, elles ont moins de diplômes que les hommes, mais plus que ces derniers, elles entreprennent des programmes d'études où la facilité d'accès est plus grande; généralement, elles se concentrent dans des domaines d'études spécifiques (nursing, éducation, traduction, bibliothéconomie); elles ont recours plus que les hommes à l'aide des parents pour financer leurs études et tendent à écourter ces études pour un accès plus rapide au marché du travail.

Les femmes qui poursuivent des études supérieures insistent plus sur le besoin de spécialisation, font attention aux détails et semblent être plus intéressées dans le développement de la personnalité(7).

Elles ne semblent pas avoir eu plus de difficulté à se trouver un emploi, bien que notre étude n'a pas décelé les cas où une concurrence pour les mêmes postes existe entre hommes et femmes.

Il n'y a pas de différence entre hommes et femmes dans la tendance des diplômés à se trouver un emploi dans le secteur public. Elles sont moins mobiles que les hommes, travaillent plus à Montréal qu'à l'extérieur de Montréal et ont un salaire moyen inférieur à celui des hommes. Très peu de femmes atteignent le palier VIII ($17,000.-$20,000.) qui est le plus élevé, et celles qui l'atteignent dépassent 41 ans.

Il n'y a que des variations mineures dans les raisons de changement d'emploi données par les femmes. Elles insistent plus sur un "travail plus intéressant", moins sur un "meilleur salaire", donnent plus le "déménagement" (celui du mari?) comme raison de changement d'emploi.

La même proportion d'hommes et de femmes suivent des cours de perfectionnement durant l'emploi. Ces cours sont en éducation, en sciences de la santé, en psychologie ou dans un autre domaine d'intérêt.

Les femmes sont plus strictes quant à la possibilité qu'une même profession soit exercée par des individus ayant des formations universitaires différentes. Travaillant, en partie, comme infirmières, physiothérapeutes, en éducation physique, spécialisations qui permettent moins le remplacement des travailleurs, elles indiquent à 36.1% contre 23.8% des hommes que la substitution dans la fonction qu'elles exercent est absolument impossible.

La mobilité interprofessionnelle est assez grande chez les femmes comme chez les hommes. Elles sont, dans l'ensemble, moins satisfaites de leur travail. Le désir de retourner aux études est plus fort chez les femmes que chez les hommes, ce qui s'explique par le fait qu'elles avaient écourté leurs études et que le nombre de femmes possédant un grade supérieur est inférieur à celui des hommes.

Chez les femmes aussi, le désir de spécialisation, de promotion et de meilleurs débouchés sont prioritaires; un changement dans les intérêts personnels vient au deuxième rang et l'insatisfaction au travail comme celle du secteur d'études au troisième.

Implications de l'étude

L'analyse des données, ainsi que les réponses aux questions ouvertes et les commentaires des diplômés, font ressortir des conclusions qui mènent à un certain nombre d'implications. Nous n'avons pas la présomption de terminer par des recommandations, soit aux autorités de l'université, soit aux diplômés. Nous ne désirons qu'exposer les implications qui ne se dégagent pas automatiquement de cette étude. Nous espérons qu'elles puissent servir de "clignotants" à tous ceux qui sont intéressés à la vie de l'université.

Les implications pour l'université

- L'Université de Montréal devrait se pencher sur la qualité de l'enseignement (les programmes d'études et les méthodes d'enseignement), indiquée comme essentielle par les répondants à notre enquête. En considérant le marché du travail des années 1970, des revisions s'imposent pour faciliter le réajustement des diplômés sur le marché du travail.

- En collaboration avec les institutions gouvernementales appropriées, l'université devrait redéfinir les programmes d'enseignement, ceux des sciences pures en particulier (les diplômés en sciences ont eu plus de difficulté à se trouver un emploi), afin de concevoir de nouveaux domaines pour les scientifiques. Ainsi, plus d'importance devrait être accordée à la recherche scientifique.

- Dans leurs commentaires, un certain nombre de diplômés déplorent l'excès de spécialisation dans les programmes d'études. Par ailleurs,

la revue des écrits sur ce sujet démontre qu'un moyen de faire face à un monde de travail en évolution est d'entreprendre des études plus polyvalentes, parce que la mobilité interprofessionnelle l'exige. Selon l'étude de Boyd et Groys citée auparavant, les universités devraient concevoir des programmes plus généralisés pour le premier cycle. La spécialisation ne devrait être acquise qu'au niveau du deuxième ou du troisième cycles universitaires.

- Un rapprochement s'impose entre l'université et l'industrie pour faciliter une plus grande correspondance entre la formation et l'emploi.

- L'université devrait considérer le développement de l'éducation récurrente. Elle devrait offrir aux diplômés plus de possibilités de perfectionnement et de recyclage. Elle devrait se donner des structures par lesquelles les étudiants pourraient arrêter leurs études pour une période de travail et revenir pour les poursuivre ou les compléter.

- Plus d'information devrait être offerte par l'université pour encourager les étudiants à entreprendre certains domaines d'études plutôt que d'autres (tout en respectant leur choix de programme d'études) en vue des changements du milieu du travail.

Tel qu'indiqué dans l'Introduction, certaines constatations de cette étude peuvent être généralisées aux autres universités de la province. En outre, nous sommes conscients que les implications qui se dégagent de l'étude touchent aussi bien les autres institutions d'enseignement supérieur et ne peuvent être envisagées séparément.

Pour les étudiants

- Les étudiants ne devraient pas voir l'université comme une institution de formation en fonction de l'emploi mais plutôt en fonction de la vie.

- Les répondants à notre enquête soulignent le besoin d'une solide formation de base permettant une plus grande adaptabilité plutôt que des connaissances de pointe. La revue des écrits sur ce sujet corroborent ces affirmations. Ainsi, les étudiants ne devraient pas envisager une carrière à vie mais plusieurs carrières entrecoupées par des périodes de travail suivies par des périodes d'études. Rien n'empêche que ces activités se poursuivent parallèlement. L'essentiel est le développement d'un esprit d'éducation récurrente.

- Les étudiants devraient comprendre que la formation universitaire ne peut pas remplacer la formation en cours d'emploi. Cette dernière sera toujours nécessaire, quel que soit le domaine d'études ou la longueur de la scolarité.

- En considérant attentivement le marché du travail, les étudiants devraient se créer des attentes plus réalistes à l'égard des emplois.

Pour les associations professionnelles

- Les associations professionnelles devraient coopérer dans l'établissement d'un système d'éducation récurrente en fonction des besoins de la province.

- Elles devraient organiser des cours de perfectionnement ou de recyclage pour leurs propres membres.

- Elles devraient s'élever au-dessus d'un syndicalisme restreint pour faire face en commun à la nouvelle situation de travail où beaucoup plus de concurrence se fait pour les mêmes emplois.

Pour les employeurs

- La coopération de l'employeur est nécessaire pour l'amélioration de la situation du travail ainsi que pour un meilleur rapport formation/emploi. L'étude, College Graduates and Jobs, publiée par The Commission on Higher Education, est très spécifique à ce sujet[8].

- Etant donné le peu d'engagement de diplômés dans le secteur privé tel qu'il ressort de notre étude, l'industrie devrait faciliter le recrutement des diplômés francophones pour les différents emplois.

- Les diplômés devraient avoir la possibilité de retourner aux études pour se perfectionner ou se recycler.

- Des cours de perfectionnement sur les lieux du travail devraient être mis de l'avant.

- Des emplois d'été, à court terme ou à temps partiel, devraient être offerts aux étudiants pour leur permettre de terminer leurs études.

- Des bourses d'études dans des domaines spécifiques devraient être accordées.

En résumé, la planification de l'enseignement supérieur déjà amorcée devrait considérer la mission de l'université à l'égard de la concordance de la formation et l'emploi.

Seule une mise en commun des efforts de ceux qui sont impliqués dans l'enseignement supérieur permettra l'instauration d'un système pouvant répondre aux exigences de demain.

REFERENCES

(1): Voir aussi, Le Marché du travail au Québec 1972, p. 19.

(2): Daoust, G. et Bélanger, P., L'université dans une société éducative. De l'éducation des adultes à l'éducation permanente (Montréal: P.U.M., 1974), pp. 58-66.

(3): Voir aussi Boyd et Gross, p. 48.

(4): Voir, par exemple, Harvey, E., Educational Systems and the Labor Market (Don Mills, Ontario: Longman Canada Ltd., 1974), p. 206.

(5): Boyd et Gross, pp. 78-79.

(6): Université de Montréal, Statistiques 1973-1974, décembre 1973, pp. 7, 137.

(7): Voir aussi, The Carnegie Commission on Higher Education, Recent Alumni and Higher Education (New-York: McGraw-Hill, 1970), p. 19.

(8): The Carnegie Commission on Higher Education, College Graduates and Jobs (New-York: McGraw-Hill, 1973), pp. 3-18.

APPENDICE A

PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal
Téléphone : (514) 343-7387
TWX : 610 421 4676

crde centre de recherches en développement économique

ÉTUDE SUR LES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Années académiques 1965-1966
1970-1971
1971-1972

PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal
Téléphone : (514) 343-7387
TWX : 610 421 4676

crde centre de recherches en développement économique

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous désirons faire une étude sur les sortants de l'Université de Montréal — les diplômés ainsi que ceux inscrits en rédaction de thèse. Nous espérons connaître plus précisément la nature de la relation entre la formation que vous avez reçue et le travail que vous effectuez. Les résultats de cette étude permettront d'évaluer les programmes d'enseignement de l'université à la lumière de votre expérience sur le marché du travail. Ces renseignements serviront aussi à établir des prévisions de la demande de diplômés.

Les renseignements que vous nous transmettrez demeureront STRICTEMENT CONFIDENTIELS. Les résultats de notre étude porteront seulement sur des groupes, jamais sur des individus, et ne seront utilisés qu'à des fins statistiques.

Nous vous saurions gré de bien vouloir remplir le questionnaire dans les meilleurs délais et de le retourner dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.

Sans votre collaboration, nous ne pouvons mener cette étude à bonne fin.

Merci.

AVIGDOR FARINE,
responsable de l'étude

PIERRE-PAUL PROULX,
directeur

SERGE CARLOS
directeur-adjoint
du Centre de Sondage

1) Les diplômes.

En commençant par votre premier diplôme universitaire, veuillez énumérer vos diplômes dans le tableau suivant. Notez également si vous êtes encore en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat, le secteur d'études (Faculté ou école, département ou section), et la spécialisation de vos études.

Pour l'analyse des données seulement

7-14	15-22	23-26	27-30	31-34	35-38	39-42	43-66
1	2	3	4	5	6	7	8
Année de l'obtention du diplôme ou année d'inscription en rédaction de thèse	**Diplôme obtenu** ou inscrit(e) en rédaction de **thèse** (de maîtrise ou de doctorat)	L'institution qui a **décerné** le diplôme ou l'institution **dans laquelle** vous êtes inscrit(e) en rédaction de thèse	**Faculté ou école**	Département ou section	Spécialisation du diplôme ou de la thèse de maîtrise ou de doctorat	**Avez-vous fait vos études** pour le diplôme en question, a) à temps plein b) à temps partiel c) j'ai fait la moitié ou plus que la moitié de mes études à temps plein d) j'ai fait moins de la moitié de mes études à temps plein	De quel moyen de financement disposiez-vous durant vos études pour le diplôme en question ? Donnez plus d'une réponse s'il y a lieu : a) bourse(s) b) emprunt(s) c) aide des parents d) travail de l'époux(se) e) votre propre travail f) autre (précisez)
1)							
2)							
3)							
4)							

2) **Reportons-nous à la période précédant votre entrée à l'université.**

Quelles furent les raisons de votre programme d'études en vue du premier grade universitaire ? (Encerclez les chiffres des raisons qui s'appliquent pour vous).

Pour l'analyse des données seulement

— Intérêt personnel	1	
— Tests d'aptitudes et recommandations d'un conseiller pédagogique	2	67
— Facilité d'accès à ce programme d'études	3	72
— Disponibilité d'emplois dans ce secteur d'études	4	
— Être avec des ami(e)s qui suivirent le même programme d'études	5	
— Autre raison (précisez)	6	

Pour l'analyse des données seulement

A) Laquelle de ces raisons fut la plus importante ? (Inscrivez le numéro correspondant). 73

B) Était-ce votre premier ou deuxième choix de programme d'études ?

Premier choix 1

Deuxième choix 2 74

C) Si c'est le cas, quel était votre autre choix de programme d'études ?

..... 75

3) Avez-vous poursuivi des études au-delà du premier grade universitaire ?

Oui ..... 1 ⟶ PASSEZ À QUESTION 5

Non ..... 2 ⟶ PASSEZ À QUESTION 4 76

4) Si vous n'avez pas continué vos études en vue d'un grade supérieur, était-ce pour des raisons financières ?

Oui ..... 1 ⟶ PASSEZ À QUESTION **9** 77

Non 2

↓

Pour quelle autre raison principale avez-vous terminé après le premier grade universitaire ? 78

.....

PASSEZ À QUESTION **9**

5) Lors de votre décision de poursuivre des études supérieures, quelles raisons vous ont amené(e) à cette décision ? (Encerclez plus d'une raison si nécessaire, à la fois pour la maîtrise ou l'équivalent et à la fois pour le doctorat, s'il y a lieu).

	Maîtrise	Doctorat	
— Faute d'emploi adéquat après le premier (ou le second) diplôme	1	1	
— Le besoin d'approfondir la spécialisation du premier (ou deuxième) cycle universitaire	2	2	
— Être avec des ami(e)s qui suivaient le même programme	3	3	
— Plus de disponibilité d'emplois suite à des études de maîtrise (ou de doctorat)	4	4	7 — 20
— Le désir d'obtenir une promotion et un salaire plus élevé	5	5	
— La fonction que je remplis requiert un grade universitaire supérieur	6	6	
— Autre raison (précisez)			
Pour la maîtrise	7		
Pour le doctorat		7	

A) Parmi les raisons que vous avez indiquées, laquelle est la plus importante ? (Inscrire le numéro correspondant).

Pour la maîtrise 21

Pour le doctorat 22

B) Votre programme d'études du second ou troisième cycle, était-il votre premier ou deuxième choix ?

Pour la maîtrise		Pour le doctorat		
Premier choix	1	Premier choix	1	23 — 24
Deuxième choix	2	Deuxième choix	2	

C) Si c'est le cas, quel était votre autre choix ?

Pour la maîtrise 25

Pour le doctorat 26

6) Laquelle de ces phrases décrit le mieux votre passage du diplôme de premier cycle aux études de maîtrise ? (Encerclez plus d'un chiffre au besoin).

— J'ai continué sans interruption du bac à la maîtrise 1

— J'ai cherché un emploi, mais n'ayant pas trouvé, j'ai poursuivi mes études 2

— J'ai travaillé pendant une certaine période (autre que l'été) avant de poursuivre mes études ..... 3 — 27 — 32

— J'ai travaillé et j'ai fait simultanément mes études de maîtrise 4

— J'ai suivi des cours de perfectionnement en dehors de l'université, entre mes études du premier cycle et celles de maîtrise 5

— Autre (précisez) 6

7) Si vous avez poursuivi au doctorat, laquelle de ces phrases décrit le mieux votre passage de la maîtrise au doctorat ? (Encerclez plus d'un chiffre au besoin).

— J'ai continué sans interruption de la maîtrise au doctorat 1

— J'ai cherché un emploi, mais n'ayant pas trouvé, j'ai poursuivi mes études ..... 2 — 33 — 38

— J'ai travaillé pendant une certaine période (autre que l'été) avant de poursuivre mes études 3

— J'ai travaillé et j'ai fait simultanément mes études de doctorat 4

— J'ai suivi des cours de perfectionnement en dehors de l'université, entre mes études de maîtrise et celles de doctorat 5

— Autre (précisez) 6

8) Actuellement, êtes-vous aux études à temps plein ou à temps partiel ?

Oui, à temps plein ..... 1 → PASSEZ À QUESTION 10 — 39

Oui, à temps partiel 2

Non ..... 3 ↓

Pour l'analyse des données seulement

9) Précisez votre situation actuelle. Cochez plus d'une réponse, s'il y a lieu.

Pour l'analyse des données seulement

— Employé(e) à temps plein 1
— Employé(e) à temps partiel 2
— Sans emploi ..... 3 40 — 44
— À la recherche d'un emploi 4
— Autre (précisez, par ex. ménagère) 5

PASSEZ À QUESTION 11

10) Dans quelle institution étudiez-vous présentement ?

Nom de l'institution : 45

A) Dans quel département ou section de cette institution ?

Département ou section : 46

B) Quel est votre secteur de spécialisation ?

Spécialisation : 47

C) Indiquez les moyens de financement de vos études actuelles. (Encerclez plus d'un chiffre au besoin).

— Bourse de l'employeur 1
— Autre bourse que l'employeur 2
— Emprunt 3
— Aide des parents ..... 4 48 — 54
— Travail de l'époux(se) 5
— Votre propre travail 6
— Autre (précisez) 7

11) D'après votre expérience du milieu universitaire, comment évaluez-vous l'université selon les facteurs suivants :

	1 Insatisfaisant	2 Assez satisfaisant	3 Sans opinion	4 Satisfaisant	5 Très satisfaisant	
a) Relations entre les étudiants et les professeurs	1	2	3	4	5	55
b) Méthodes pédagogiques	1	2	3	4	5	56
c) Relations entre les étudiants	1	2	3	4	5	57
d) Participation au gouvernement universitaire	1	2	3	4	5	58
e) Réputation de l'université	1	2	3	4	5	59
f) Localisation de l'université	1	2	3	4	5	60

	1 Insatisfaisant	2 Assez satisfaisant	3 Sans opinion	4 Satisfaisant	5 Très satisfaisant	Pour l'analyse des données seulement
g) Relations entre les étudiants et l'administration	1	2	3	4	5	61
h) Organisation des programmes d'études	1	2	3	4	5	62
i) Information sur les programmes donnée aux étudiants	1	2	3	4	5	63
j) Services aux étudiants	1	2	3	4	5	64
k) Rôle de l'université dans le milieu socio-économique	1	2	3	4	5	65
l) Autre (précisez)	1	2	3	4	5	66

↓

A) Si vous aviez la possibilité de modifier un des facteurs ci-dessus, auquel donneriez-vous la priorité ? (Répondez en notant la lettre qui précède le facteur de votre choix). ..... 67 — 68

12) Où êtes-vous né ?

— Montréal 1
— Au Québec, ailleurs qu'à Montréal 2
— Dans une autre province (précisez) 3
— Dans un autre pays (précisez) 4

69

13) Quel âge avez-vous ?

..... ans 70 — 71

14) Quel est votre sexe ?

— Masculin 1
— Féminin 2

72

15) Quel est votre état civil ?

— Célibataire 1
— Religieux(se) 2
— Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e) 3
— Marié(e) 4

73

↓

A) Avez-vous des enfants ?

— Non 1
— Oui 2

74

↓

Pour l'analyse des données seulement

B) Combien ? _____ enfants — 75

16) Quelle est (était) l'occupation de votre père ? (Encerclez le chiffre-réponse aussi précis que possible).

— Profession libérale 1
— Administrateur 2
— Employé 3
— Ouvrier spécialisé ..... 4 — 76
— Ouvrier semi-spécialisé 5
— Ouvrier non-spécialisé 6
— Autre (précisez) 7

17) Avez-vous occupé un emploi ~~après~~ depuis l'obtention de votre premier grade universitaire ? — 77

Non ..... 1 ~~PASSEZ À QUESTION~~
Oui 2

A) Comment avez-vous trouvé votre premier emploi après l'obtention de votre premier grade universitaire ? (Encerclez un seul chiffre).

— Par le service de placement de l'université ou un service de recrutement sur le campus 1
— Par une agence de placement gouvernementale 2
— Par les journaux ou autres formes de publicité 3
— Par l'intermédiaire d'ami(e)s ..... 4 — 78
— Par l'intermédiaire d'un membre de la famille 5
— J'ai fait une demande d'emploi à tout hasard 6
— Autre (précisez) 7

18) Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente **aucune difficulté** et le 7 **beaucoup de difficultés,**

a) encerclez le nombre correspondant au degré de difficulté que vous avez eu à trouver votre premier emploi après l'obtention du premier grade universitaire.

1 2 3 4 5 6 7 — 79

b) indiquez le degré de difficulté que vous avez eu à trouver votre emploi actuel, si ce dernier est différent de votre premier emploi.

1 2 3 4 5 6 7 — 80

19) **Histoire de travail**

En commençant par votre emploi actuel, veuillez dresser la liste des emplois à temps complet que vous avez occupés depuis l'obtention du premier diplôme universitaire. Précisez s'il vous plaît.

Pour l'analyse des données seulement

	7-26				27-36	37-41	42-46	47-56	57-66	
	Période				L'employeur (Entreprise, organisme, genre d'administration publique et ministère ou à votre compte) et la nature de l'entreprise ou de l'activité économique (par ex. fabrication de chaussures, université, etc.)	Lieu de travail	Langue de travail 1) français 2) anglais 3) essentiellement bilingue	Votre occupation * ou titre de la fonction ** * : (par ex. direction de recherche en chimie ; enseignement de l'histoire ** : (par ex. directeur de recherche en chimie ; professeur d'histoire	Salaire annuel brut	
	de		à						au début	à la fin
	mois	an	mois	an						
1										
2										
3										
4										
5										

Si vous avez changé d'emploi(s) → RÉPONDEZ À QUESTION 20

Sinon → PASSEZ À QUESTION 21

20) Veuillez noter la raison principale pour chaque changement d'emploi (par ex. : promotion, travail plus intéressant, meilleur salaire, renvoi).

1er changement d'emploi .....

2e changement d'emploi 67-70

3e changement d'emploi .....

4e changement d'emploi .....

21) Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente **l'inutilité** et le 7 représente **l'extrême utilité,** indiquez l'utilité de vos études universitaires à votre performance dans votre emploi présent. 71

1 2 3 4 5 6 7

22) Avez-vous suivi des cours de formation durant l'emploi ?

Pour l'analyse des données seulement

Non 1

Oui ..... 2 — 72

↓

Spécifiez le genre de formation reçue ..... — 73

.....

.....

.....

23) **Critères d'embauche.**

A) Veuillez énumérer sur le tableau suivant, les critères d'embauche pour la fonction que vous remplissez. S'il y a eu récemment des changements dans ces critères, notez-les.

	Critères actuels	Critères d'embauche antérieurs aux critères actuels	
1.			74-75
2.			
3.			
4.			

B) Prévoyez-vous des changements de critères d'embauche pour votre fonction ?

Non 1

Oui ..... 2 — 76

↓

Veuillez noter les changements prévisibles.

1) .....

2) ..... — 77

3) .....

4) .....

Pour l'analyse des données seulement

24) Est-ce que l'emploi que vous occupez présentement pourrait être aussi bien fait par quelqu'un ayant une formation dans une discipline universitaire autre que la vôtre ? Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente **définitivement impossible** et le 7 présente **définitivement possible,** encerclez le nombre correspondant à votre perception. 78

1 2 3 4 5 6 7

25) Autres disciplines qui pourraient préparer au même emploi ? 79

A) .....

B) .....

C) .....

26) Quelles sont les disciplines les plus communes dans votre fonction ? 80

A) La première .....

B) La deuxième 7

Élaborez s'il vous plaît .....

.....

27) Est-ce que votre formation de premier cycle universitaire est un prérequis à l'emploi que vous occupez actuellement ? Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente **non** et le 7 représente **la nécessité** de prérequis, indiquez l'importance de ce prérequis. 8

1 2 3 4 5 6 7

28) Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente **aucune satisfaction** et le 7 représente **grande satisfaction,** encerclez le nombre correspondant à la satisfaction que vous apporte votre travail. 9

1 2 3 4 5 6 7

29) Travaillez-vous dans le domaine de votre dernière spécialisation universitaire ?

Oui 1

Non 2 10

Partiellement 3

30) Si vous sentez que votre emploi n'utilise pas les connaissances acquises dans votre spécialisation à l'université, pouvez-vous décrire brièvement pourquoi vous croyez que c'est ainsi ? 11

.....

.....

.....

31) Si votre fonction actuelle est dans le domaine de votre spécialisation, veuillez répondre à cette question. Sinon, passez à la question suivante.

Avez-vous l'intention de continuer dans votre fonction actuelle ?

Pour l'analyse des données seulement

Oui 1

Non ..... 2 — 12

Veuillez expliquer votre réponse .....

..... 13

32) Si votre fonction actuelle est dans un domaine **autre** que celui de votre spécialisation, dites si vous avez l'intention de continuer votre fonction actuelle.

Non 1

Oui ..... 2 — 14

Veuillez expliquer votre réponse .....

..... 15

33) Si vous considérez le secteur où vous travaillez, croyez-vous que certains postes seront disponibles pour les gens de votre formation dans les trois années à venir ?

Non 1

Oui ..... 2 — 16

↓

Combien de postes prévoyez-vous ? ..... 17 — 18

34)

A) Jugeriez-vous utile que votre ex-département à l'université organise des activités de complément de formation pour ceux qui ont complété leur scolarité ou qui sont diplômés dans votre discipline ?

Non 1

Oui ..... 2 — 19

↓

Quel type d'activité ? 20

.....

.....

B) Pensez-vous qu'une institution **autre** que l'université doive organiser des activités de complément de formation dans votre secteur de travail ?

Pour l'analyse des données seulement

Non ..... 1 — 21

Oui 2

↓

Élaborez, s'il vous plaît ..... — 22

35) Si vous n'êtes pas actuellement aux études, avez-vous l'intention d'y retourner ?

A) — Oui, à temps plein ..... 1 — 23
— Oui, à temps partiel 2
— Indécis 3
— Non 4

B) Si oui, quand comptez-vous y retourner ?

Année ? ..... — 24 — 25

C) Comptez-vous retourner dans une université ?

— Université ..... 1 — 26
— Autre institution 2

D) Comptez-vous retourner à l'Université de Montréal ?

— Oui ..... 1 — 27
— Non 2

E) Comptez-vous retourner dans une université du Québec ?

— Oui ..... 1 — 28
— Non 2

36) Si vous retourniez aux études, choisiriez-vous :

A) Le même secteur d'études ?

— Oui ..... 1 — 29
— Non 2

↓

Quel secteur d'études choisiriez-vous ? ..... — 30

B) La même spécialisation ?

— Oui ..... 1 — 31
— Non 2

↓

Quelle spécialisation choisiriez-vous ? ..... — 32

Veuillez expliquer pourquoi changeriez-vous de secteur d'études et/ou de spécialisation .....

37) Commentaires :

Pour l'analyse des données seulement

33 — 34

Merci de votre collaboration.

Veuillez renvoyer ce questionnaire dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.

APPENDICE B

CARTE REPONSE

Madame/Mademoiselle/Monsieur,

Pour des raisons de précision statistique, nous avons choisi un échantillon spécial des sortants de l'université. Vous avez été choisi(e) au hasard dans cet échantillon. Nous devons savoir si vous avez répondu au questionnaire ou non. Nous vous demandons donc d'indiquer votre nom sur cette carte et de la retourner séparément en même temps que le questionnaire rempli. Comme les deux documents (questionnaire et carte-réponse) nous parviendront séparément, votre questionnaire ne sera pas identifié, mais nous saurons que vous avez répondu. Ces informations sont essentielles pour la valeur statistique de notre étude.

Merci

Nom _____

Adresse _____

_____

PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal
Téléphone: (514) 343-7387
TWX: 610 421 4678

crde centre de recherches en développement économique

LETTRE DE RAPPEL

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous vous avons envoyé récemment un questionnaire sur les sortants de l'Université de Montréal - les diplômés ainsi que ceux inscrits en rédaction de thèse. Si vous avez déjà renvoyé le questionnaire rempli, nous vous remercions. Si vous n'avez pas pu le faire jusqu'à maintenant, nous vous saurions gré de remplir le questionnaire et de nous le renvoyer le plus tôt possible.

A cette fin, nous avons inclu; une autre copie du questionnaire. Le succès de cette étude dépend de votre collaboration.

Merci.

A. Farine

Avigdor Farine,
responsable de l'étude

Pierre-Paul Proulx

Pierre-Paul Proulx,
directeur

Serge Carlos,
directeur-adjoint
du Centre de Sondage

CARTE RAPPEL

Madame/Mademoiselle/Monsieur,

Nous vous avons envoyé récemment un questionnaire sur les sortants de l'Université de Montréal - les diplômés ainsi que ceux inscrits en rédaction de thèse. Si vous avez déjà renvoyé le questionnaire rempli, nous vous remercions. Si vous n'avez pas pu le faire jusqu'à maintenant, nous vous saurions gré de remplir le questionnaire et de nous le renvoyer le plus tôt possible.

Si vous avez égaré le questionnaire, veuillez communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous en adresser une autre copie.

Avigdor Farine,
responsable de l'étude

Pierre-Paul Proulx,
directeur

Serge Carlos, dir. adj.
Centre de Sondage

C.R.D.E.
Tel.: (514) 343-7387

Etude sur les sortants de l'Université
Questionnaire passé par téléphone
juillet-août 1973

1. Nom _____

   Adresse _____

2. Dernier diplôme _____

3. Domaine d'études _____

4. Spécialisation _____

5. Occupation actuelle _____

6. Age _____

7. Sexe _____

8. L'utilité des études pour votre occupation actuelle

   1 2 3 4 5 6 7

   Remarques _____

   _____

APPENDICE C

LA CLASSIFICATION GENERALE DES SECTEURS D'ETUDES

(SUIVANT CLARDER)

- **Sciences de l'environnement:**
  - aménagement
  - urbanisme
  - architecture

- **Sciences de la santé:**
  - hygiène des milieux
  - nursing
  - réhabilitation - réadaptation
  - médecine
  - pharmacie
  - microbiologie - immunologie
  - optométrie et autres spécialisations sanitaires
  - santé publique
  - diététique et nutrition

- **Sciences pures et appliquées:**
  - anatomie
  - biochimie non-médicale
  - biologie
  - botanique, zoologie, écologie animale
  - chimie
  - physique
  - génie
  - géologie
  - informatique
  - mathématiques

- **Arts et sciences humaines:**
  - anthropologie
  - criminologie
  - sciences économiques
  - sciences politiques
  - sociologie
  - service social
  - relations industrielles
  - démographie
  - géographie
  - histoire
  - philosophie
  - études médiévales
  - histoire de l'art
  - musique
  - beaux-arts

- Lettres:
  - études anciennes et classiques
  - études anglaises
  - études françaises
  - études canadiennes
  - études allemandes et autres
  - linguistique et philologie
  - traduction

- Sciences de l'éducation:
  - administration scolaire
  - andragogie
  - psycho-éducation
  - éducation comparée et fondements de l'éducation
  - éducation pré-scolaire et élémentaire
  - éducation secondaire et collégiale
  - mesure et évaluation
  - orthopédagogie
  - pédagogie audio-visuelle

- Psychologie:
  - counseling
  - psychologie clinique
  - psychologie des communications
  - psychologie industrielle
  - psychologie sociale

- Droit
- Théologie et sciences religieuses
- Commerce, administration des affaires, administration hospitalière et publique
- Education physique
- Bibliothéconomie et archivistique
- Autres

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAU 1

ECHANTILLON ET TAUX DE REPONSE PAR DOMAINES D'ETUDES, SUIVANT CLARDER

	Envoi	Retour	Pourcentage
- Sciences de l'environnement	50	7	14.0
- Sciences de la santé	345	130	37.7
- Sciences pures et appliquées	940	331	35.2
- Arts et sciences humaines	1360	407	29.9
- Lettres	620	132	21.3
- Sciences de l'éducation	1000	349	34.9
- Psychologie	300	101	33.7
- Droit	450	109	24.2
- Théologie et sciences religieuses	305	68	22.3
- Commerce et administration	30*	21	70.0
- Education physique, récréalogie	80	40	80.0
- Bibliothéconomie, archivistique	40	13	32.5
TOTAL	5490	1708	32.2

*: Diplômés en administration hospitalière.

TABLEAU 2

REPARTITION DES REPONDANTS PAR ANNEE DE GRADUATION

Année	1er diplôme	2e diplôme	3e diplôme	4e diplôme	Total	Pourcent moyer
1965*	217	45	15	6	283	9.1
1966	222	94	23	4	343	11.8
1967-1969	209	132	40	8	389	12.2
1970	298	105	42	10	455	14.7
1971	374	159	52	9	594	19.2
1972	363	217	57	14	651	20.0
1973	25	244	106	26	401	13.0
TOTAL	(1708)	(996)	(335)	(77)	(3116)	

*: En incluant un nombre de diplômes de la périodes précédant 1965.

TABLEAU 3

LIEU DE NAISSANCE ET AGE DES REPONDANTS

Pourcentage

Lieu de naissance	Hommes	Femmes
Montréal	43.6	52.3
Province de Québec hors de Montréal	47.8	39.3
Autre province	2.6	1.7
Autre pays	6.0	6.7
NOMBRE	1091	585

Age	Hommes	Femmes
20 à 22 ans	4.9	9.6
23 à 25 ans	25.4	35.8
26 à 30 ans	39.6	27.2
31 à 35 ans	18.0	9.6
36 à 40 ans	5.5	6.5
41 à 45 ans	3.4	5.4
46 ans et plus	3.2	5.9
NOMBRE	1103	595

TABLEAU 4

REPARTITION DES REPONDANTS SELON L'ETAT CIVIL ET LE NOMBRE D'ENFANTS

Pourcentage

Etat civil	Hommes	Femmes
Célibataire(s)	35.0	48.6
Religieux(ses)	5.4	10.0
Veuf(ves), séparés(es), divorcés(es)	1.5	3.7
Mariés(es) (sans enfants)	24.5	20.5
Mariés(es) (avec enfants)	33.6	17.2
NOMBRE	1092	589

Nombre d'enfants	Hommes	Femmes
Un	43.0	43.5
Deux	41.1	33.7
Trois	9.8	16.8
Quatre	3.0	5.0
Cinq	1.4	-
Six	1.4	1.0
Neuf	0.3	-
NOMBRE	369	101

TABLEAU 5

LA PROFESSION DU PERE

Pourcentage

Groupes socio-professionnels	Hommes	Femmes
Profession libérale	11.5	21.0
Administrateur	11.4	17.4
Employé	23.9	21.1
Ouvrier spécialisé	16.0	13.4
Ouvrier semi-spécialisé	8.8	5.4
Ouvrier non-spécialisé	10.2	5.7
Commerçant	8.9	8.2
Agriculteur	7.3	6.6
Autre	2.0	1.2
NOMBRE	1074	576

TABLEAU 6

REPARTITION DES REPONDANTS PAR TYPE DE DIPLOME ET DE REDACTION DE THESE

	1er diplôme ou en rédaction de thèse		2e diplôme ou en rédaction de thèse		3e diplôme ou en rédaction de thèse		4e diplôme ou en rédaction de thèse		Total		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Diplômes ou rédaction de thèse
Baccalauréat en Pédagogie	100	50	17	4	1	1	0	0	118	55	173
Baccalauréat spécialisé	629	385	54	27	6	5	3	0	692	417	11109
Licence	258	81	69	25	11	4	2	1	340	111	451
Maîtrise	55	40	263	105	58	17	2	3	378	165	543
Doctorat	3	1	9	2	51	8	15	2	78	13	91
Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure	1	1	28	7	2	0	0	0	31	8	39
Autre diplôme	6	13	23	16	13	5	1	0	43	34	77
Certificat	5	9	34	15	5	2	1	1	45	27	72
Licence d'Enseignement Secondaire	31	11	21	8	4	2	0	0	56	21	77
Rédaction de thèse de maîtrise	16	11	173	83	36	20	10	1	235	115	350
Rédaction de thèse de doctorat	2	0	12	6	52	30	18	9	84	45	129

TABLEAU 5

LA PROFESSION DU PERE

Pourcentage

Groupes socio-professionnels	Hommes	Femmes
Profession libérale	11.5	21.0
Administrateur	11.4	17.4
Employé	23.9	21.1
Ouvrier spécialisé	16.0	13.4
Ouvrier semi-spécialisé	8.8	5.4
Ouvrier non-spécialisé	10.2	5.7
Commerçant	8.9	8.2
Agriculteur	7.3	6.6
Autre	2.0	1.2
NOMBRE	1074	576

TABLEAU 6

REPARTITION DES REPONDANTS PAR TYPE DE DIPLOME ET DE REDACTION DE THESE

	1er diplôme ou en rédaction de thèse		2e diplôme ou en rédaction de thèse		3e diplôme ou en rédaction de thèse		4e diplôme ou en rédaction de thèse		Total		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Diplômes ou rédaction de thèse
Baccalauréat en Pédagogie	100	50	17	4	1	1	0	0	118	55	173
Baccalauréat spécialisé	629	385	54	27	6	5	3	0	692	417	11109
Licence	258	81	69	25	11	4	2	1	340	111	451
Maîtrise	55	40	263	105	58	17	2	3	378	165	543
Doctorat	3	1	9	2	51	8	15	2	78	13	91
Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure	1	1	28	7	2	0	0	0	31	8	39
Autre diplôme	6	13	23	16	13	5	1	0	43	34	77
Certificat	5	9	34	15	5	2	1	1	45	27	72
Licence d'Enseignement Secondaire	31	11	21	8	4	2	0	0	56	21	77
Rédaction de thèse de maîtrise	18	11	173	83	36	20	10	1	235	115	350
Rédaction de thèse de doctorat	2	0	12	6	52	30	18	9	84	45	129

TABLEAU 7

POURCENTAGE DES REPONDANTS SELON LES INSTITUTIONS ET LES DIPLOMES

	1er diplôme		2e diplôme		3e diplôme		4e diplôme	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Université de Montréal	89.7	93.6	89.7	89.6	79.9	83.1	64.1	66.7
Laval	1.8	2.0	1.6	2.0	1.3	1.1	1.9	19.0
Sherbrooke	1.3	0.2	0.3	0.3	0.8	-	3.8	4.8
Québec	0.5	0.3	0.9	0.3	0.8	-	3.8	-
H.E.C.	0.5	-	0.4	0.3	0.4	2.1	-	-
Polytechnique et autres	2.3	2.0	1.1	1.4	0.8	-	-	-
Mc Gill et Sir Georges Williams	0.8	0.5	1.3	1.7	2.5	3.2	1.9	-
Autre province	1.3	-	1.1	1.0	2.1	1.1	1.9	-
Autre pays	1.8	1.4	3.6	3.4	11.4	9.4	22.6	9.5
NOMBRE	1083	586	396	295	238	95	53	21

TABLEAU 8

REPARTITION DES REPONDANTS SELON LE DOMAINE D'ETUDES OU DE SPECIALISATION

	1er diplôme ou en rédaction de thèse			2e diplôme ou en rédaction de thèse			3e diplôme ou en rédaction de thèse			4e diplôme ou en rédaction de thèse			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Sciences de l'environnement	5	2	7	6	1	7	-	-	-	-	-	-	11	3	14
Sciences de la santé	34	96	130	29	23	52	6	5	11	1	1	2	70	125	195
Sciences pures et appliquées	262	69	331	141	29	170	48	8	56	9	-	9	460	106	566
Arts et sciences humaines	264	143	407	189	81	270	59	21	80	17	8	25	529	253	782
Lettres	84	48	132	40	34	74	23	20	43	7	4	11	154	106	260
Sciences de l'éducation	193	118	311	171	71	242	53	21	74	11	3	14	428	213	641
Psychologie	53	48	101	48	34	82	28	11	39	3	1	4	132	94	226
Droit	89	20	109	27	3	30	3	-	3	1	-	1	120	23	143
Théologie et sciences religieuses	57	11	68	40	11	51	9	4	13	4	2	6	110	28	138
Commerce et administration	14	7	21	6	2	8	7	2	9	1	-	1	28	11	39
Education physique, récréologie	28	12	40	2	1	3	1	-	1	-	-	-	31	13	44
Bibliothéconomie, archivistique	7	6	13	5	4	9	2	3	5	-	1	1	14	14	28
Autres	21	17	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	17	38

TABLEAU 9

MODALITES DE FREQUENTATION

Pourcentage

	1er diplôme ou en rédaction de thèse		2e diplôme ou en rédaction de thèse		3e diplôme ou en rédaction de thèse		4e diplôme ou en rédaction de thèse		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps plein	87.9	84.1	72.2	66.6	62.6	68.8	59.3	57.9	79.0	76.9
Temps partiel	7.9	8.2	21.8	24.7	25.7	16.7	22.2	21.1	14.9	14.2
Moitié et plus à temps plein	2.9	5.8	3.9	6.6	8.7	13.5	13.0	21.0	4.2	7.0
Moins de la moitié à temps plein	1.3	1.9	2.1	2.1	3.0	1.0	5.5	-	1.9	1.9
NOMBRE	1051	566	669	287	230	96	54	19	2004	968

TABLEAU 10

MODE DE FINANCEMENT

Pourcentage moyen

	1er diplôme		2e diplôme		3e diplôme		4e diplôme		Répondants actuellement aux études	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bourses	22.1	19.7	27.6	23.6	33.1	31.5	36.6	40.0	28.6	26.5
Emprunt(s)	19.3	14.3	11.7	8.5	6.9	6.9	8.5	4.0	4.3	4.7
Aide des parents	18.2	24.9	10.4	13.1	4.3	7.7	1.3	4.0	3.8	4.7
Travail de l'époux(se)	3.4	3.9	7.1	6.0	9.3	6.9	6.1	4.0	7.1	6.6
Propre travail	35.4	33.8	41.5	44.5	43.7	40.1	42.7	40.0	55.6	52.4
Aide de la communauté religieuse	1.2	2.4	1.3	3.2	2.2	5.4	2.4	8.0	0.2	0.4
Gratuité scolaire	-	0.5	-	0.7	-	-	-	-	-	0.4
Autres (succession, rente)	0.4	0.5	0.4	0.4	0.5	1.5	2.4	0.0	0.4	4.3
NOMBRE	(2163)	(1026)	(1187)	(449)	(375)	(130)	(82)	(25)	(469)	(237)

TABLEAU 11

PREMIERE DECISION D'ETUDES UNIVERSITAIRES

RAISONS DU CHOIX DU PROGRAMME D'ETUDES EN VUE DU PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE

Pourcentage moyen

	Hommes	Femmes
1- Intérêt personnel	51.6	51.2
2- Tests d'aptitudes et recommandations	8.9	8.5
3- Facilité d'accès à ce programme d'études	12.8	15.0
4- Disponibilité d'emplois dans ce secteur d'études	16.9	15.8
5- Compagnie d'amis	2.5	1.7
6- Perfectionnement en vue d'un travail spécifique	1.4	3.2
7- Sécurité future	0.6	0.9
8- En vue de l'enseignement d'une discipline	0.3	0.6
9- Autres	5.0	3.1
NOMBRE	(1918)	(1060)
	Pourcentage	
La plus importante parmi les raisons indiquées:		
Intérêt personnel	79.7	77.5
NOMBRE	1049	565

TABLEAU 12

PASSAGE ENTRE CYCLES D'ETUDES

RAISONS DE LA NON-POURSUITE DES ETUDES
AU-DELA DU PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE

Pourcentage

	Hommes	Femmes
1- Raisons financières	24.5	14.7
2- Acquisition d'expérience de travail	24.4	32.3
3- Refus aux grades supérieurs	3.5	3.1
4- Crainte qu'un grade supérieur crée des difficultés d'emploi	4.7	3.1
5- Non-motivation	11.4	12.5
6- Grade supérieur inexistant dans cette discipline	2.1	2.7
7- Connaissances suffisantes pour la fonction exercée	7.8	8.4
8- Insatisfaction des programmes d'études au niveau supérieur	4.4	4.7
9- Recul par rapport aux études	2.5	1.7
10- Autres (âge, mariage, examens du barreau, etc.)	14.7	16.8
NOMBRE	330	257

TABLEAU 13

PASSAGE ENTRE CYCLES D'ETUDES

RAISONS DE LA POURSUITE DES ETUDES AU-DELA DU PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE

Pourcentage moyen

	Maîtrise		Doctorat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Faute d'emploi adéquat après le premier ou le second diplôme	9.0	10.1	4.6	5.4
Besoin d'approfondir la spécialisation	30.1	34.2	33.1	38.9
Compagnie d'amis	1.3	0.7	0.4	0.6
Plus de disponibilité d'emplois suite à ce diplôme	22.7	21.5	18.1	16.1
Promotion et salaire plus élevé	18.6	11.3	18.3	18.2
Exigence de la fonction	9.6	11.7	16.3	10.7
Intérêt personnel	2.8	5.0	4.8	4.7
Exigence pour une fonction désirée, une formation plus complète	2.2	1.6	2.3	3.4
Autres	3.7	3.9	2.1	2.0
NOMBRE	(1609)	(684)	(392)	(149)
La plus importante parmi les raisons indiquées:		Pourcentage		
Besoin d'approfondir la spécialisation	41.8	48.0	44.7	63.6
NOMBRE	680	300	188	66

TABLEAU 14

PASSAGE ENTRE CYCLES D'ETUDES

LA DESCRIPTION DU PASSAGE DU 1er CYCLE A LA MAITRISE

DE LA MAITRISE AU DOCTORAT

Pourcentage moyen

	Maîtrise		Doctorat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
J'ai continué sans interruption du bac à la maîtrise, de la maîtrise au doctorat	56.2	54.8	50.2	60.2
J'ai cherché un emploi, mais n'ayant pas trouvé, j'ai poursuivi mes études	4.1	4.8	4.0	2.6
J'ai travaillé pendant une certaine période (autre que l'été) avant de poursuivre mes études	12.2	11.3	19.8	11.5
J'ai travaillé et j'ai fait simultanément mes études de maîtrise, mes études de doctorat	23.7	23.1	22.9	20.6
J'ai suivi des cours de perfectinnement en dehors de l'université, entre mes études du premier cycle et celles de maîtrise, entre mes études de maîtrise et celles de doctorat	3.0	3.8	2.2	1.3
Autre	0.8	2.2	0.9	3.8
NOMBRE	(845)	(372)	(227)	(78)

CHOIX DES PROGRAMMES D'ETUDES

Pourcentage

	Premier grade universitaire		Maîtrise		Doctorat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1er choix	87.6	87.4	96.8	97.4	97.8	95.7
2e choix	12.4	12.6	3.2	2.6	2.2	4.3
NOMBRE	1072	578	692	309	182	70

TABLEAU 15

REPONDANTS ACTUELLEMENT AUX ETUDES

Modalité de fréquentation	Hommes	Femmes	Total
A temps plein	149	73	222
A temps partiel	124	58	182
En rédaction de thèse	119	69	188
TOTAL	392	200	592

Institution fréquentée	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Université de Montréal	257	132	389	65.7
Autres institutions de la province:				
- Laval	5	6	11	
- Sherbrooke	8	5	13	
- Québec	9	6	15	
- H.E.C.	4	1	5	
- Polytechnique ou autres institutions francophones	11	2	13	
- Mc Gill, Sir Georges Williams	12	3	15	27.9
Universités en dehors de la province	11	6	17	
Universités en dehors du Canada	13	8	21	6.4
TOTAL	330	169	499	

TABLEAU 16

SITUATION DE TRAVAIL

(juin-juillet 1973)

	Hommes	Femmes	Total
Employé(e) à temps plein	889	441	1330
Employé(e) à temps partiel	35	38	73
Sans emploi	41	30	71
A la recherche d'un emploi	39	41	80
Autre occupation (ex: ménagère)	7	18	25

REPARTITION DES REPONDANTS SANS EMPLOI, PAR DOMAINES D'ETUDES

	Hommes-Femmes
Sciences de l'environnement	1
Sciences de la santé	4
Sciences pures et appliquées	15
Arts et sciences humaines	22
Lettres	8
Sciences de l'éducation	9
Psychologie	2
Droit	9
Théologie et sciences religieuses	1
Commerce et administration	-
Education physique, récréologie	-
Bibliothéconomie et archivistique	-
TOTAL	71

TABLEAU 17

OCCUPATION D'UN EMPLOI DEPUIS L'OBTENTION DU PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE ET LE MOYEN D'ACQUISITION DE CET EMPLOI

Pourcentage

Occupation d'un emploi depuis l'obtention du premier grade universitaire	Hommes	Femmes
Non	13.9	13.6
Oui	86.1	86.4
NOMBRE	1087	582

Moyen d'acquisition	Hommes	Femmes
Par le service de placement de l'université ou un service de recrutement sur le campus	12.0	7.3
Par une agence de placement gouvernementale	2.7	2.4
Par les journaux ou autre forme de publicité	12.0	8.2
Par l'intermédiaire d'amis	20.6	23.1
Par l'intermédiaire d'un membre de la famille	3.6	3.5
Par une demande d'emploi faite à tout hasard	25.2	31.3
Par expérience de travail semblable (déjà occupé cet emploi)	7.5	12.4
Par un stage	2.3	2.4
Autres (communauté, travail proposé)	14.1	9.4
NOMBRE	775	451

TABLEAU 18

DEGRE DE DIFFICULTE A TROUVER UN EMPLOI

Pourcentage

		Premier emploi		Dernier emploi (si différent du premier)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucune difficulté	1	57.1	59.1	51.9	58.1
premier emploi	2	14.6	11.2	15.8	11.3
moyenne: 2.2 (H)(F)	3	6.9	7.6	6.3	7.5
dernier emploi	4	5.9	7.6	6.3	6.1
	5	5.4	3.8	6.6	4.7
moyenne: (2.3) F / (2.4) H	6	4.5	4.9	5.8	3.3
Beaucoup de difficulté	7	5.6	5.8	7.3	9.0
NOMBRE		782	447	395	212

TABLEAU 19

CRITERES D'EMBAUCHE ACTUELS ET ANTERIEURS

Pourcentage moyen

	Actuels		Antérieurs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Spécialisation	16.7	23.3	14.9	23.5
Grade universitaire approprié	23.6	21.7	26.2	21.0
Compétence	9.7	7.2	8.5	5.1
Expérience	17.7	17.5	16.8	18.2
Qualification légale	9.9	10.6	12.3	16.4
Personnalité	6.6	5.7	6.1	5.6
Aptitudes personnelles	5.9	4.6	4.0	2.3
Facilité de travailler en groupe	3.5	3.4	1.3	2.8
Membre d'une corporation	1.9	2.9	2.4	2.3
"Aucun critère"	0.6	0.5	4.3	-
Autres	3.9	2.6	3.2	2.8
NOMBRE	(1142)	(612)	(375)	(214)

TABLEAU 20

POURCENTAGE DES REPONDANTS PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Le secteur	Emploi actuel		2e emploi (précédant l'emploi actuel)		3e emploi		4e emploi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Privé	16.8	14.1	22.0	16.5	26.5	32.3	38.1	24.4
A son compte	2.4	0.2	1.0	0.9	0.1	0.0	0.0	2.2
Public	80.8	85.7	77.0	82.6	73.4	67.7	61.9	73.4
Secteur secondaire:								
Industrie manufacturière	3.6	1.2	2.7	1.0	3.7	1.1	6.4	2.1
Secteur tertiaire:								
Fonction publique (municipale, provinciale, fédérale)	18.8	14.3	15.7	12.6	15.5	17.0	11.1	16.6
Santé (hôpitaux, instituts, cliniques)	5.4	20.1	5.1	22.3	5.9	16.9	4.8	14.6
Enseignement (pré-scolaire, élémentaire, secondaire, collégial, universitaire	57.3	55.8	61.4	51.4	56.2	44.4	60.2	52.0
Professions libérales, droit, finances, maisons d'art, corporations	10.7	6.4	10.3	8.0	12.2	15.2	11.1	6.3
Clergé	1.8	0.9	2.3	2.3	2.7	3.2	4.8	4.2
Secteur quaternaire:								
Consultants, organismes de recherche	2.4	1.3	2.5	2.4	3.8	2.2	1.6	4.2
NOMBRE	839	469	378	222	186	94	63	48

TABLEAU 21

LES EMPLOIS

POURCENTAGE DES REPONDANTS PAR GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS

Groupes socio-professionnels	Emploi actuel		2e emploi (précédant l'emploi actuel)		3e emploi		4e emploi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	2.5	11.2	2.9	15.4	2.6	8.0	-	7.8
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	9.6	2.7	4.7	4.2	5.8	3.0	3.2	2.0
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	16.3	19.8	11.2	13.7	13.1	18.0	4.8	19.7
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	44.9	47.7	51.9	42.1	49.5	47.0	59.1	47.1
Clergé	1.5	0.2	1.3	-	1.6	-	3.2	-
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	8.4	5.8	8.8	5.4	7.5	8.0	10.4	3.9
Journaliers, cols blancs	1.1	1.0	2.9	3.4	2.7	4.0	4.8	3.9
Professions libérales, droit, finances, tourisme	9.2	4.8	9.1	5.1	7.4	3.0	8.0	4.0
Consultants, techniciens de recherche	6.5	6.8	7.2	10.7	9.8	9.0	6.5	11.6
NOMBRE	964	519	381	232	185	100	62	51

TABLEAU 22

MODALITE DE TRAVAIL

Pourcentage

	Emploi actuel		2e emploi (précédant l'emploi actuel)		3e emploi		4e emploi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Plein temps	88.6	82.3	86.2	78.2	79.1	69.7	74.3	73.9
Demi-temps	0.5	1.8	0.5	1.7	1.1	-	-	2.2
Temps partiel	4.2	5.5	1.3	3.9	1.1	6.3	-	2.2
Vicaires, religieux	2.8	4.0	4.5	6.1	6.4	9.4	15.2	8.7
Stagiaires	1.3	0.6	1.6	1.3	1.6	-	-	-
A la semaine	1.6	2.6	4.0	3.5	4.3	8.3	4.5	6.5
A l'heure	0.3	1.6	1.1	2.6	3.2	2.1	3.0	4.3
Coopérants	0.2	0.2	-	0.4	0.5	2.1	1.5	-
Autre (contrat, à son compte)	0.5	1.4	0.8	2.2	2.7	2.1	1.5	2.2
NOMBRE	963	506	377	229	187	96	66	50

TABLEAU 23

LIEU ET LANGUE DE TRAVAIL

Pourcentage

	Emploi actuel		2e emploi (précédant l'emploi actuel)		3e emploi		4e emploi	
Lieu de travail	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Montréal, région	75.5	84.1	76.1	78.5	73.5	73.2	67.2	70.6
Québec, région	5.3	2.5	5.7	6.3	4.4	2.1	7.8	2.0
Sherbrooke, Trois-Rivières	5.7	2.7	4.6	4.0	7.2	4.1	7.8	3.9
Saguenay, Lac-St-Jean et Côte-Nord	2.0	1.8	3.0	1.8	3.9	3.1	1.6	3.9
Abitibi, Témiscamingue	0.9	-	1.6	-	1.1	-	1.6	-
Bas du fleuve, Gaspésie	2.1	1.4	1.4	2.7	1.1	3.1	4.7	5.9
Ottawa, Hull	5.1	4.3	4.6	1.8	3.9	6.2	4.7	3.9
Autre province	1.9	1.4	1.1	0.4	2.8	1.0	1.6	3.9
Autre pays	1.5	1.8	1.9	4.5	2.1	7.2	3.0	5.9
NOMBRE	805	442	368	224	181	97	64	51
Langue de travail	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Français	83.2	86.2	81.3	86.6	82.7	76.5	77.8	73.5
Anglais	4.2	4.1	5.8	4.3	4.9	7.2	11.1	8.2
Essentiellement bilingue	12.6	9.7	12.9	9.1	12.4	16.3	11.1	18.3
NOMBRE	341	465	379	230	185	98	63	49

TABLEAU 24

(LES SALAIRES)

(juin-juillet 1973)

	Emploi présent				2e emploi (précédant l'emploi présent)				3e emploi			
	Début		Fin (actuellement)		Début		Fin		Début		Fin	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Palier I: $2,000. à $5,000.	7.3	6.0	3.1	2.6	12.6	14.4	6.6	11.2	17.9	27.9	14.2	26.8
Palier II: $5,000. à $7,000.	13.7	15.8	3.3	4.4	22.5	28.6	14.8	18.0	33.9	23.6	23.2	22.6
Palier III: $7,000. à $9,000.	35.5	44.5	17.7	33.5	33.2	38.0	27.4	40.4	35.1	33.2	29.5	31.0
Palier IV: $9,000. à $11,000.	21.1	20.2	26.2	29.8	18.7	13.2	25.2	20.2	6.9	13.9	18.2	15.4
Palier V: $11,000. à $13,000.	11.5	7.2	18.9	16.1	7.4	2.9	13.9	4.0	4.4	-	11.2	2.8
Palier VI: $13,000. à $15,000.	5.6	4.4	13.3	9.7	3.5	2.3	5.9	5.1	0.6	-	0.6	1.4
Palier VII: $15,000. à $17,000.	3.3	1.7	10.6	3.6	1.5	0.6	4.7	1.1	1.2	-	2.5	-
Palier VIII: $17,000. à $20,000.*	2.0	0.2	6.9	0.3	0.6	-	1.5	-	-	1.4	0.6	-
NOMBRE	760	400	740	393	341	181	339	178	162	72	160	71
MOYENNE			$11205.	$9659.			$9065.	$7739.			$7672.	$6528.

*: En incluant les quelques répondants ayant un salaire supérieur à $20,000.

TABLEAU 25

RAISONS DES CHANGEMENTS D'EMPLOIS

Pourcentage

	1er changement		2e changement	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Promotion	14.2	9.4	18.5	12.3
Travail plus intéressant	38.5	41.4	32.7	35.8
Meilleur salaire	8.6	3.0	8.9	1.2
Renvoi	4.3	2.0	5.4	-
Retour aux études	10.2	7.4	6.0	7.4
Sécurité d'emploi	0.3	1.0	0.6	-
Déménagement, travail à l'extérieur du Québec	3.1	9.9	6.0	8.6
Mariage, raison familiale	0.6	4.4	0.6	3.7
Autre (besoin communautaire, changement de carrière, voyage)	20.3	21.7	21.4	30.9
NOMBRE	325	203	168	81

TABLEAU 26

POURCENTAGE DES REPONDANTS QUI ONT SUIVI
DES COURS DE FORMATION DURANT L'EMPLOI

Cours suivis	Hommes	Femmes
Oui	34.4	35.9
Non	65.6	64.1
NOMBRE	809	449
Domaine de formation		
Sciences de l'environnement	0.4	-
Sciences de la santé	1.6	12.7
Sciences pures et appliquées	11.2	5.6
Arts et sciences humaines	8.5	14.1
Lettres	4.4	2.8
Sciences de l'éducation	37.8	41.7
Psychologie	5.3	7.7
Droit	9.2	5.6
Théologie et sciences religieuses	2.8	1.4
Commerce et administration	15.1	4.9
Education physique, récréologie	2.5	2.8
Bibliothéconomie et archivistique	0.4	0.7
Autres (métiers, tourisme, loisirs)	0.8	-
NOMBRE	243	142

TABLEAU 27

POSSIBILITE D'UNE AUTRE FORMATION POUR LA FONCTION EXERCEE

Pourcentage

		Hommes	Femmes
Absolument impossible	1	23.8	36.1
	2	13.6	13.5
	3	10.5	7.4
Moyenne: 3.4 (F) 3.8 (H)	4	13.3	9.3
	5	9.3	8.4
	6	7.0	5.4
Absolument possible	7	22.5	19.9
NOMBRE		799	443

LA FORMATION DU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE COMME PREREQUIS A L'EMPLOI ACTUEL

Pourcentage

		Hommes	Femmes
Non-nécessité	1	18.3	23.2
	2	3.2	2.7
	3	4.7	3.2
	4	6.9	6.1
Moyenne: 4.9 (F) 5.0 (H)	5	7.7	8.4
	6	12.6	8.6
Nécessité	7	46.6	47.8
NOMBRE		792	443

TABLEAU 28

DEGRE D'UTILITE DES ETUDES DANS L'EMPLOI ACTUEL

Pourcentage

		Hommes	Femmes
Inutilité	1	3.6	4.7
	2	5.6	4.7
	3	7.8	8.5
	4	15.6	15.7
Moyenne: 5.0 (H)(F)	5	24.3	22.7
	6	18.9	16.6
Extrême utilité	7	24.2	27.6
NOMBRE		806	446

TABLEAU 29

TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE LA DERNIERE SPECIALISATION UNIVERSITAIRE

Pourcentage

	Hommes	Femmes
Oui	61.7	64.4
Non	14.2	10.1
Partiellement	24.1	25.5
NOMBRE	802	447

RAISONS POUR LESQUELLES LES REPONDANTS N'UTILISENT PAS LES CONNAISSANCES ACQUISES DANS LEUR EMPLOI ACTUEL

Pourcentage

	Hommes	Femmes
1- Travail hors spécialisation	31.5	23.3
2- Enseignement universitaire archaïque	6.2	6.8
3- Enseignement trop théorique	15.3	15.3
4- Désorganisation des structures de l'enseignement	1.9	4.0
5- Trop peu de connaissances acquises à l'université	5.6	9.7
6- Programmes universitaires inadéquats	1.2	1.1
7- Rareté d'emplois dans cette discipline	2.2	2.3
8- Niveau de travail non approprié	16.5	20.5
9- Autres	19.6	17.0
NOMBRE	321	176

TABLEAU 30

DEGRE DE SATISFACTION AU TRAVAIL

Pourcentage

		Hommes	Femmes
Aucune satisfaction	1	1.6	0.7
	2	1.5	2.7
	3	3.8	4.3
	4	7.6	0.9
	5	20.9	19.9
Moyenne: 5.7 (F) 5.7 (H)	6	32.8	29.8
Grande satisfaction	7	31.8	31.7
NOMBRE		793	442

TABLEAU 31

ORGANISATION D'ACTIVITES DE COMPLEMENT DE FORMATION
PAR L'UNIVERSITE, POUR LES DIPLOMES D'UNE MEME DISCIPLINE

Pourcentage

	Hommes	Femmes
En faveur	62.3	67.4
Contre	37.7	32.6
NOMBRE	763	439
Types d'activités suggérées		
Séminaires	11.3	7.9
Conférences	4.3	5.5
Colloques	4.8	4.1
Séances d'information et d'animation	12.1	16.5
Cours spécialisés, recyclage	51.9	54.6
Etudes portant sur le milieu, voyages	1.5	1.7
Recherches	3.9	2.1
Stages	8.7	6.2
Etablissement d'un cours supérieur à temps partiel	1.5	1.4
NOMBRE	462	291

TABLEAU 32

ORGANISATION D'ACTIVITES DE COMPLEMENT DE FORMATION PAR UNE INSTITUTION AUTRE QUE L'UNIVERSITE POUR LES DIPLOMES D'UN MEME SECTEUR DE TRAVAIL

Pourcentage

	Hommes	Femmes
En faveur	56.1	35.2
Contre	43.9	64.8
NOMBRE	738	415
Suggestions		
Cours de perfectionnement donnés hors de l'université	6.9	9.9
Cours donnés par le gouvernement	7.8	5.3
Cours, conférences, colloques, recherches	7.0	4.5
Cours donnés au CEGEP	6.2	8.6
Cours donnés par des associations professionnelles	37.9	34.2
Cours donnés par les industries ou des organismes privés	15.9	10.7
Cours donnés par l'employeur	18.3	26.7
NOMBRE	372	243

TABLEAU 33

RETOUR AUX ETUDES

Pourcentage

	Hommes	Femmes
Retourneront à temps plein	12.5	16.3
Retourneront à temps partiel	28.7	31.2
Indécis	30.6	29.2
Ne retourneront pas	28.2	23.3
NOMBRE	631	356

Institution		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Université	oui	280		181	
	non	20		16	
Université de Montréal	oui	148	53	119	65
	non	141		66	
Autre université au Québec	oui	109	38	62	35
	non	72		35	
En dehors du Québec		23	9	-	-

TABLEAU 34

RETOUR AUX ETUDES

CHOIX DU DOMAINE D'ETUDES

Pourcentage

	Hommes	Femmes
Même choix d'études	55.7	57.4
Autre choix	44.3	42.6
NOMBRE	675	371
Domaine d'études souhaitées		
Sciences de l'environnement	0.3	2.7
Sciences de la santé	4.6	7.4
Sciences pures et appliquées	4.4	2.8
Arts et sciences humaines	24.8	24.5
Lettres	2.4	6.7
Sciences de l'éducation	16.5	19.2
Psychologie	7.7	14.5
Droit	4.4	3.3
Théologie et sciences religieuses	1.0	2.7
Commerce et administration	30.0	9.9
Education physique, récréologie	0.7	0.7
Bibliothéconomie et archivistique	1.0	3.3
Autres	2.2	2.3
NOMBRE	296	152

TABLEAU 35

RAISONS DU CHANGEMENT DE DISCIPLINE OU DE SPECIALISATION AU CAS DE RETOUR AUX ETUDES

Pourcentage

	Hommes	Femmes
1- Pour fins de promotion, avancement, poste d'administration	8.8	6.0
2- Pour compléter la formation dans une discipline connexe	17.9	13.1
3- Pour acquérir plus de connaissances, recyclage	11.4	12.3
4- Par intérêt personnel	21.2	27.4
5- Les intérêts ont changé	13.3	11.9
6- Meilleurs débouchés	17.4	14.3
7- Insatisfaction du travail exercé (stérilité intellectuelle, manque de promotion)	2.8	5.4
8- Insatisfaction des études précédentes (trop théoriques, peu intéressantes)	2.8	2.4
9- Exigences de l'employeur et du niveau de travail	2.5	4.8
10- Pas d'emplois dans la spécialisation précédente	1.9	2.4
NOMBRE	315	168

TABLEAU 36

DOMAINES D'ETUDES

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

Répartition selon CLARDER	1965-1969	Pourcentage	1970-1973	Pourcentage
Sciences de l'environnement	4	0.2	10	0.6
Sciences de la santé	63	4.0	132	8.4
Sciences pures et appliquées	237	15.2	329	21.2
Arts et sciences humaines	424	27.2	358	23.1
Lettres	161	10.3	99	6.3
Sciences de l'éducation	396	25.4	245	16.0
Psychologie	105	6.7	121	7.8
Droit	40	2.6	103	6.8
Théologie et sciences religieuses	78	5.0	60	3.9
Commerce et administration	25	1.6	14	0.9
Education physique, récréologie	5	0.3	39	2.5
Bibliothéconomie, archivistique	11	0.7	17	1.1
Autres	11	0.7	23	1.4
TOTAL (diplômes)	1560		1550	

TABLEAU 37

REPARTITION DES REPONDANTS PAR
TYPE DE DIPLOME ET DE REDACTION DE THESE

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

	1965-1969	Pourcentage	1970-1973	Pourcentage
Baccalauréat en pédagogie	156	10.1	17	1.1
Baccalauréat spécialisé	355	22.8	754	48.5
Licence	260	16.6	191	12.9
Maîtrise	331	21.3	212	13.0
Doctorat	84	5.3	7	0.4
Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure	16	1.0	23	1.5
Autre diplôme	56	3.6	21	1.3
Certificat	51	3.4	21	1.3
Licence d'Enseignement Secondaire	48	3.2	29	1.9
Rédaction de thèse de maîtrise	99	6.4	251	16.2
Rédaction de thèse de doctorat	100	6.4	29	1.9
TOTAL (diplômes ou inscrits en rédaction de thèse)	1546		1555	

TABLEAU 38

PROFESSION DU PERE

COMPARAISON ENTRE LES COHORTES DE 1965-1969 ET 1970-1973

Pourcentage

Groupes socio-professionnels	1965-1969	1970-1973
1- Profession libérale	13.9	14.5
2- Administrateur	10.6	14.5
3- Fonctionnaire	21.1	22.9
4- Ouvrier spécialisé	14.4	14.7
5- Ouvrier semi-spécialisé	6.9	7.7
6- Ouvrier non-spécialisé	9.6	7.6
7- Commerçant	9.4	7.8
8- Agriculteur	9.3	5.3
9- Autre	4.9	5.0
TOTAL	648	1058

TABLEAU 39

PASSAGE ENTRE CYCLES D'ETUDES

RAISONS DE LA POURSUITE DES ETUDES
AU-DELA DU PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE

COMPARAISON ENTRE LES COHORTES DE 1965-1969 ET 1970-1973

Pourcentage moyen

	1965-1969		1970-1973	
	Maîtrise	Doctorat	Maîtrise	Doctorat
- Faute d'emploi adéquat après le premier ou le second diplôme	5.8	4.1	13.3	8.3
- Besoin d'approfondir la spécialisation	34.0	33.6	31.7	43.5
- Compagnie d'ami(e)s	0.9	0.6	1.4	-
- Plus de disponibilité d'emplois suite à ce diplôme	20.6	18.4	25.8	16.3
- Promotion et salaire plus élevés	20.5	20.4	14.4	13.8
- Exigence de la fonction exercée	11.8	17.2	9.8	9.1
- Intérêt personnel	5.6	5.7	3.6	8.0
- Exigence pour une fonction désirée	0.8	-	-	1.0
Nombre	(476)	(196)	(523)	(56)*
		Pourcentage		
La plus importante parmi les raisons indiquées				
Besoin d'approfondir la spécialisation	49.6	50.0	55.0	69.4
Nombre	462	192	516	56

*: Le nombre restreint de répondants est expliqué par le fait que les diplômés de 1970-1973 n'ont pas encore eu le temps de terminer leurs études doctorales.

TABLEAU 40

PASSAGE ENTRE CYCLES D'ETUDES

LA DESCRIPTION DU PASSAGE DU 1er CYCLE A LA MAITRISE ET DE LA MAITRISE AU DOCTORAT

COMPARAISON ENTRE LES COHORTES DE 1965-1969 ET 1970-1973

Pourcentage moyen

Description	1965-1969		1970-1973	
	Maîtrise	Doctorat	Maîtrise	Doctorat
- J'ai continué sans interruption du baccalauréat à la maîtrise, de la maîtrise au doctorat	48.8	47.9	63.0	65.0
- J'ai cherché un emploi, mais n'ayant pas trouvé, j'ai poursuivi mes études	1.7	1.8	6.5	5.1
- J'ai travaillé pendant une certaine période (autre que l'été) avant de poursuivre mes études	17.3	21.3	5.8	10.9
- J'ai travaillé et j'ai fait simultanément mes études de maîtrise, mes études de doctorat	27.8	26.2	20.5	17.3
- J'ai suivi des cours de perfectionnement en dehors de l'université, entre mes études du 1er cycle et celles de maîtrise, entre mes études de maîtrise et celles de doctorat	4.1	2.0	2.2	0.9
- Autre (voyage, mariage, etc.)	0.3	0.8	2.0	0.8
NOMBRE	(286)	(116)	(391)	(45)*

*: Le nombre restreint de répondants est expliqué par le fait que les diplômés de 1970-1973 n'ont pas encore eu le temps de terminer leurs études doctorales.

TABLEAU 41

SECTEURS D'ACTIVITES

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

Pourcentage

Le secteur	Emploi actuel		Emploi précédent	
	1965-1969	1970-1973	1965-1969	1970-1973
Privé	12.7	17.5	22.5	15.8
A son compte	1.3	2.1	0.6	2.0
Public	85.9	80.3	76.9	82.2
Secteur secondaire				
Industrie manufacturière	1.5	3.3	1.6	2.1
Secteur tertiaire				
Fonction publique (municipale, provinciale, fédérale)	13.0	20.1	8.9	19.4
Santé (hôpitaux, cliniques, instituts)	10.3	15.2	8.5	18.9
Enseignement (pré-scolaire, élémentaire, secondaire, collégial, universitaire)	66.5	46.6	70.8	42.0
Professions libérales, droit, finances, tourisme	5.1	12.0	5.2	13.1
Clergé	1.7	1.0	3.0	1.6
Secteur quaternaire				
Consultants, organismes de recherche	1.9	1.8	2.0	2.9
NOMBRE	528	780	354	246

TABLEAU 42

LES EMPLOIS

POURCENTAGE DES REPONDANTS PAR GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

Pourcentage

Groupes socio-professionnels	Emploi actuel		Emploi précédent	
	1965-1969	1970-1973	1965-1969	1970-1973
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	5.0	8.7	4.2	14.1
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	3.1	9.2	1.3	7.6
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	17.0	19.1	11.3	13.6
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	54.6	38.0	63.3	30.7
Clergé	0.6	1.1	0.7	0.8
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	7.3	6.9	5.7	8.5
Journaliers, cols blancs	0.7	1.4	1.7	4.6
Professions libérales, droit, finances, tourisme	4.2	9.8	4.0	10.2
Consultants, techniciens de recherche	7.5	5.8	7.8	10.1
NOMBRE	612	871	357	255

TABLEAU 43

RAISONS POUR LESQUELLES LES REPONDANTS N'UTILISENT PAS LES CONNAISSANCES ACQUISES DANS LEUR EMPLOI ACTUEL

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

Pourcentage

	1965-1969	1970-1973
Travail en dehors de la spécialisation	30.7	24.1
Enseignement universitaire archaïque	7.0	6.0
Enseignement trop théorique	12.5	18.1
Désorganisation des structures de l'enseignement	3.3	2.6
Trop peu de connaissances acquises à l'université	7.6	7.7
Programmes universitaires inadéquats	1.0	1.3
Rareté d'emplois dans cette discipline	3.4	1.1
Niveau de travail non-approprié	15.6	21.4
Autres	18.9	17.7
NOMBRE	200	297

TABLEAU 44

RETOUR AUX ETUDES

CHOIX DU DOMAINE D'ETUDES

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

Pourcentage

	1965-1969	1970-1973
Même choix d'études	58.2	55.2
Autre choix	41.8	44.8
NOMBRE	395	649
Domaine d'études souhaitées		
Sciences de l'environnement	0.5	2.5
Sciences de la santé	8.0	4.0
Sciences pures et appliquées	5.8	1.4
Arts et sciences humaines	21.7	27.6
Lettres	5.5	3.6
Sciences de l'éducation	14.9	20.8
Psychologie	13.6	8.6
Droit	5.6	2.1
Théologie et sciences religieuses	1.2	2.5
Commerce et administration	16.8	23.1
Education physique, récréologie	0.6	0.8
Bibliothéconomie et archivistique	3.3	1.0
Autres	2.5	2.0
NOMBRE	162	286

TABLEAU 45

PERCEPTION DES REPONDANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PRIORITE ACCORDEE A CERTAINS FACTEURS

Pourcentage

	1965-1969		1970-1973	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Relations entre les étudiants et les professeurs	44	7.8	51	5.4
Méthodes pédagogiques	143	25.3	204	21.8
Organisation des programmes d'études	139	24.6	286	30.5
Information sur les programmes donnés aux étudiants	41	7.2	77	8.2
Rôle de l'université dans le milieu socio-économique	128	22.7	187	20.0
Autres facteurs	70	12.4	130	14.1
NOMBRE	565		935	

GRAPHIQUE 1

DEGRE DE DIFFICULTE A SE TROUVER UN EMPLOI

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

PREMIER EMPLOI

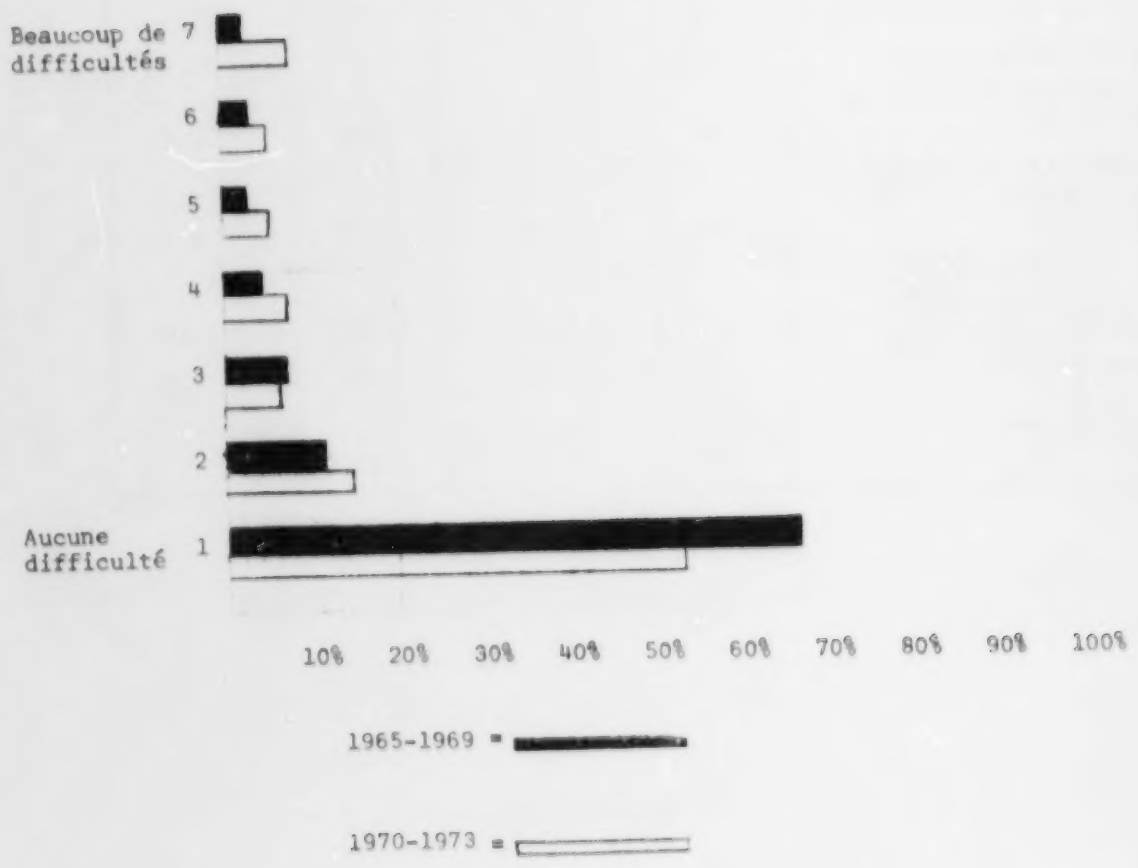

.../

GRAPHIQUE 1 (suite)

DERNIER EMPLOI

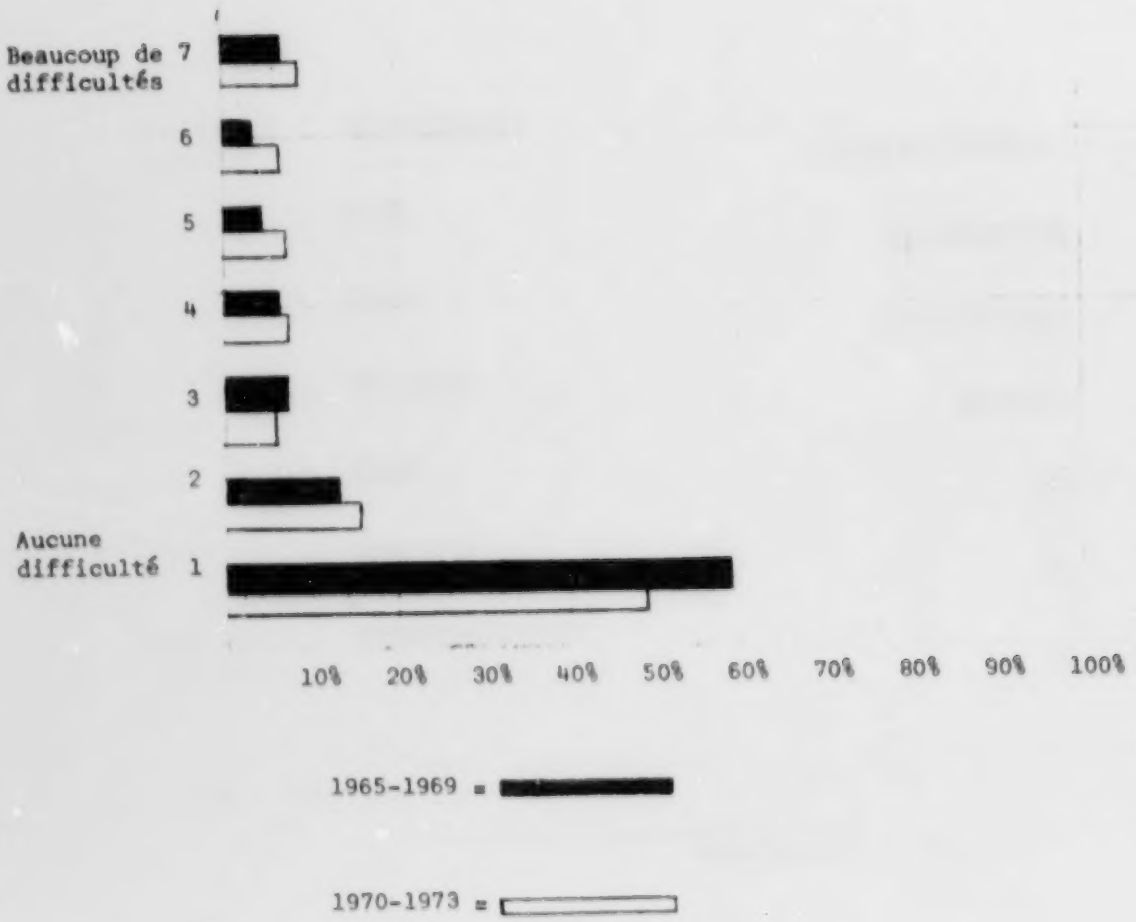

GRAPHIQUE 2

UTILITE DES ETUDES UNIVERSITAIRES DANS L'EMPLOI ACTUEL

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

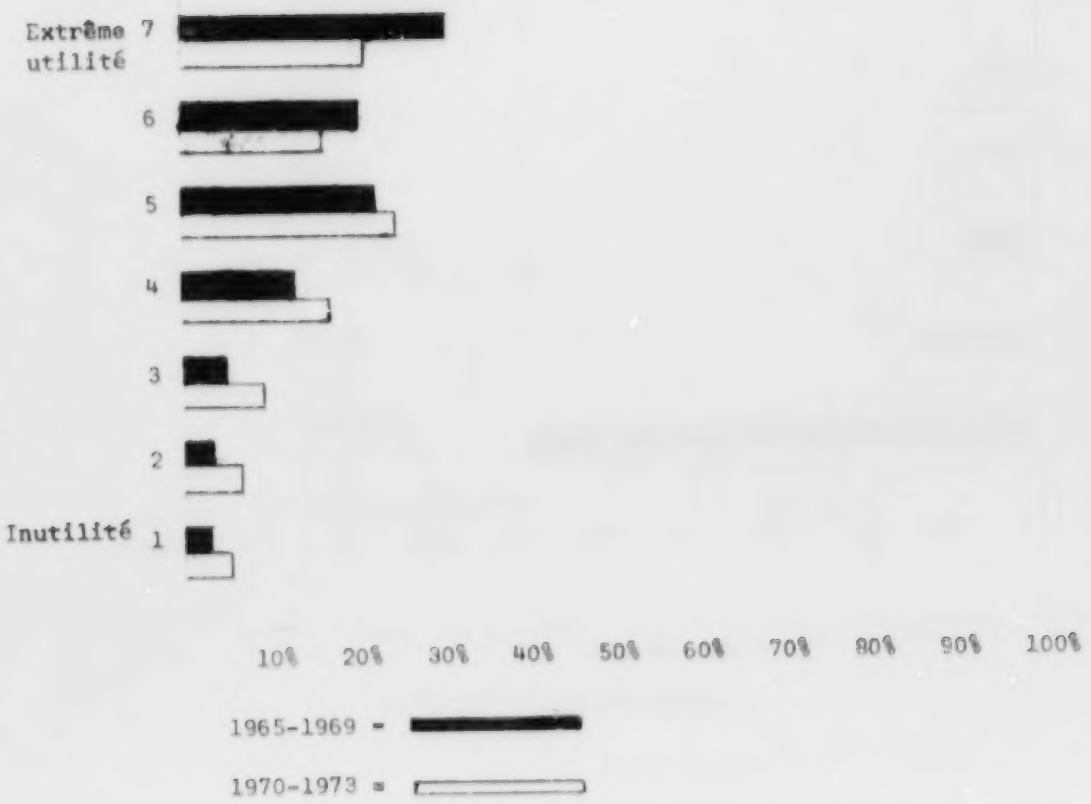

GRAPHIQUE 3

POSSIBILITE D'UNE AUTRE FORMATION POUR LA FONCTION EXERCEE

COMPARAISON ENTRE LES COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

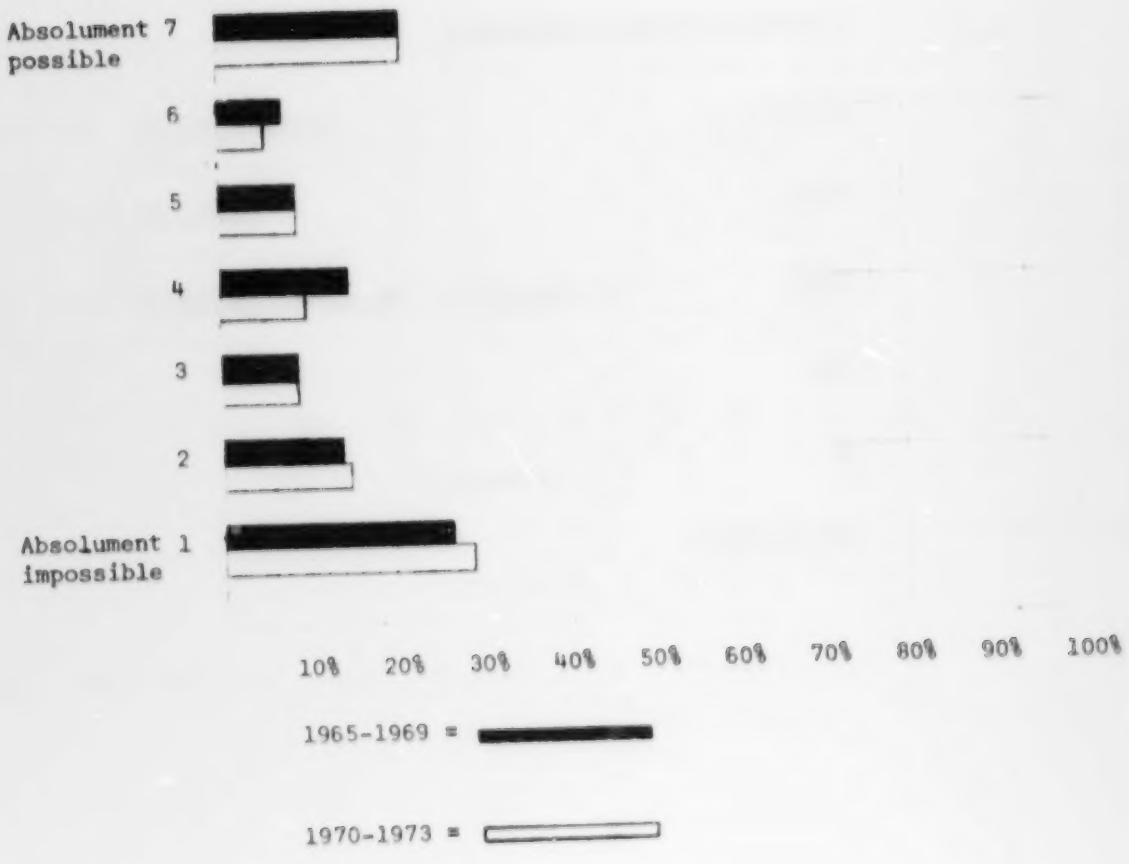

GRAPHIQUE 4

LA FORMATION DU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE
COMME PREREQUIS A L'EMPLOI ACTUEL

COMPARAISON ENTRE LES COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

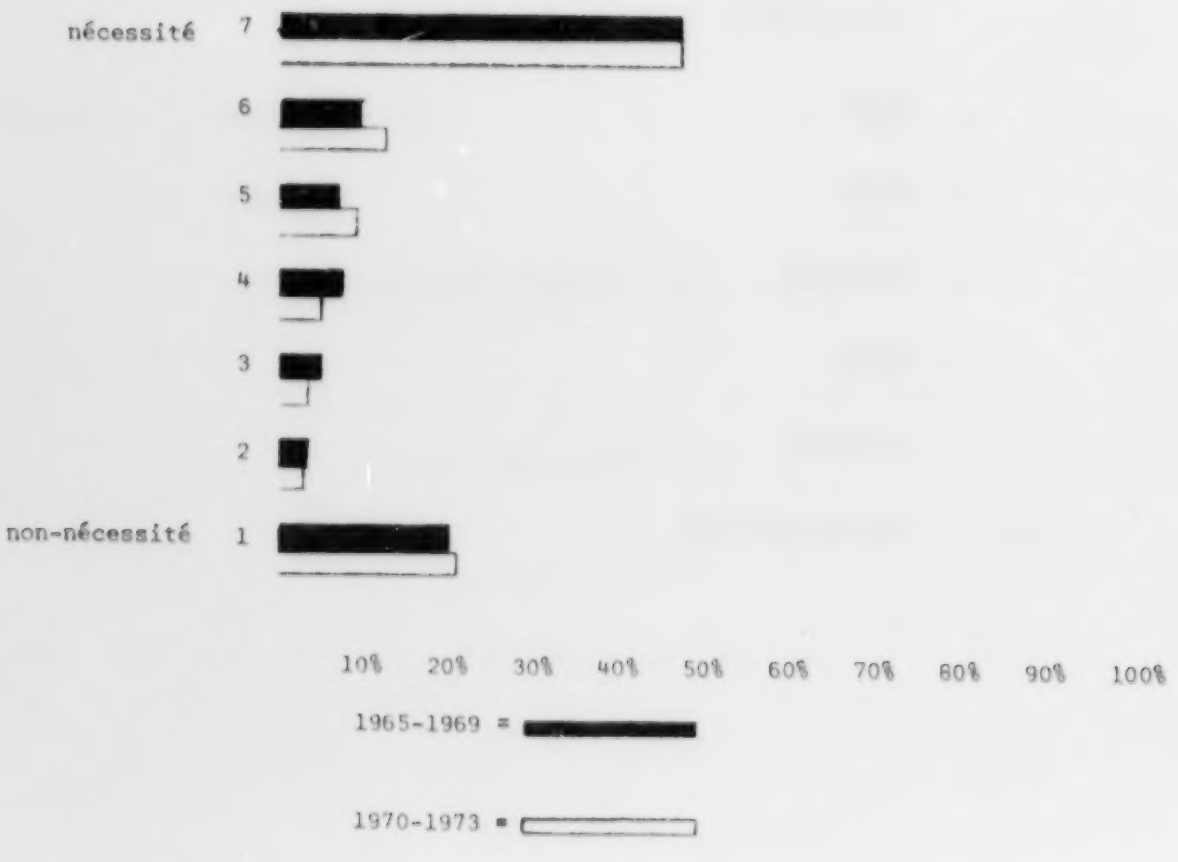

GRAPHIQUE 5

TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE LA SPECIALISATION

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

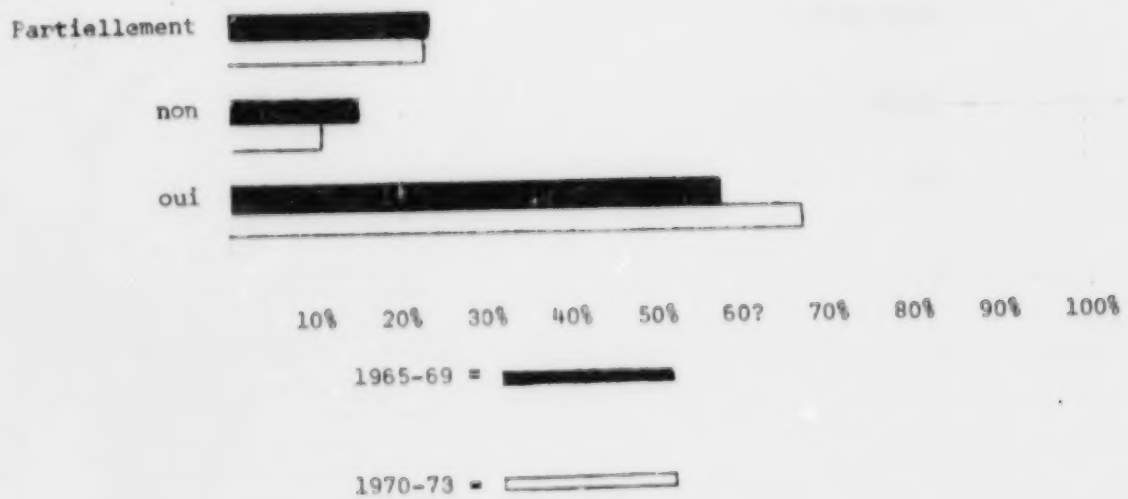

GRAPHIQUE 6

SATISFACTION AU TRAVAIL

COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

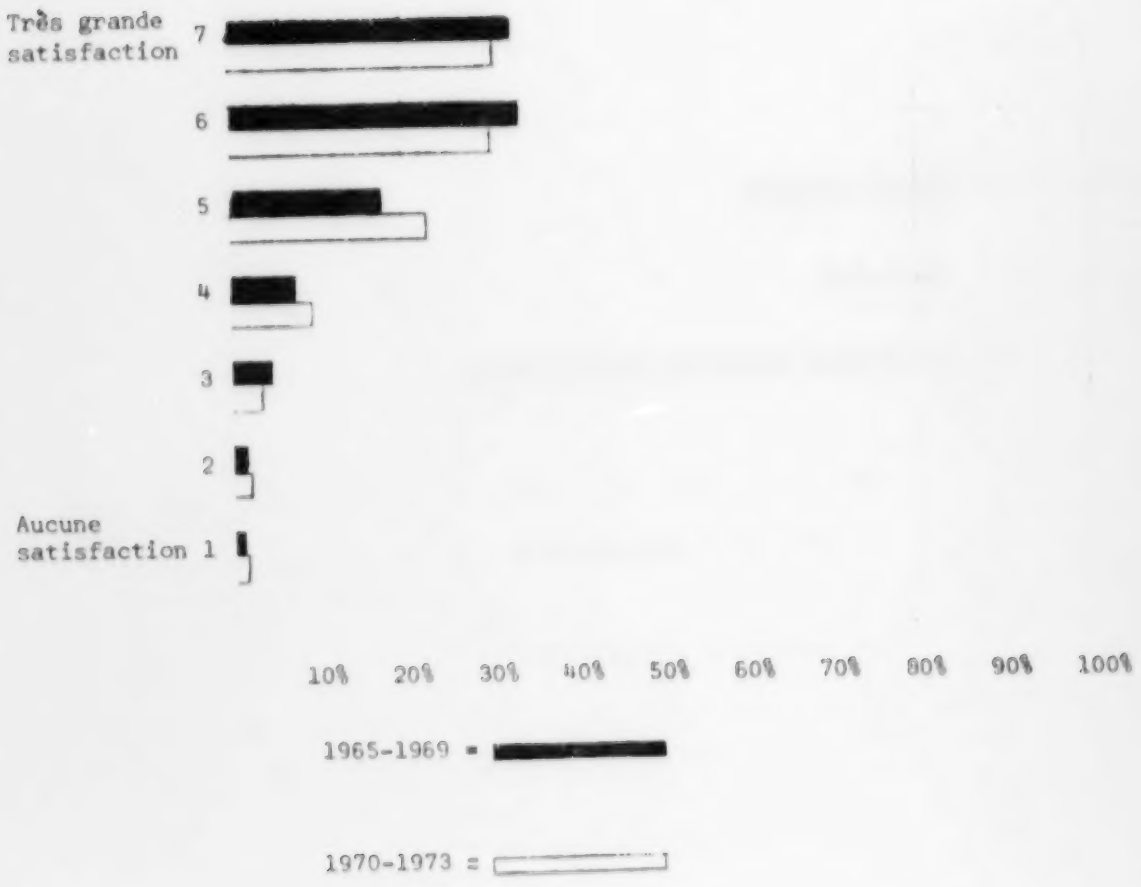

GRAPHIQUE 7

PERCEPTION DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

COMPARAISON ENTRE LES COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973

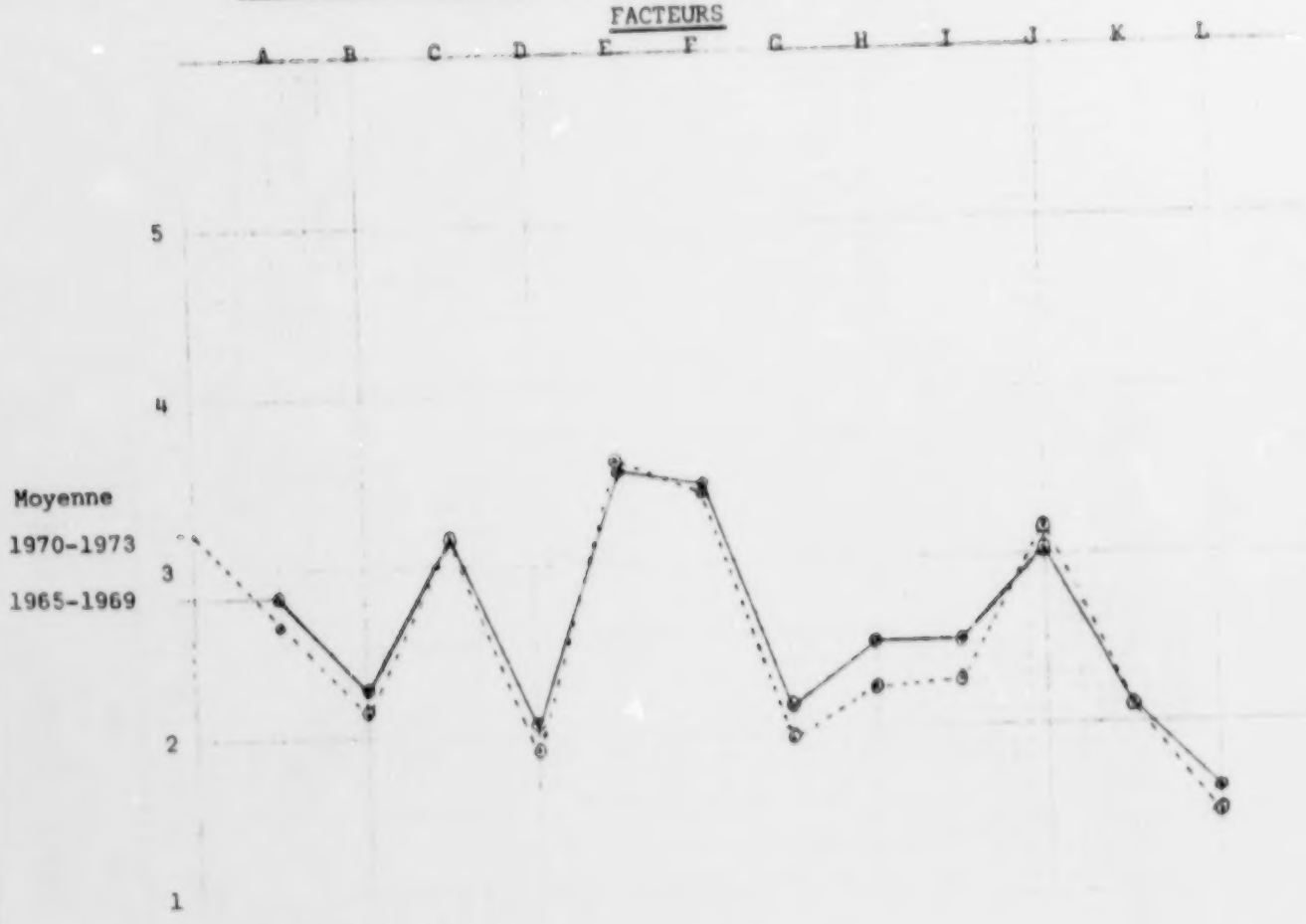

Verticalement:

1 = Insatisfaisant
2 = Assez satisfaisant
3 = Sans opinion
4 = Satisfaisant
5 = Très satisfaisant

Horizontalement:

A = Relations entre les étudiants et les professeurs
B = Méthodes pédagogiques
C = Relations entre les étudiants
D = Participation au gouvernement universitaire
E = Réputation de l'université
F = Localisation de l'université
G = Relations entre les étudiants et l'administration
H = Organisation des programmes d'études
I = Information sur les programmes donnés aux étudiants
J = Services aux étudiants
K = Rôle de l'université dans le milieu socio-économique
L = Autres (souplesse de l'administration, délai pour le paiement de la scolarité, etc.)

GRAPHIQUE 8

RÉPARTITION DES SALAIRES PAR ECART-REDUIT,
PAR ECART-TYPE ET PAR QUARTILES
(JUILLET 1972)

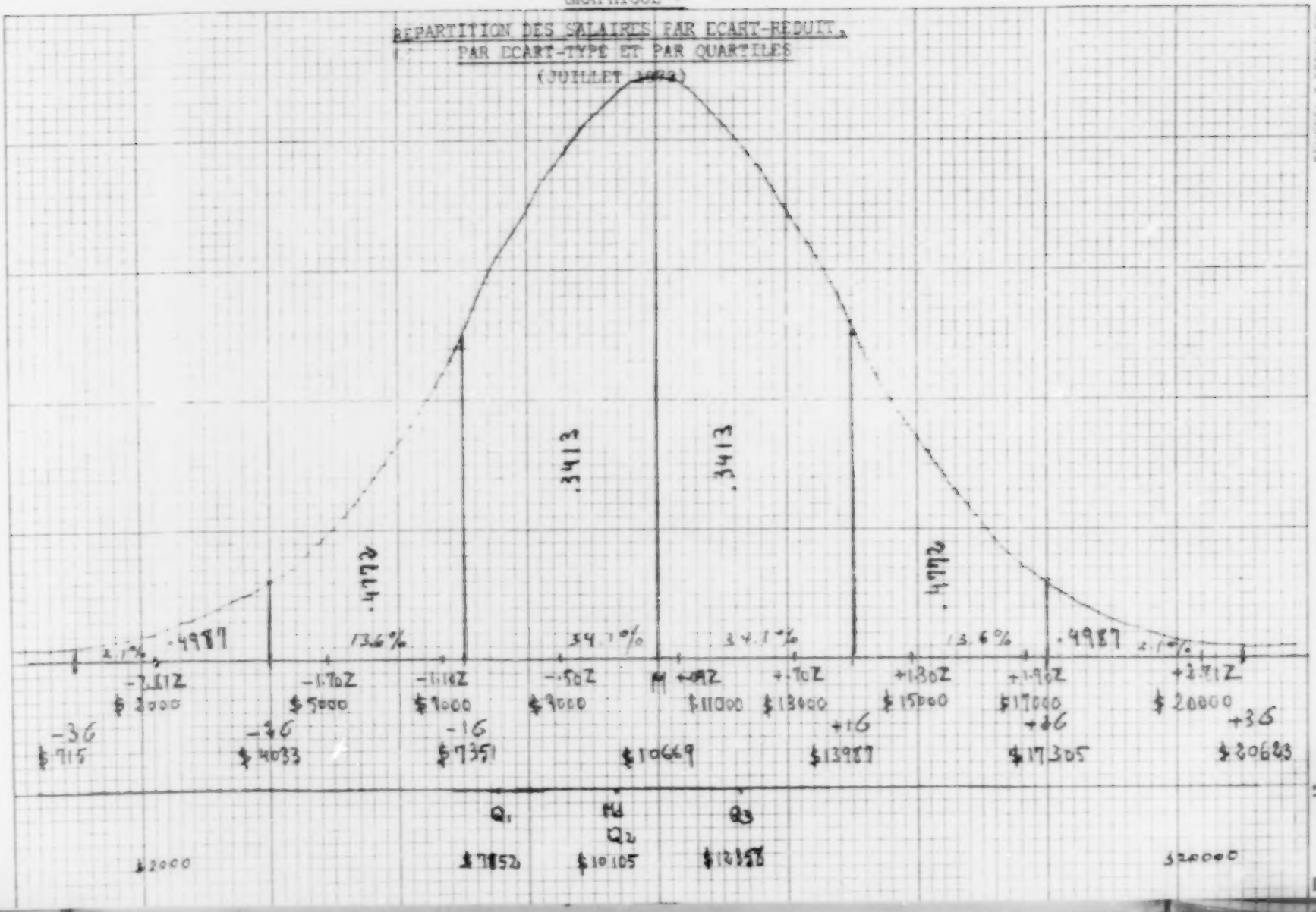

TABLEAU CROISE 1

LA PROFESSION DU PERE ET LE DOMAINE D'ETUDES DES REPONDANTS

Pourcentage moyen

Groupes socio-professionnels	Sciences de l'environnement	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Arts et sciences humaines	Lettres	Sciences de l'éducation	Psychologie	Droit	Théologie et sciences religieuses	Commerce et administration	Education physique, récréologie	Bibliothéconomie et archivistique	Nombre
Profession libérale	0.8	3.8	15.9	29.1	9.4	17.2	9.3	9.1	3.3	0.7	0.7	0.7	(453)
Administrateur	1.6	6.8	17.2	24.7	8.6	15.4	11.2	9.4	2.3	1.0	0.8	1.0	(384)
Fonctionnaire	0.4	6.9	22.6	25.6	6.6	21.6	6.0	3.7	4.2	0.6	1.0	0.9	(696)
Ouvrier spécialisé	0.9	8.4	22.9	25.3	9.1	19.2	5.0	2.0	2.7	0.5	0.7	1.1	(442)
Ouvrier semi-spécialisé	0.4	6.9	29.2	22.7	6.4	22.3	6.0	2.6	5.2	0.4	2.2	1.7	(233)
Ouvrier non-spécialisé	0.8	3.4	11.9	20.5	7.8	30.6	11.6	2.2	7.8	1.5	1.1	0.8	(268)
Commerçant	0.7	5.9	15.8	31.5	11.4	17.6	7.3	5.1	2.2	1.8	0.7	-	(273)
Agriculteur	0.9	8.5	12.6	17.5	11.2	29.6	4.0	1.3	10.8	0.9	0.9	1.8	(223)
Autre	1.9	3.7	13.0	27.8	5.5	27.8	5.5	3.7	7.4	-	3.7	-	(54)

TABLEAU CROISE 2

LA PROFESSION DU PERE ET LA PROLONGATION DES ETUDES

DES REPONDANTS MESUREE PAR TYPES DE DIPLOMES

Pourcentage moyen

Grouper socio-professionnels	Baccalauréat en pédagogie	Baccalauréat spécialisé	Licence	Maîtrise	Doctorat	Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure	Autre diplôme	Certificat	Lic. Ens. Sec.	Nombre de répondants
Profession libérale	5.3	60.3	31.1	36.5	5.3	2.5	4.5	1.2	0.8	(244)
Administrateur	6.3	60.4	27.1	32.4	5.0	1.8	5.9	1.9	1.8	(222)
Fonctionnaire	10.0	69.2	21.4	28.5	6.3	1.6	4.5	7.4	5.8	(379)
Ouvrier spécialisé	10.0	72.3	19.7	26.9	4.0	4.0	3.6	3.2	3.6	(249)
Ouvrier semi-spécialisé	9.5	69.1	21.5	29.4	4.8	0.8	4.0	6.3	5.6	(126)
Ouvrier non-spécialisé	16.8	65.7	27.3	30.8	6.3	2.1	2.1	4.2	4.9	(143)
Commerçant	10.5	61.5	28.7	32.9	4.9	3.5	4.2	2.8	4.2	(143)
Agriculteur	19.0	43.1	33.6	31.9	3.4	1.7	7.8	4.3	13.8	(116)
Autre	14.3	57.2	28.6	25.0	-	3.6	-	3.6	3.6	(28)

TABLEAU CROISE 3

LA PROFESSION DU PERE ET LE MODE DE FINANCEMENT DES ETUDES

Pourcentage moyen

Groupes socio-professionnels	Bourses	Emprunts	Aide des parents	Travail de l'époux(se)	Propre travail	Autre	Nombre
Profession libérale	18.1	9.0	28.9	7.2	34.9	2.0	(502)
Administrateur	17.3	10.0	26.4	8.4	36.2	1.6	(450)
Fonctionnaire	24.0	19.0	15.4	4.9	34.9	1.9	(843)
Ouvrier spécialisé	25.0	18.0	15.1	4.6	35.6	1.8	(568)
Ouvrier semi-spécialisé	25.3	20.0	11.5	7.6	33.9	1.6	(304)
Ouvrier non-spécialisé	27.3	22.3	10.1	5.3	34.1	0.9	(337)
Commerçant	25.9	15.3	20.6	4.4	32.5	1.3	(320)
Agriculteur	27.8	17.7	9.7	3.2	32.7	8.9	(248)
Autre	29.4	13.2	14.7	7.4	30.9	4.4	(68)

TABLEAU CROISE 4

LE DEGRE DE DIFFICULTE A SE TROUVER LE PREMIER EMPLOI,

PAR DOMAINES D'ETUDES

Pourcentage moyen

	Aucune difficulté						Beaucoup de difficult
	1	2	3	4	5	6	7
Sciences de l'environnement	0.8	-	-	1.5	1.1	-	-
Sciences de la santé	9.9	3.1	4.8	3.8	3.4	4.3	3.8
Sciences pures et appliquées	10.7	17.6	12.3	16.2	15.9	28.4	30.7
Arts et sciences humaines	20.3	36.3	31.5	30.8	28.5	29.4	35.6
Lettres	11.4	8.5	8.9	16.2	9.1	10.7	7.7
Sciences de l'éducation	29.2	16.9	22.6	10.0	25.1	15.2	12.5
Psychologie	4.0	5.1	7.5	3.8	3.4	2.2	4.8
Droit	4.5	6.4	4.8	10.8	6.8	7.6	1.0
Théologie et sciences religieuses	5.8	1.0	1.4	3.8	1.1	1.1	1.9
Commerce et administration	0.6	1.0	1.4	0.8	3.4	-	1.0
Education physique, récréologie	1.9	1.7	2.7	2.3	1.1	-	-
Bibliothéconomie et archivistique	0.9	2.4	2.1	-	1.1	1.1	-
NOMBRE	(1289)	(295)	(146)	(130)	(88)	(92)	(104)

TABLEAU CROISE 5

LE DEGRE DE DIFFICULTE A SE TROUVER LE DERNIER EMPLOI,
PAR DOMAINES D'ETUDES

Pourcentage moyen

	Aucune difficulté						Beaucoup de difficulté
	1	2	3	4	5	6	7
Sciences de l'environnement	1.3	0.6	-	-	-	3.5	-
Sciences de la santé	7.8	6.4	3.5	2.4	4.9	3.5	6.3
Sciences pures et appliquées	10.0	14.0	16.5	19.0	14.8	17.5	14.7
Arts et sciences humaines	24.6	41.2	29.3	29.7	26.2	29.8	29.4
Lettres	9.4	6.4	8.2	8.3	3.3	19.3	26.3
Sciences de l'éducation	27.7	18.5	20.0	27.4	19.7	14.0	12.6
Psychologie	6.9	6.4	10.6	4.8	3.3	-	1.1
Droit	5.0	3.5	2.4	4.8	9.8	1.8	3.2
Théologie et sciences religieuses	4.9	0.6	2.4	3.6	9.8	8.8	5.3
Commerce et administration	0.9	0.6	1.2	-	3.3	-	1.1
Education physique, récréologie	0.9	1.2	1.2	-	1.6	1.8	-
Bibliothéconomie et archivistique	0.6	0.6	4.7	-	3.3	-	-
NOMBRE	(638)	(172)	(85)	(84)	(61)	(57)	(95)

TABLEAU CROISE 6

MOBILITE INTERPROFESSIONNELLE

CROISEMENT DE L'EMPLOI ACTUEL ET DU DOMAINE D'ETUDES (SELON CLARDER)

Pourcentage moyen

L'emploi actuel	Sciences de l'environnement	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Arts et sciences humaines	Lettres	Sciences de l'éducation	Psychologie	Droit	Théologie et sciences religieuses	Commerce, administration	Education physique	Bibliothéconomie et archivistique
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	31.9	50.0	0.7	0.9	0.4	0.6	-	0.8	-	13.6	-	-
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	4.5	3.5	39.8	1.3	-	1.2	-	0.7	-	-	2.4	-
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	-	1.7	1.0	27.8	13.8	9.9	76.2	1.5	19.7	22.7	-	70.4
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	4.5	29.1	46.5	37.8	75.7	79.9	9.3	6.1	50.4	9.1	90.5	18.5
Clergé	-	-	-	0.4	-	-	-	-	17.1	-	-	-
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	9.1	9.3	2.5	11.6	8.9	3.8	2.3	7.6	6.8	18.2	4.8	11.1
Journaliers, cols blancs	-	-	0.7	1.6	1.2	0.5	-	3.1	0.9	13.6	-	-
Professions libérales, droit, finances, tourisme	31.8	1.7	3.0	2.6	0.8	0.7	4.1	77.1	2.6	9.1	2.3	-
Consultants, techniciens de recherche	18.2	4.7	5.7	15.9	1.2	3.5	8.1	3.1	2.5	13.6	-	-
NOMBRE	(22)	(172)	(402)	(687)	(247)	(608)	(172)	(131)	(117)	(22)	(42)	(27)

TABLEAU CROISE 7

LA RAISON DU CHANGEMENT D'EMPLOI, DU PRECEDENT A L'EMPLOI ACTUEL, PAR SECTEURS D'ACTIVITES

L'emploi actuel	Promotion	Travail plus intéressant	Meilleur salaire	Renvoi	Retour au 1er emploi; aux études	Sécurité d'emploi	Déménagement, travail outre-mer	Mariage famille	Autres(voyages, besoin communautaire, mariage)	Nombre
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	13.3	33.3	3.3	-	10.0	-	20.0	3.3	16.7	30
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	-	42.9	9.5	4.8	9.5	-	4.8	-	28.6	21
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	13.5	41.6	6.7	-	9.0	1.1	3.4	-	24.7	89
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	13.5	42.2	4.0	5.8	7.2	0.9	8.3	3.1	17.0	223
Clergé	-	-	50.0	-	50.0	-	-	-	-	2
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	27.6	32.8	5.2	-	6.9	-	3.4	3.4	20.7	58
Journaliers, cols blancs	-	42.9	42.9	-	-	-	-	-	14.3	7
Professions libérales, droit, finances, tourisme	-	43.6	10.3	2.6	15.4	-	2.6	-	25.6	39
Consultants, techniciens de recherche	5.1	33.9	8.5	5.1	13.6	-	5.1	1.7	27.1	59

Chi-carré = 95.30943 avec 64 degrés de liberté. Différence significative = .0056. Coefficient de contingence = .39104.

TABLEAU CROISE 8

LE CHAMP DE FORMATION REÇUE EN COURS D'EMPLOI ET L'EMPLOI ACTUEL

L'emploi actuel	Sciences de l'environnement	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Arts et sciences humaines	Lettres	Sciences de l'éducation	Psychologie	Droit	Théologie et sciences religieuses	Commerce et administration	Educa-physique, récréologie	Bibliothéconomie et archivistique	Autres	Nombre
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)(infirmières,	-	66.6	-	4.8	4.8	4.8	14.2	-	-	4.8	-	-	-	21
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	-	3.4	75.9	-	3.4	3.4	-	-	-	13.8	-	-	-	29
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	-	3.3	8.3	11.7	16.7	23.3	23.3	3.3	1.7	6.7	-	1.7	-	60
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	-	0.6	3.5	13.4	4.1	65.1	0.6	0.6	2.9	2.9	5.2	0.6	0.6	172
Clergé	-	20.0	-	-	-	40.0	-	-	40.0	-	-	-	-	5
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel chefs de groupes)	-	5.0	-	12.5	15.0	35.0	7.5	5.0	-	17.5	2.5	-	-	40
Journaliers, cols blancs	-	-	14.3	14.3	-	-	14.3	-	14.3	42.9	-	-	-	7
Professions libérales, droit, finances, tourisme	-	-	2.9	5.7	-	2.9	2.9	68.6	-	14.3	-	-	2.8	35
Consultants, techniciens de recherche	6.7	6.7	-	13.3	-	26.7	6.7	6.7	-	33.3	-	-	-	15

Chi-carré = 735.36366 avec 96 degrés de liberté. Différence significative = .0000. Coefficient de contingence = .81056.

TABLEAU CROISE 9

LA FORMATION DU PREMIER CYCLE COMME PREREQUIS A L'EMPLOI ACTUEL

L'emploi actuel	Non-nécessité du prérequis					Nécessité du prérequis		
	1	2	3	4	5	6	7	Nombre de répondants
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	35.1	-	2.7	4.1	-	9.5	48.6	74
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	10.3	0.3	5.9	5.4	10.3	20.2	47.1	68
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	14.5	2.4	4.3	6.5	9.7	11.8	50.5	186
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	20.5	2.6	3.6	6.6	8.6	11.3	46.5	591
Clergé	12.5	-	-	-	25.0	37.5	25.0	8
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	23.8	-	7.9	13.9	13.9	12.9	27.7	101
Journaliers, cols blancs	66.7	2.1	2.0	0.5	2.0	6.7	20.0	15
Professions libérales, droit, finances, tourisme	15.1	2.2	3.2	4.3	4.3	5.4	65.6	93
Consultants, techniciens de recherche	16.9	2.5	5.7	9.1	4.3	10.1	51.3	88

Chi-carré = 116.67450 avec 54 degrés de liberté.
Différence significative = .0000.
Coefficient de contingence = .29489.

TABLEAU CROISE 10

L'UTILITE DES ETUDES DANS L'EMPLOI ACTUEL

L'emploi actuel	L'inutilité ——— L'extrême utilité							
	1	2	3	4	5	6	7	Nombre de répondan
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	8.1	6.8	9.5	20.3	17.6	9.5	28.4	74
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	-	13.0	14.5	18.8	27.5	8.7	17.4	69
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	3.6	5.7	10.8	16.0	30.4	19.6	13.9	194
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	3.1	4.2	8.1	14.6	21.9	19.4	28.7	589
Clergé	12.5	-	12.5	25.0	25.0	-	25.0	8
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	1.9	5.7	3.8	22.6	26.4	18.9	20.8	106
Journaliers, cols blancs	28.6	7.1	7.1	14.3	21.4	14.3	7.1	14
Professions libérales, droit, finances, tourisme	6.4	5.3	3.2	11.7	18.1	12.8	42.6	94
Consultants, techniciens de recherche	4.2	4.2	6.3	11.6	25.3	26.3	22.1	95

Chi-carré = 117.31150 avec 54 degrés de liberté.
Différence significative = .0000.
Coefficient de contingence = .29356.

TABLEAU CROISE 11

POSSIBILITE D'UNE AUTRE FORMATION POUR LA FONCTION EXERCEE

L'emploi actuel	Absolument impossible						Absolument possible	Nombre de répondants
	1	2	3	4	5	6	7	
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	58.9	11.0	6.8	5.5	1.4	2.7	13.7	73
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	19.4	22.4	11.9	9.0	9.0	6.0	22.4	67
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	18.5	17.5	8.5	15.3	9.5	7.4	23.3	189
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	26.8	14.5	10.6	13.8	9.3	6.6	18.5	594
Clergé	50.0	12.5	-	-	12.5	12.5	12.5	8
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	24.3	8.7	8.7	11.7	15.5	3.9	27.2	103
Journaliers, cols blancs	6.7	-	20.0	6.7	-	6.7	60.0	15
Professions libérales, droit, finances, tourisme	58.1	5.4	4.3	4.3	4.3	5.4	18.3	93
Consultants, techniciens de recherche	15.7	11.2	10.1	6.7	11.2	11.2	33.9	89

Chi-carré = 159.45658 avec 54 degrés de liberté.
Différence significative = .0000.
Coefficient de contingence = .33852.

TABLEAU CROISE 12

LE DEGRE DE SATISFACTION AU TRAVAIL ET L'EMPLOI ACTUEL

L'emploi actuel	Aucune satisfaction 1	2	3	4	5	6	Grande satisfaction 7	Nombre de répondan
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	1.4	5.7	5.1	4.0	16.2	33.8	33.8	74
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	2.9	3.5	4.4	3.4	26.5	26.5	33.8	68
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	4.1	5.7	5.9	3.1	21.9	33.7	26.7	187
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	1.7	3.7	3.5	4.6	19.1	33.4	33.9	592
Clergé	-	-	-	-	12.5	25.0	62.5	8
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	1.0	4.0	3.0	6.1	25.5	30.0	30.4	102
Journaliers, cols blancs	13.3	4.0	20.0	6.2	4.0	33.3	20.2	15
Professions libérales, droit, finances, tourisme	2.2	2.2	3.1	4.6	23.9	30.3	33.7	92
Consultants, techniciens de recherche	3.1	3.3	5.7	2.5	22.8	33.9	28.7	87

Chi-carré = 67.75397 avec 54 degrés de liberté.
Différence significative = .0988.
Coefficient de contingence = .22885.

TABLEAU CROISE 13

L'EMPLOI ACTUEL ET LE CHOIX DU SECTEUR D'ETUDES, EN CAS DE RETOUR AUX ETUDES

(CLASSIFICATION CLARDER) Pourcentage moyen

L'emploi actuel	Sciences de l'environnement	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Arts et sciences humaines	Lettres	Sciences de l'éducation	Psychologie	Droit	Théologie et sciences religieuses	Commerce, administration	Education physique	Bibliothéconomie et archivistique	Autres	Nombre
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	-	50.0	3.1	-	12.5	6.3	12.5	-	-	9.4	6.3	-	-	(32)
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	1.1	3.4	69.3	7.9	2.3	2.3	-	1.1	-	11.4	-	-	1.1	(88)
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	0.8	3.5	4.3	35.0	11.7	12.8	16.3	4.3	1.6	9.7	-	-	-	(257)
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	1.6	2.0	21.5	26.9	9.8	26.5	6.7	0.9	2.0	1.8	0.6	-	0.6	(554)
Clergé	-	16.7	-	16.7	-	-	16.7	-	50.0	-	-	-	-	(6)
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	0.6	2.5	3.1	33.8	8.8	11.3	16.9	3.1	-	18.1	1.3	-	0.6	(160)
Journaliers, cols blancs	-	-	9.1	27.3	27.3	-	18.2	-	-	18.2	-	-	-	(11)
Professions libérales, droit, finances, tourisme	13.5	1.9	17.3	28.8	1.9	5.8	3.8	1.9	-	21.2	-	-	3.8	(52)
Consultants, techniciens de recherche	4.5	5.3	17.4	37.9	4.5	12.9	7.7	3.8	-	4.5	-	0.8	0.8	(132)

TABLEAU CROISE 14

L'EMPLOI ET LE SALAIRE ACTUELS

(juin-juillet 1973)

L'emploi actuel	Palier I		Palier II		Palier III		Palier IV		Palier V		Palier VI		Palier VII		Palier VIII		
	$2,000. à $5,000.		$5,000. à $7,000.		$7,000. à $9,000.		$9,000. à $11,000.		$11,000. à $13,000.		$13,000. à $15,000.		$15,000. à $17,000.		$17,000. à $20,000.		Nombre
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	-	-	-	3.9	7.1	60.0	20.6	41.2	14.2	3.9	-	2.0	14.3	-	35.8	-	14	51
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	1.6	-	3.6	-	26.8	70.0	44.5	30.0	12.5	-	3.6	-	5.4	-	1.8	-	56	10
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	3.9	2.9	.9	5.4	14.7	20.2	34.0	33.7	21.3	15.2	10.6	18.5	8.7	2.8	3.9	-	103	74
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	1.4	2.3	1.2	1.7	17.1	31.9	24.5	27.0	22.5	19.8	15.2	11.1	12.1	6.2	5.0	-	358	181
Clergé	66.6	-	1.7	-	16.7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	-	-	-	3.7	9.8	37.1	26.9	25.9	15.5	18.5	21.2	7.4	12.6	3.7	14.0	3.7	71	27
Journaliers, cols blancs	-	50.0	10.0	-	20.0	25.0	10.0	25.0	30.0	-	10.0	-	20.0	-	-	-	10	4
Professions libérales, droit, finances, tourisme	6.1	15.8	15.2	26.3	28.7	26.3	17.0	26.3	6.5	5.3	6.8	-	8.5	-	6.8	-	59	19
Consultants, techniciens de recherche	6.5	3.7	6.5	7.4	19.9	37.1	19.7	22.2	14.7	25.9	9.8	3.7	8.2	-	14.7	-	61	27

TABLEAU CROISE 15

15 SALAIRE ACTUEL PAR GROUPES D'AGE

	Palier I		Palier II		Palier III		Palier IV		Palier V		Palier VI		Palier VII		Palier VIII		Nombre	
	$2,000. à $5,000.		$5,000. à $7,000.		$7,000. à $9,000.		$9,000. à $11,000.		$11,000. à $13,000.		$13,000. à $15,000.		$15,000. à $17,000.		$17,000. à $20,000.			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20 à 22 ans	4.8	-	9.5	8.8	47.5	70.6	33.3	20.6	-	-	-	-	4.8	-	-	-	21	34
23 à 25 ans	5.6	2.8	6.8	4.2	38.9	56.2	40.1	31.2	7.8	4.2	1.1	1.4	1.6	-	-	-	185	144
26 à 30 ans	2.8	4.8	1.7	5.8	18.0	15.4	32.2	45.2	26.9	23.0	12.7	5.8	4.3	-	4.3	-	299	104
31 à 35 ans	2.4	-	1.2	4.9	4.5	9.7	10.8	31.7	24.7	26.9	23.9	22.0	18.2	4.8	24.8	-	155	41
36 à 40 ans	4.3	3.8	2.6	-	2.2	7.6	17.4	7.7	4 4	34.7	21.7	38.5	26.1	7.6	13.0	-	46	26
41 à 45 ans	6.7	9.6	-	-	-	9.8	3.3	-	10.0	33.2	26.7	23.7	43.4	19.1	9.9	4.8	30	21
46 ans et plus	-	-	4.5	-	4.5	9.7	4.5	13.6	4.5	27.3	22.7	27.3	31.9	22.8	27.3	-	22	22

SERIE "DOSSIER" DU C.R.D.E.

No 1 Poulin, F.
Dion, Y. : "Les disparités régionales au Canada et au Québec: les politiques et programmes, 1960-1973", novembre 1973, 94 pages, $2.50

No 2 Jouandet-Bernadat, R.
Grenier, D.
Houle. M.
Lacasse, J. : "Les industries manufacturières du Québec", octobre 1973, 102 pages, $2.25

No 3 Ryba, A. : "Le rôle du secteur financier dans le développement économique du Québec: un essai en finance régionale", mars 1974, 347 pages, $6.00

No 4 Proulx, Pierre-Paul
Beaudry, Richard : "Le tourisme dans la région métropolitaine de Montréal", mai 1974, 58 pages, $2.00

SERIE "CAHIER" DU C.R.D.E.

No 1 Lacroix, R. : "Une évaluation partielle des pertes ou des gains des provinces résultant de la mobilité des étudiants et diplômés universitaires", avril 1973, 55 pages,

No 2 Tremblay, R. : "Les intentions d'investissements des entreprises multinationales non-américaines sur le marché nord-américain", avril 1973, 65 pages,

No 3 Martin, F.
Lagana, A.
Nepveu, J. : "Essai d'estimation de la demande de transport en commun dans la région métropolitaine de Montréal", mai 1973, 50 pages,

No 4 Lafleur, L.R.
Tremblay, R. : "Relations entre le commerce international et l'emploi; cas du Québec: 1965-1970", septembre 1973, 30 pages,

No 5 Torrelli, M.
Valaskakis, K. : "L'association C.E.E. - Afrique noire: phénomène de domination?", octobre 1973, 465 pages,

No 6 Marks, Denton : "Analyse des impôts négatifs sur le revenu: l'expérience américaine", juin 1973, 85 pages,

No 7 Salvas-Bronsard, L.
Lacroix, R.
Lévesque, R.
Cutlas, P. : "Sur les implications régionales d'une politique nationale", mars 1974, 34 pages,

En avril 1970, l'Université de Montréal créait le Centre de Recherches en Développement Economique (C.R.D.E.) auquel elle accordait un statut officiel en septembre de la même année.

L'objectif premier du C.R.D.E. est la poursuite de recherches fondamentales et appliquées dont les résultats peuvent permettre la formulation ou la révision de politiques dans les divers domaines de développement. Parmi ces domaines, le C.R.D.E. en privilégie trois:

- développement économique dans les pays du Tiers-Monde;
- développement économique du Québec et de ses régions;
- développement des ressources humaines: santé - bien-être, formation, emploi et loisirs de l'Homme.

Dans l'optique d'un rôle à jouer dans la région métropolitaine de Montréal, le C.R.D.E. s'intéresse à certains projets qui peuvent avoir des répercussions sur le développement de la région.

Le C.R.D.E. s'est fixé comme second objectif, la formation de professionnels du développement. Pour ce faire, le Centre accueille, dans le cadre de ses travaux de recherche, de nombreux étudiants des 2e et 3e cycles qui collaborent à titre d'assistant de recherche.

A ces deux objectifs principaux, il faut ajouter un ensemble d'objectifs de nature plus instrumentale: tenue de colloques, l'information et la publication. Pour ce qui est du domaine du loisir et du tourisme, l'information scientifique et technique est diffusée par l'entremise du Centre d'Etudes du Tourisme du C.R.D.E.

Le C.R.D.E. se veut un Centre d'innovation méthodologique. Ainsi, la priorité est-elle accordée aux projets qui impliquent la mise au point de nouvelles méthodologies de recherche, plutôt qu'à ceux qui supposent l'application d'une méthodologie connue. Le C.R.D.E. espère ainsi fournir sa contribution au progrès du développement économique et à celui du bien-être de l'Homme.

Pierre-Paul Proulx
le directeur

PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal
Téléphone : (514) 343-7387 — 343-6557